CLAUDE SARRAUTE

Un exploit !

...pagne contre M. Guilhaume ...pas des pouvoirs publics »

affirme Mme Tasca

Le Monde



7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 13998 – 6 F — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JANVIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La course au désarmement

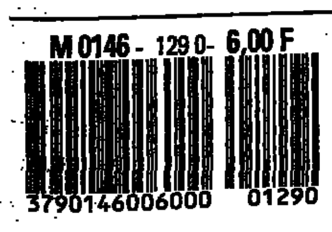
Aux signes de désagrégation que donne ces derniers temps le pacte de Varsovie, l'OTAN n'oppose guère, c'est le moins qu'on puisse dire, une sereine cohésion. L'évanouissement sinon de la menace soviétique, du moins de la perception qu'on en a en dépit de la mauvaise santé politique de M. Gorbatchev, paraît plutôt, ces jours-ci, faire entrer l'alliance atlantique dans l'ère du chacun pour soi.

Le ministre de la défense belge, M. Guy Coeme, a mis le premier les pieds dans le plat jeudi 25 janvier en annonçant que son pays envisageait le retrait de ses 25 000 soldats stationnés en République fédérale. Ces déclarations lui ont valu les critiques de plusieurs responsables occidentaux rappelant que toute décision de cette nature devrait faire l'objet d'une concertation entre alliés, et lui reprochant de rompre la solidarité atlantique. L'OTAN défendait en effet jusqu'à présent l'idée, rappelée jeudi par M. Roland Dumas, que les forces ouest-européennes stationnées en Allemagne ne devaient pas faire l'objet de réductions dans le cadre du premier accord de désarmement conventionnel en cours de négociation à Vienne.

Les motivations du ministre belge ne relèvent pas que de l'intérêt collectif, à savoir l'obligation de traduire la détente des rapports Est-Ouest en termes de désarmement. La Belgique est depuis des années déjà, du point de vue des dépenses de défense, l'un des mauvais élèves de la classe atlantique, et la perspective de démobilisation évoquée par M. Coeme obéit avant tout à des considérations budgétaires purement nationales.

On ne saurait d'ailleurs l'en blâmer tant la tendance est générale. Presque tous les budgets militaires européens sont à la baisse. Le ministre néerlandais de la défense a présenté vendredi un programme d'économies sur quatre ans qui affecte aussi, mais de façon très progressive, les troupes néerlandaises stationnées en République fédérale. Il aurait pu se prévaloir de l'exemple américain, qu'on devait connaître plus en détail lundi lorsque M. Dick Cheney présentera le budget du Pentagone. Depuis plusieurs semaines les fuites ou les rumeurs en provenance de Washington laissent entrevoir des réductions du contingent des GI's en Europe plus importantes que celles annoncées, voire des fermetures de certaines bases américaines. D'autres encore, en provenance du siège de l'OTAN à Bruxelles, font état de projets affectant les forces françaises et britanniques en Allemagne.

Bref, c'est le désordre le plus complet. Il prouve que les objectifs que se sont fixés les Occidentaux dans le cadre des négociations de Vienne ne sont plus adaptés aux pressions qui s'exercent désormais à l'Ouest comme à l'Est en faveur du désarmement. Or ces négociations sont le seul instrument, du point de vue de la sécurité, qui permette de gérer dans la stabilité les bouleversements qui affectent le Vieux Continent, et en particulier l'Allemagne. Trois ministres européens sont allés prodiguer il y a deux jours à Vienne leurs encouragements aux négociateurs. Mais, plutôt que d'encouragements, c'est de décisions politiques qu'ils ont besoin.



M 0146 - 129 0- 6,00 F

3790146006000 01290

Alors que s'ouvrent les premiers procès des proches de Ceausescu

En Roumanie, le pouvoir est affaibli par des démissions et des manifestations

Alors que s'ouvre à Bucarest le procès de quatre dignitaires de l'ancien régime, la capitale roumaine s'apprête à vivre un week-end qui pourrait marquer un tournant important dans l'histoire de la toute nouvelle « révolution ». L'appel à la manifestation de dimanche appelée par les trois partis oppositionnels « historiques » (Parti national paysan, Parti national libéral et Parti social-démocrate) et organisée pour protester contre la décision du Conseil du Front de salut national (CFSN) de se présenter en tant que tel aux élections générales du 20 mai devrait être massivement suivi.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

De nombreux groupes – les étudiants, les anciens prisonniers politiques, notamment – ont appelé à descendre dans la rue, dimanche 28 janvier, rejoignant ainsi l'appel des dirigeants des trois partis traditionnels, qui demandent la démission du gouvernement.

C'est dans ce climat tendu que M. Dimitru Mazilu, vice-président du Conseil du Front de salut national (CFSN), a démissionné, vendredi dans la soirée. La veille, deux membres du gouvernement de M. Petre Roman, M. Nicolae Nicolae, ministre du commerce extérieur, et M. Mircea Angelescu, ministre des sports, accusés d'avoir eu de trop bonnes relations avec le régime, avaient rendu leurs portefeuilles.

C'est d'ailleurs ce qui était reproché avec insistance à M. Mazilu, notamment par le quotidien *Romania Libera*, qui ne manquait aucune occasion de rappeler que le numéro deux du Front était un ancien colonel de la Securitate, qui avait enseigné à l'école de Baneasa, au nord de Bucarest. Dans une lettre rendue publique par la radio roumaine, M. Mazilu dénonce les *« pratiques staliniennes »*, dont il est la victime, et qui l'ont forcé à prendre sa décision. *« Constatant que la presse est encore dirigée pour détruire quelques-uns et promouvoir quelques autres*, poursuit M. Mazilu, *je présente ma démission de la fonction dont – comme vous vous en souvenez – j'ai déclaré dès le premier jour que je ne désirais pas l'occuper. Je suis convaincu que ceux qui ont fait la révolution n'accepteront pas qu'elle soit confisquée par des gens qui n'ont rien donné d'eux-mêmes. Je reste de tout cœur à leurs côtés. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

M. Cossiga, président spectateur

Le chef de l'Etat italien, qui devait arriver lundi 29 janvier en visite officielle à Paris, s'intéresse à la diplomatie mais ne peut intervenir

ROME

de nos envoyés spéciaux

Qu'il est difficile d'être président de la République italienne ! Il suffit de s'entretenir avec M. Francesco Cossiga, dans son bureau du Quirinal (les plus beaux jardins de Rome), pour comprendre les frustrations qui doivent hanter les jours et les nuits d'un homme aussi curieux de tout ce qui l'entoure, que passionne ce remodelage de l'ordre européen devant lequel il est condamné à rester spectateur.

Oui, la Constitution italienne est cruelle pour celui qui est chargé de la faire respecter puisqu'elle lui dénie tout pouvoir exécutif. A peine le droit, au fil des crises parlementaires, de charger tel ou tel homme politique de former un nouveau gouvernement et d'adresser quelques remontrances à tel ou tel ministre en cas d'abus de pouvoir.

Les frustrations sont d'autant plus grandes pour le président, si l'homme est particulièrement intègre et s'il a, en plus une formation de constitutionnaliste. Or c'est le cas de M. Cossiga, ancien professeur de droit à l'université de Sassari, sa ville natale, en Sardaigne.

JACQUES AMALRIC et PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 4

Arrestation à Moscou d'un dirigeant azéri

Le ministre de la défense veut « détruire les structures extrémistes » qui cherchent à prendre le pouvoir en Azerbaïdjan

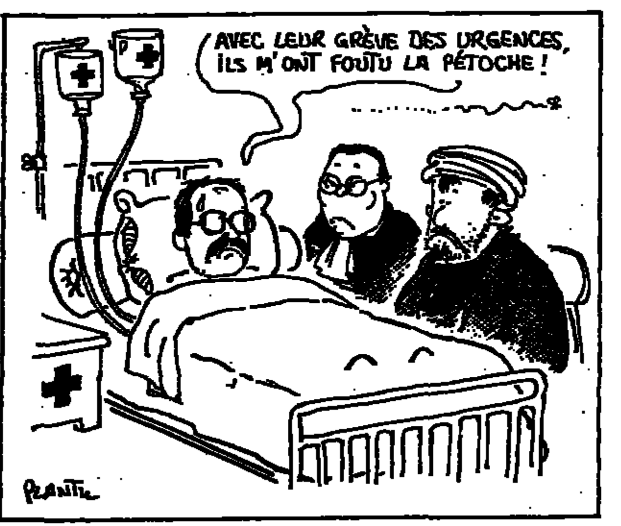
page 3

Le sabordage du PC polonais

Les dirigeants du POUP veulent créer un nouveau parti

page 3

Anis Naccache a cessé sa grève de la faim



Lire nos informations page 8

Marseille : l'argent blanc

Les assassinats de Léonce Mout et du docteur Jean-Jacques Peschard sur fond de bataille pour le contrôle des cliniques privées

page 7

Airbus : partage franco-allemand

La direction d'Airbus Industrie annonce que les deux pays se répartiront le montage des futurs A-330, A-340 et A-321. Mécontentement à Toulouse

page 13

Droits de l'enfant

Soixante pays ont déjà signé la convention

page 8

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Charles Pasqua invité à partir de 18 h 30 dimanche

Le sommaire complet se trouve page 16

Egalité des soins et promotion des médecins

Au centre de la grève des internes et des chefs de clinique, une question : comment concilier la sécurité sociale pour tous et la carrière des meilleurs praticiens ?

Avant la reprise, lundi 29 janvier, des négociations sur la convention médicale, la grève des urgences des internes et des chefs de clinique a touché, vendredi, un nombre plus réduit d'hôpitaux publics. En revanche, la grève des soins a continué dans la plupart des établissements en province et à Paris, où le pourcentage des grévistes est resté élevé.

Après avoir foncé tête baissée dans un mouvement de grève dur, de caractère essentiellement corporatiste, les internes et les chefs de clinique se retrouvent dans la situation du va-t'en-guerre qui, *finissant par se* retourner, s'aperçoit que le gros de l'armée ne le suit pas.

Hier encore sûrs de leur force et de la légitimité de leurs revendications, les médecins grévistes ressentent aujourd'hui un immense besoin de soutien : de leurs patrons, d'abord, qui commencent à s'inquiéter des conséquences d'une grève longue ; des anciens internes et chefs de clinique qui, installés bien souvent en secteur 2 (à honoraires libres), ont peu manifesté leur solidarité ; des médias enfin qui, estiment les grévistes, donnent une fausse image de leur mouvement, le rendant difficilement compréhensible par l'opinion publique.

Mais peut-être est-ce parce qu'ils posent mal les problèmes que leurs revendications sont aussi mal perçues. Les grévistes réclament la possibilité de s'installer où ils veulent une fois qu'ils auront quitté l'hôpital, et d'exercer dans le secteur – conventionné ou à honoraires libres – de leur choix. En outre, ils estiment, pour ceux qui désireraient exercer en secteur 1, qu'il est nécessaire de revaloriser substantiellement les tarifs de consultation et de visite. Ce faisant, ils n'abordent pas les deux problèmes fondamentaux posés par leurs revendications.

L'égal accès aux soins pour tous d'abord : que préconiser, par exemple, dans les villes ou dans les arrondissements de grandes villes où n'exercent que des médecins à honoraires libres ? Lors de leur avant-dernière assemblée générale, les grévistes n'avaient même pas voulu examiner une motion que leur proposaient leurs représentants syndicaux, prévoyant que tout médecin en secteur 2 à honoraires libres devrait consacrer un tiers de son activité au secteur 1. La piste était pourtant intéressante...

D'autre part, la revalorisation substantielle des honoraires des médecins conventionnés soulève un autre problème : qui la financera ? Les assurés sociaux, qui verront leurs cotisations sociales augmenter proportionnellement. Y sont-ils prêts ? Sans doute pas. Ainsi se trouve posée la question du système de protection sociale : veut-on préserver la sécurité sociale pour tous ?

Le grand mérite de ce mouvement a été d'avoir mis en lumière quelques-uns des maux dont souffre le système de santé français. Mais les internes et les chefs de clinique ont très vite été dépassés par l'enjeu d'un conflit qu'au départ ils pensaient purement catégoriel.

Deux solutions – plus ou moins complémentaires – pourraient être envisagées. L'une consisterait à renforcer le secteur conventionné, en revalorisant, de manière substantielle, le tarif des honoraires.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION : 1, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a trente ans

Les barricades d'Alger



« C'EST *la grève générale, les enfants, vous devez rentrer chez vous. Pas d'école aujourd'hui ! Dites à vos parents que c'est pour l'Algérie française.* » Depuis le début des « événements », elles commençaient souvent comme cela, nos journées de fièvre qui allaient embraser la ville ! Alors, nos cartables à la main, nous remontions chez nous par le chemin des écoliers, c'est-à-dire que nous « *faisions* » la rue Michelet, l'artère chic de la ville, en nous arrêtant pour boire des laits grenadine à la terrasse de L'Otomatic, et tenter de saisir au vol les bribes de conversation des « grands », ces étudiants qui constituaient le fer de lance de toutes les manifestations. « *Moi, je vous le dis, ce coup-là, toute l'armée, elle sera avec nous* » ; « *Massu, il est caché à Alger et il va prendre la tête du mouvement.* »

Ici, tout commençait par des mots. Nous en avions connu des manifestations ! Les gaies, comme durant ce mois de mai 1958, où *il suffisait qu'un professeur nous dise « Soustelle est arrivé »* pour que toute la classe abandonne le lycée pour se précipiter au Forum, en face du gouvernement *général, les jours sombres aussi*, où nous accompagnions au cimetière les victimes des attentats. Et puis les jours de honte et de dégoût, pour ceux qui avaient eu le malheur d'assister aux ignobles ratonnades.

Ce 23 janvier 1960, était-ce le soleil qui brillait déjà dans un ciel d'hiver encore plus bleu que d'habitude, mais nous ne pressentions pas le drame qui allait se nouer. *L'Echo d'Alger* titrait : « Le général Massu ne reviendra pas à Alger », au-dessus d'une immense photo du plus connu des parachutistes.

La veille, le général avait été démis de ses fonctions à la suite d'une interview incendiaire donnée à un journaliste allemand, Hans Kempki : « *La première question à se poser,* disait le général Massu, *est de savoir quand viendra un successeur au général de Gaulle.* » Comment le président de la République aurait-il pu accepter cela ? Massu parti, Alger se retrouve comme orpheline. La grande manifestation sera pour le lendemain, un dimanche. Des tracts sont distribués : « *Français d'Algérie, le temps est venu de vous lever...* »

Les policiers avec la foule

Alger l'indolente se réveille tôt les jours de manifestation. Dès 8 heures, les cortèges se forment, notamment à Bab-el-Oued et à Belcourt, les quartiers populaires. La manifestation est officiellement interdite ? Quelle importance ! Et puis tous les policiers ne sont-ils pas avec la foule qui se regroupe ? « *Il n'est pas interdit d'aller se promener en famille* », ironise un agent de police en faisant un clin d'œil complice à ses amis. Derrière cette truculence méditerranéenne, d'autres personnages plus inquiétants se profilent. Pour la première fois sans doute, ils sont armés. Notamment les militants de Joseph Ortiz, le cafetier du Forum, un des dirigeants des mouvements activistes.

Dans le centre d'Alger, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont là. Moins pourtant que lors du 13 mai mais, surtout, mis à part quelques anciens combattants, dont la djellaba est couverte de médailles, il n'y a cette fois, pratiquement aucun musulman.

Les choses vont aller très vite. Les slogans classiques sont criés sur l'air des lampions. On chante *la Marseillaise* et puis *les Africains*. Les policiers laissent faire. Mais aussi les paras qui devraient, théoriquement, assurer le service d'ordre et dont certains fraternisent avec les manifestants. Pierre Lagaillarde, député d'Alger et ancien président de la fédération des étudiants, a décidé de se retrancher dans les locaux de la faculté. Lagaillarde, l'autre héros de la ville : c'est lui qui a donné le signal de l'insurrection lors du 13 mai. Tenue de parachutiste, béret rouge, fin collier de barbe, il a tout pour séduire et enflammer la foule, notamment les plus jeunes. « *Je partirai d'ici quand Massu sera revenu* », dit-il.

Au milieu de l'après-midi, ce sont encore de très jeunes gens qui commencent à *dépaver une rue et à édifier une barricade.* En accord avec le général Challe, commandant en chef des armées en Algérie, le délégué général du gouvernement, Paul Delouvrier, donne l'ordre de disperser la manifestation pour 18 heures. Et c'est à 18 heures précises que les gendarmes, qui auraient dû être rejoints par des régiments de paras, chargent. *Ils sont accueillis par des jets de pierres et les slogans classiques : « CRS dans l'Aurès ! »* Une grenade, lancée par les manifestants, claque. « *Il est 18 h 14,* écrit Yves Courrière (1), *le fusil-mitrailleur lâche sa première rafale prenant en enfilade les premiers gendarmes qui tombent sur la chaussée. C'est le signal du carnage... Les gendarmes cherchent à se protéger ; ils cherchent aussi désespérément les paras.* » Les gendarmes ripostent. Bilan : 14 morts et 123 blessés chez les gendarmes. 6 morts et 24 blessés chez les manifestants.

S'il fut rapidement évident que les activistes déclenchèrent le feu, les bruits les plus fous circulent dans Alger. La rumeur s'enfle. « *L'aviation va nous canarder* », « *les paras ont tiré sur les gendarmes* ». Mais la plupart des familles d'Alger restent abasourdies devant la nouvelle : pour la première fois gendarmes et manifestants, français et pieds-noirs donc, se sont entretués.

Les mots, alors, vont remplacer les armes. La semaine qui suit sera, en effet, celle des déclarations, des discours, des proclamations, des communiqués, des allocutions... Comme si, pour empêcher que l'irrémédiable ne se reproduise, tous les acteurs – au vrai sens du terme – voulaient exorciser par le verbe le bruit des armes qui avaient claqué la veille. Ce sera d'abord le communiqué du général Challe : « *L'émeute ne triomphera pas contre l'armée française... Tout rassemblement de plus de trois personnes est interdit... C'est tout.* » Même dureté dans le ton de la première allocution du général de Gaulle, enregistrée lundi à 2 heures du matin : « *L'émeute qui vient d'être déclenchée à Alger est un mauvais coup porté à la France... Quant à moi, je ferai mon devoir.* »

Deux discours

Les cartes sont distribuées. D'un côté les partisans d'Ortiz et de Lagaillarde, retranchés derrière les barricades ou à l'intérieur des facultés, de l'autre l'armée. On sent que ni les uns ni les autres ne veulent tenter une sortie ou une attaque. Entre eux, la foule. On « *va aux barricades* » un peu comme « *on allait au Forum* ». Pour prendre des nouvelles, manifester son soutien. De son balcon, Ortiz et ses lieutenants tentent de continuer à chauffer la foule. Il faut refaire le 13 mai et attendre qu'à Paris le pouvoir se décompose. L'armée, pensent les leaders de l'insurrection, donnera, le moment voulu, le coup de pouce nécessaire. Mais quelle armée ? Si les « colonels » – c'est manifeste – sont dans le coup, le contingent, lui, ne suit pas et observe avec indifférence la comédie d'Alger. Et puis, malgré tous les efforts pour « les » faire descendre dans la rue, les musulmans ne seront jamais là.

Les écoliers, en vacances forcées, sont collés aux transistors avec toute leur *famille. Car c'est là que tout va se jouer en* fin de semaine. Deux discours vont tout emporter. Celui de Paul Delouvrier, le haut fonctionnaire, le « *patos* » (métropolitain dans l'argot pied-*noir*) va trouver le chemin du cœur, de ces pieds-noirs, qui ne l'ont jamais compris, ni aimé.

Le délégué général, qui a quitté Alger pour la base aérienne de Reghaïa, proche de la capitale, s'adresse d'abord aux Français de métropole puis à l'armée, aux musulmans et, enfin, aux pieds-noirs. « *Je vous laisse*, leur dit-il, *le dépôt le plus sacré qu'un homme puisse avoir : sa femme et ses enfants. Veillez sur Mathieu, mon dernier fils, je veux qu'il grandisse, symbole de l'indéfectible attachement de l'Algérie à la France.* » Et puis, Paul Delouvrier propose de serrer la main aux insurgés. « *Nous irons ensemble*, dit-il, *aux monuments aux morts pleurer et prier les morts de dimanche soir, morts à la fois pour que l'Algérie soit française et pour que l'Algérie obéisse à de Gaulle.* » S'ils choqueront beaucoup à Paris, ces mots sont terriblement parlants dans cette ville méditerranéenne où l'on fait plus confiance au « sang » qu'à la raison froide.

Les éléments s'en mêlent : une pluie froide a *succédé* au soleil *du début de la* semaine. Seuls les irréductibles restent auprès de Lagaillarde et d'Ortiz, et dont les colonels commencent à négocier la reddition.

De Gaulle, le vendredi soir, va porter le coup final. Si Paul Delouvrier a joué l'émotion, la sensibilité, lui, joue la fermeté, les principes. « *L'ordre public doit être maintenu. La décision que j'ai prise pour l'Algérie, qu'on sache partout, qu'on sache bien que je n'y reviendrai pas.* » Et puis, cette phrase, devenue un classique de l'éloquence gaullienne : « *Eh bien, mon cher et vieux pays, nous voici donc ensemble, encore une fois, face à une lourde épreuve...* »

Le lundi matin, on apprend qu'Ortiz *s'est enfui. Le départ de Lagaillarde est* plus digne. « *Il est exactement midi*, raconte Alain Jacob (2), envoyé spécial du *Monde, quand Pierre Lagaillarde fait sa sortie. Il est plus Pierrot, plus Lagaillarde que jamais. En uniforme de para, béret rouge, le col ouvert très bas sur la poitrine, la barbe un peu en avant, il avance d'un air martial, seul, ... les parachutistes sont au garde-à-vous. Mais le spectacle devient misérable, triste, déprimant. Derrière Lagaillarde sortent en effet tous ceux qui n'ont pas fui dans la nuit (...) les coups d'œil un peu inquiets, la hâte enfin, tout cela rappelle irrésistiblement la débâcle, la débandade.* »

L'exode, le vrai, ce sera pour plus tard. Mais, en ce lundi gris, les plus lucides des pieds-noirs comprennent que c'est bien fini, que « *la carte, elle est cassée* » entre cette France que peu d'entre eux connaissent et l'Algérie. Mais l'histoire va encore être sanglante pour en arriver au dénouement. La semaine des barricades porte en elle tous les événements tragiques qui vont suivre : la coupure de l'armée, dont une partie *participera à la folie meurtrière* et désespérée de l'OAS, l'isolement des pieds-noirs, qui sont définitivement coupés des musulmans et des « Français de France ». Le mardi, l'école reprenait.

JOSÉ-ALAIN FRALON

(1) *L'heure des colonels*, Arthème Fayard, 1970.
(2) *D'une Algérie à l'autre*, Grasset.

BIBLIOGRAPHIE

« Afghanistan, terre brûlée », *d'Etienne Dubuis*

Parti du Baloutchistan pakistanais, Etienne Dubuis a traversé l'Afghanistan d'est en ouest pour rejoindre, dans la province de Hérat, Ismael Khan, l'un des héros de la résistance, à l'époque où les troupes soviétiques se retiraient du pays. Ces « cent jours avec la Résistance » (1) se situent donc pendant l'hiver 1988-1989, au moment où les moujahiddins pouvaient penser que l'avenir du régime de Kaboul était plutôt sombre.

Le récit de ce jeune reporter a plusieurs mérites. Agrémenté de bons clichés et d'une carte simple et précise, il se lit d'un trait. L'auteur ayant bien assimilé les données essentielles du pays, l'incroyable complexité de la situation actuelle crève les yeux. Tout est raconté avec simplicité, une qualité fort appréciable. Dubuis ne confond jamais sympathies et doutes. Bref, son reportage jette le juste éclairage sur ce qui se passe aujourd'hui.

A signaler également, la réédition de l'étude de Michael Barry sur les résistances de l'Afghanistan de l'époque du Grand Moghol à l'invasion soviétique (2). Ce classique, publié la première fois en 1984, s'est enrichi d'une longue préface rédigée après la fin du retrait soviétique et qui replace la situation actuelle dans son contexte historique.

J.-C. P.

(1) Editions 24 Heures (Lausanne).
(2) Flammarion, 36 F.

URSS : le conflit du Caucase

« Notre objectif est de détruire les structures des extrémistes » qui veulent prendre le pouvoir en Azerbaïdjan

déclare le général Iazov, ministre soviétique de la défense

Le ministre soviétique de la défense, le général Dmitri Iazov, a confirmé dans un entretien à l'organe du gouvernement soviétique *Izvestia*, réalisée vendredi 26 janvier dans la capitale de l'Azerbaïdjan, que l'intervention de l'armée à Bakou avait bien été motivée par la crainte de voir les nationalistes azéris y prendre le pouvoir. *« Le Front Populaire,* a dit le ministre, *avait convoqué un meeting pour le samedi 20 janvier où il comptait proclamer le passage du pouvoir au Front populaire. »* L'armée était entrée dans Bakou dans la nuit du 19 au 20 janvier.

Le général Iazov, qui supervise personnellement sur place les opérations, a estimé qu'il y avait actuellement en Azerbaïdjan *« environ 40 000 rebelles en armes »*. *« Notre objectif,* a-t-il affirmé, *est de détruire les structures organisationnelles des extrémistes qui brûlent de prendre le pouvoir, et cela nous permettra après d'alléger l'état d'urgence pour, par la suite, l'annuler complètement. »* Il a indiqué que *« quatre-vingts extrémistes et dirigeants du Front populaire* [avaient] *été arrêtés. Leur cas sera examiné individuellement »*.

Arrestation à Moscou

Le chef de l'armée soviétique a également donné quelques détails sur l'organisation des nationalistes, expliquant : *« Ils étaient très bien informés sur les déplacements de nos troupes parce qu'ils utilisaient une cinquantaine de radio-taxis qui sillonnaient la ville et communiquaient les informations à leur état-major, installé à bord d'un bateau, le* Sabid-Aradjev, *qui croisait près de la côte de peur d'être investi. »* Il a en outre révélé que des personnels du ministère de l'intérieur local avaient rejoint les rangs des nationalistes avec leur matériel.

Dans cette chasse aux dirigeants radicaux azéris, les autorités soviétiques ont, par ailleurs, marqué un point vendredi avec l'arrestation à Moscou de M. Ektibar Mamedov. Cette arrestation, dans la nuit de jeudi à vendredi, a été conduite comme une opération militaire, par un groupe d'une quinzainze d'hommes, casqués, armés de fusils d'assaut et protégés par des gilets pare-balles qui ont investi la représentation de l'Azerbaïdjan dans la capitale soviétique . M. Mamedov avait défié les autorités soviétiques en *tenant* jeudi devant la presse internationale une conférence (*le Monde* du 27 janvier) au cours de laquelle il avait dénoncé la politique du Kremlin, mettant en garde contre *« un second Afghanistan »* en Azerbaïdjan.

Critiques des députés progressistes

Le journal *Komsomolskaïa Pravda* révèle à cet égard que deux officiers supérieurs soviétiques, anciens d'Afghanistan, avaient adressé le 19 janvier à M. Gorbatchev un *télégramme* l'avertissant qu'une intervention militaire à Bakou provoquerait *« une rupture totale des relations entre l'armée et la population, tout en mettant en danger les familles des soldats et en alimentant le sentiment anti-russe »*.

Plusieurs députés progressistes soviétiques du groupe interrégional ont par ailleurs lancé, vendredi, un appel à la convocation d'urgence du Soviet suprême de l'URSS pour examiner le conflit du Caucase et ont critiqué les conditions dans lesquelles avait été instauré l'état d'urgence à Bakou.

Dans une déclaration, ces députés ont déploré que la *« réaction du centre ait été de nouveau tardive »* face aux violences d'*« extrémistes »* à Bakou. Le texte, signé en particulier par les députés Iouri Afanassiev, Sergueï Stankievitch, Arkadi Mourachov, Nikolaï Medvedev, relève en outre que la dégradation de la *situation au Caucase intervient* dans un *« voisinage douteux »* dans le temps avec le plénum du comité central du Parti communiste soviétique sur la Lituanie, fin décembre, le plénum de préparation au vingt-huitième congrès du PC soviétique, les 5 et 6 février, et enfin avant les élections locales de mars. Les députés progressiites déplorent enfin que le Conseil des nationalités, l'une des deux chambres du Soviet suprême, n'ait pas été consulté pour tenter de trouver un *« règlement au conflit »*.

Plusieurs des signataires de ce texte ont été reçus par le premier vice-président du Soviet suprême de l'URSS, M. Anatoli Loukianov. Selon M. Nikolaï Medvedev (Riga), ce dernier a reconnu *« à la fin de l'entretien »* que la direction soviétique aurait dû entamer en Azerbaïdjan un dialogue avec les *« organisations les plus influentes, comme le Front populaire »* au lieu de tenter de *« régler tout en premier lieu avec les organisations du Parti communiste »*. Ces organisations, a jugé M. Medvedev, n'ont plus *« aucune autorité non seulement en Azerbaïdjan, mais aussi dans toute une série d'autres régions »*. – *(AFP, Reuter)*

Côté turc

Le Nakhitchevan en direct

ARALIK (Turquie)

de notre envoyée spéciale

Le Nakhitchevan en direct. Posé sur une caisse au bout d'une longue table en bois sur laquelle sont posés pêle-mêle des bocaux de bonbons poisseux, des oeufs, du sucre ou de l'huile, un poste de télévision grésillant transmet le journal de la République de Nakhitchevan, à 5 kilomètres de l'autre côté de la frontière. Ils sont, ce soir-là, une vingtaine d'hommes, le visage grave, serrés autour du poêle, à dévorer sur l'écran une mauvaise image noir et blanc du présentateur, un jeune homme, l'air les et triste, qui lance *« des appels à l'aide au Croissant-Rouge et à tout le monde »*. *« Nous sommes cernés par des extrémistes arméniens,* dit-il. *Nous sommes en réel danger. » « Les pauvres, les pauvres »,* laisse échapper un vieil homme dans l'assistance alors que ce sont maintenant les images d'un meeting qui défilent. Des femmes en pleurs, un homme qui harangue la foule qui lui répond poings levés, puis brusquement des gens qui lancent dans un grand feu de bois leurs cartes de membre du Parti communiste.

Depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de cette petite république autonome le 20 janvier, le geste s'est répété à plusieurs reprises, affirme M. Celak Bayat, l'épicier du village d'Aralik chez qui tous se rassemblent pour voir ce qui se passe de l'autre côté. Il est le seul à capter la télévision du Nakhitchevan sur ce vieux poste qu'un enfant frappe du poing quand le son s'évanouit. A l'en croire, le PC du Nakhitchevan a plus ou moins soutenu la déclaration d'indépendance et, pour l'instant, si l'armée rouge encercle la province, elle n'y a pas pénétré. *« Depuis qu'elle est à proximité, il n'y a pas eu d'attaque arménienne contre les villages »,* affirme le présentateur, ce qui fait espérer aux habitants d'Aralik qu'elle va entrer pour pactiser avec les séparatistes.

Apparaît sur l'écran un intellectuel local, qui affirme : *« Nous continuerons à nous battre jusqu'à l'indépendance. Tous les téléphones ont été coupés... »* Le son s'interrompt de nouveau et viennent encore quelques images du meeting.

L'angoisse pointe à Aralik où, depuis la disparition de la télévision de Bajkou, le 19 janvier, on craint chaque soir qu'il n'en soit de même pour celle du Nakhitchevan. Or c'est le seul contact avec les frères de l'autre côté, et ici beaucoup de familles y ont des parents.

Ce soir, c'est l'attente qui se poursuit, avec cette seule question : que va faire l'armée rouge alors que Moscou a jugé anticonstitutionnelle cette déclaration d'indépendance ?

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Nomination d'un nouveau premier ministre azerbaïdjanais.** – Un nouveau premier ministre de la République d'Azerbaïdjan a été nommé, a annoncé vendredi 26 janvier une radio de Bakou captée par les services de la BBC à Londres. M. Gasan Aziz Gasanov présidera le présidium du conseil des ministres d'Azerbaïdjan, en remplacement de M. Ayaz Moutalibov, élu premier secrétaire du PC d'Azerbaïdjan lors d'un plénum réuni dans la nuit de mercredi à jeudi. – *(AFP.)*

□ **Le Parlement d'Estonie maintient le rôle dirigeant du parti.** – Le Soviet suprême (Parlement) d'Estonie, réuni en session ordinaire, a rejeté vendredi 26 janvier l'abandon de l'article 6 qui prévoit le rôle dirigeant du parti. *« Avec 187 pour, 20 contre et 24 abstentions, il manquait deux voix au projet d'amendement pour qu'il obtienne la majorité des deux tiers des 283 députés »,* nécessaire à un changement constitutionnel, a indiqué l'agence Tass. – *(AFP.)*

RDA : la crise politique

L'opposition exige que le gouvernement d'union nationale soit indépendant des partis

Constamment sur la défensive,faisant eau de toutes parts,le Parti communiste est-allemand (SED)essayait encore en cette fin de semaine de faire front. Réunis jusque tard dans la nuit du 26 au 27 janvier à Berlin-Est,le comité directeur et les dirigeants des circonscriptions de tout le pays ont à nouveau rejeté les appels à la dissolution et à la *« capitulation »*. M. Gregor Gysi,le président du SED,a estimé que le parti avait encore un rôle à jouer pour barrer la voie à ceux qui ne pensent qu'en *« terme national étroit »*.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Les nouvelles de vendredi n'avaient, comme à l'habitude, été qu'à moitié bonnes. Les partis et formations d'opposition ont, certes, fini par accepter la proposition qui leur avait été faite en début de semaine par le premier ministre communiste et réformateur, M. Hans Modrow, d'entrer dans un gouvernement d'union nationale. Mais ils exigent, en contre partie, que ce cabinet soit *« indépendant des partis »* et que ses membres soient nommés par la table ronde.

Rendez-vous avait été pris pour dimanche en fin d'après-midi, avec M. Modrow, pour préciser de vive voix ces contre-propositions et engager la discussion sur une éventuelle répartition des portefeuilles. Les négociations devraient se poursuivre lundi, lors de la nouvelle session de la table ronde en présence des partis de l'opposition et de ceux représentés dans le gouvernement sortant. Ce dernier, dominé encore par le Parti communiste, a vécu.

Un consensus restreint

Bien qu'il soit toujours formellement en place, il a terminé la semaine, ébranlé par le retrait du Parti chrétien-démocrate, associé aux communistes au sein de l'ex-Bloc national qui s'était dissous en décembre ; sans compter la démission, en début de semaine, du ministre des finances, Mme Nickel, poursuivie à Leipzig pour *« mauvaise gestion »*.

Les rapports sont loin d'être simples au sein de l'opposition, qui comprend des partis et des mouvements aussi divers que le Parti social-démocrate, le Renouveau démocratique – proche de la CDU ouest-allemande, – Neues Forum, qui tenait ce week-end ses assises constitutives nationales, les groupes écologistes féministes – et autres.

La conclusion de l'accord a demandé de longues journées de discussion. Un consensus existait seulement sur la nécessité de trouver une formule de gouvernement qui permette d'attendre dans le calme les élections de mai *sans risquer de tomber dans un* piège.

Une série de garde-fous

Beaucoup redoutaient une tentative du Parti communiste de se refaire une virginité à leurs dépens. D'où une série de garde-fous pour garantir à tout moment le contrôle de l'action gouvernementale. L'accord prévoit notamment la création de groupes de travail qui doivent permettre au gouvernement et à la table ronde d'élaborer des propositions consensuelles dans tous les domaines importants, de la justice à l'économie, de la politique étrangère à la politique communale, de l'environnement à la politique sociale.

A en croire plusieurs des personnalités présentes à la « Maison de la démocratie », où se déroulaient les discussions, le souhait général est que M. Modrow continue à diriger le gouvernement, à condition toutefois qu'il mette entre parenthèses son appartenance au Parti communiste. Le premier ministre a souligné à plusieurs reprises cette semaine qu'il se considérait dans ses fonctions actuelles comme responsable devant le peuple et non devant un seul parti. M. Modrow, qui était vendredi en visite à Vienne, n'a pas écarté les exigences de l'opposition mais, indiqué que les décisions revenaient au Parti communiste lui-même.

HENRI DE BRESSON

□ **YOUGOSLAVIE : grèves et manifestations au Kosovo.** – L'appel à la grève générale pour le vendredi 26 janvier lancé notamment par les étudiants de souche albanaise pour exiger la levée de l'état d'urgence au Kosovo et la libération des prisonniers politiques, n'a été que partiellement suivi. Selon les autorités locales, une dizaine d'entreprises ont été paralysées par des débrayages. Toutefois, dans les villes de Pec et Titova-Mitrovica, des groupes de manifestants ont dressé des barricades dans les rues et ouvert le feu sur les forces de l'ordre. La police n'a pas répliqué et ces affrontements n'auraient fait aucun blessé. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE : le onzième congrès du POUP

Les communistes veulent former un « nouveau parti de gauche »

En état de choc depuis les élections de juin 1989, qui, pour la première fois en Europe de l'Est, se soldèrent par une victoire écrasante de l'opposition démocratique, le Parti communiste polonais (POUP) ouvrait samedi 27 janvier son onzième congrès. Au programme : liquidation du POUP et création d'un « nouveau parti de gauche » aux contours imprécis sur lequel plane le spectre de la scission.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas un congrès que devaient tenir ce week-end les mille six cents délégués du PC polonais mais deux, et, pour bien marquer la différence, *Trybuna Ludu*, l'organe du POUP, emploie deux mots distincts : *zjazd* et *kongres*. Les deux mots veulent dire la même chose – congrès – et désignent le même forum, mais le premier était traditionnellement utilisé pour les dix précédents congrès du POUP, qui a régi la vie politique polonaise pendant quarante-deux ans. Il était donc impératif d'en trouver un autre pour symboliser cette nouvelle formation censée naître dimanche 28 janvier des cendres du POUP, dont la mort était planifiée pour samedi au cours de son 11e et dernier *zjazd*.

Au départ de cette délicate opération une constatation à peu près générale : l'ancien parti marxiste-léniniste n'est plus viable dans la situation actuelle puisque, conçu pour avoir un rôle dirigeant, il s'est retrouvé dans l'opposition dès que les électeurs ont eu la moindre chance d'exprimer un choix. Pour l'actuel premier secrétaire du POUP, M. Mieczyslaw Rakowski, c'est clair : *« Les partis nés de la troisième Internationale sont finis. »* Le PC hongrois, qui s'est tranformé en *« parti socialiste »* il y a trois mois, l'avait d'ailleurs compris avant lui. Pourtant les communistes polonais ne se résignent pas à sombrer corps et biens, faisant valoir qu'ils n'ont pas été chassés du pouvoir par la force comme leurs camarades tchécoslovaques ou roumains, mais aux termes d'un accord qu'ils avaient eux-mêmes négocié avec l'opposition autour de la fameuse table ronde du printemps 1989.

Deux candidats à la présidence

Contrairement aux PC hongrois et tchécoslovaque, affirmait vendredi M. Rakowski devant la presse, *« le parti polonais, qui ne s'est pas désintégré, a une chance de devenir une force politique influente en Europe centrale et orientale »*. Pour cela, il faut le débarrasser de ses vieux oripeaux discrédités et le transformer en un *« parti de socialisme démocratique. »*

Que sera ce parti et qui le dirigera ? Ce sont là en réalité les enjeux du congrès. La blague circule déjà que M. Rakowski, qui avait si longtemps voulu être premier secrétaire, finira dernier secrétaire. Et pourtant cet ancien premier ministre ne semble pas avoir dit son dernier mot ; son nom est en effet le plus fréquemment avancé comme l'un des deux candidats à la présidence du nouveau parti. Il devrait avoir comme principal rival M. Tadeusz Fiszbach.

Ex-premier secrétaire du parti à Gdansk, signataire des accords de Gdansk de 1980 et à ce titre écarté de son poste sous la loi martiale, M. Fiszbach, cinquante-cinq ans, est revenu à la vie publique à la faveur des élections de juin dernier. Il est depuis vice-président de la Diète. M. Fiszbach a maintenu de bonnes relations avec M. Lech Walesa, et celui-ci vient de lui faire un cadeau empoisonné en déclarant publiquement qu'il soutenait sa candidature à la présidence du nouveau parti. Les partisans de M. Rakowski aiment à dire que si une scission se dessine lors de ce congrès, elle se fera sur des questions de personnes et non de fond.

Il est vrai que si M. Fiszbach a pris la peine de détailler, notamment dans la presse, sa conception du futur parti, assez proche de la social- démocratie, M. Rakowski, lui, est resté beaucoup plus flou. Mais deux questions notamment devraient fournir aux délégués l'occasion de se différencier : celle de l'évaluation du passé – M. Fiszbach exige que le nouveau parti rompe totalement avec le passé du POUP depuis la période stalinienne jusques et y compris la loi martiale, tandis que M. Rakowski, qui participa lui-même à l'application de l'état de guerre, préfère éviter ce débat – et celle de l'attitude du futur parti face au gouvernement et à Solidarité.

M. Fiszbach est pour une coopération étroite, voyant même pour le parti un rôle de composante de la majorité, alors que *pour M. Rakowski, qui fut longtemps* un ennemi personnel de M. Walesa, le parti doit se réserver le pouvoir de critiquer.

Tout est entre les mains des délégués, parmi lesquels, dit-on, l'appareil est assez bien représenté. Malgré la multitude de plates-formes et de groupes qui se sont formés, un souci devrait les encourager à sauvegarder l'unité du parti : celui du transfert du patrimoine du POUP vers le nouveau parti, une question déjà mise à mal par le Parlement qui étudie actuellement la possibilité de nationaliser les biens du parti.

SYLVIE KAUFFMANN

EUROPE

ROUMANIE : premiers procès des proches de Ceausescu

Les autorités veulent établir une analogie avec le tribunal de Nuremberg

Le procès de quatre anciens dignitaires du régime Ceausescu devait s'ouvrir, samedi 27 janvier, dans le bâtiment de l'académie militaire de Bucarest.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Am fost un dobitoc » (« J'ai été un imbécile »). Cette confession de Tudor Postelnicu, l'ancien ministre de l'intérieur de Nicolae Ceausescu, pourrait laisser présager, sauf surprise, l'ambiance générale du procès. Les quatre accusés, en effet, semblent décidés à plaider coupable. Contrairement à leur ancien chef et à sa femme qui, au cours de leur « procès », avaient fait preuve d'une morgue et d'une obstination impressionnantes, les inculpés paraissent disposés à entrer complètement dans le jeu de leurs procureurs et à charger, comme moyen de défense essentiel, Nicolae Ceausescu.

C'est pour faire oublier la parodie de jugement du couple Ceausescu, mais aussi pour donner des gages à une population qui estime l'épuration bien timide que les dirigeants du Front de salut national (FSN) donnent tant de publicité à ce procès, qui sera ainsi retransmis à la télévision. Vendredi, pour la troisième fois, celle-ci a diffusé le film américain, – avec Spencer Tracy – tiré *du procès des dignitaires nazis* à Nuremberg. C'était vouloir faire clairement l'analogie avec un « Nuremberg roumain », comme certains, ici, qualifient déjà le procès. Celui-ci risque pourtant de décevoir ceux qui attendaient un véritable diagnostic du régime Ceausescu. Pour cela il faudra sans doute attendre quelques mois les autres procès prévus, dont celui du fils de l'ancien dictateur.

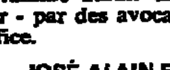
La personnalité et le rôle joué par les quatre inculpés ne sont pourtant pas insignifiants puisqu'ils ont été tous les quatre au cœur du dispositif mis en place par le dictateur. Mais Emil Bobu, numéro trois du régime, Tudor Postelnicu, ministre de l'intérieur, Ion Dinca, membre du bureau politique du Parti communiste, Manea Manescu, vice-président de la République, ne seront pas jugés au cours de ce procès pour l'ensemble de leurs méfaits mais uniquement - si l'on peut dire - pour leur responsabilité dans la répression des manifestations de la fin décembre. Les quatre accusés pourraient d'ailleurs l'être plus tard pour d'autres crimes.

En ce qui concerne la répression des manifestations, il leur sera difficile de nier leur responsabilité. L'acte d'accusation comporte un certain nombre de pièces, *notamment la retransmission* très précise de réunions de coordination prouvant qu'ils ont bien donné l'ordre de tirer sur la foule des manifestants.

Les quatre inculpés sont accusés de *« complicité de génocide »*, selon l'article 357 du code pénal roumain, et sont passibles à ce titre de la prison à perpétuité puisque la peine de mort a été abolie par le nouveau régime. Sans marginaliser - qui pourrait le faire ? - la monstruosité de la répression (plusieurs milliers de morts), on peut cependant estimer inapproprié le terme de *« génocide »*, un mot chargé de suffisamment d'histoire pour ne pas être banalisé.

Le procès, qui pourrait ne pas durer longtemps (entre deux et dix jours, estime-t-on généralement à Bucarest), sera instruit par le tribunal militaire de la ville et les accusés seront défendus - sauf sans doute pour l'un d'entre eux, dont la famille aurait choisi un défenseur - par des avocats commis d'office.

JOSÉ-ALAIN FRALON



ESPAGNE : le Parti socialiste éclaboussé

Accointances familiales et affaires lucratives

Les lucratives activités commerciales de M. Juan Guerra, frère du vice-président du gouvernement espagnol, M. Alfonso Guerra, ont provoqué un scandale qui commence à mettre en *fâcheuse posture* les socialistes au pouvoir.

MADRID

de notre correspondant

Si l'on en croit les révélations de la presse, M. Juan Guerra a vraiment le sens des affaires. Lui qui était encore chômeur au moment de l'arrivée des socialistes au gouvernement, il y a sept ans, se retrouve aujourd'hui *à la tête d'un coquet patrimoine* immobilier, avec de multiples propriétés et appartements disséminés dans toute l'Andalousie. Il est en outre membre de plusieurs sociétés dans le secteur de la construction.

Cette fulgurante ascension professionnelle n'est pas due exclusivement à ses talents pour le négoce, et ses accointances familiales semblent l'avoir puissamment servi. C'est en les invoquant qu'il aurait même réalisé certaines des plus lucratives de ses opérations. Ainsi, par exemple, le projet de construction d'un grand ensemble touristique à Barbate, dans la province de Cadix – paralysé faute de répondre aux normes légales, – fut soudain autorisé, grâce à une intervention auprès du maire socialiste de la ville de M. Juan Guerra, qui fut apparemment généreusement récompensé de sa collaboration par la société de construction.

M. Juan Guerra a réalisé, toujours selon la presse espagnole, d'autres bonnes affaires. Comme celle de représenter en Andalousie une entreprise fabriquant des plaques d'automobiles et qui allait bénéficier, de la part de l'administration, d'un traitement de faveur unanimement dénoncé par ses concurrentes. Toutes ces florissantes activités n'avaient pas empêché M. Juan Guerra de déclarer au fisc, en 1987, une modeste base imposable d'à peine 1,4 million de pesetas (70 000 F).

Dans quelle mesure M. Alfonso Guerra était-il au courant de la débordante activité commerciale de son frère ? On l'ignore encore, faute de version officielle. Face à l'opposition, ravie de l'aubaine et bien décidée à monter l'affaire en épingle, le gouvernement s'est jusqu'ici réfugié dans le silence.

Lors d'une brève intervention à la télévision, M. Alfonso Guerra s'est contenté de s'affirmer victime d'une campagne de *« lynchage moral »*. Sans défendre à aucun moment son frère, il a fait valoir qu'il ne pouvait être tenu lui-même pour responsable des activités des membres de sa famille. Face à la tournure prise par les événements, cette ligne de défense apparaît toutefois désormais insuffisante, et dans les milieux socialistes on reconnaît que M. Alfonso Guerra *devrait finalement comparaître* au début de février devant le Parlement pour expliquer sa version des faits.

Quant à son frère, il est resté la plupart du temps claquemuré dans l'une de ses propriétés andalouses. Il a simplement fait savoir qu'il avait demandé à être suspendu *« provisoirement »* de son appartenance au PS, afin de pouvoir se défendre plus librement. Ce qu'il ne va pas tarder à *faire d'ailleurs, car, pressé par* l'opposition, le ministère public s'est finalement décidé à ouvrir une enquête sur ses étonnants succès commerciaux.

THIERRY MALINIAK

Les propos de M. Mitterrand sur les « minorités nationales »

Mise au point de l'Elysée après les protestations roumaines

L'Elysée a officiellement réagi, jeudi 25 janvier, à la mise en cause de M. Mitterrand par le ministère roumain des affaires étrangères reprochant au président français ses propos au sujet des minorités nationales (*le Monde* du 26 janvier). Contestant la signification qu'en donnent les autorités roumaines, M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, a invité à se reporter à la lettre des propos tenus par le président de la République : *« On constatera »*, a assuré le porte-parole, que le président de la République *« a au contraire déclaré que l'intérêt de l'Europe était de garantir les frontières et l'intégrité des Etats »*. *« Le président*, a poursuivi M. Védrine, *a ajouté qu'un statut des minorités permettrait de régler beaucoup de cas sans s'en prendre aux frontières. Toute autre interprétation est donc inexacte et regrettable. »*

En voyage officiel en Hongrie, M. Mitterrand avait déclaré, le 19 janvier dernier : *« L'intérêt de l'Europe aujourd'hui est de garantir les fontières, mais la garantie des frontières ne doit pas être assortie d'une sorte de refus de considérer le sort de minorités lorsqu'elles sont opprimées. »* Une incise sur la question *« particulièrement douloureuse »* des minorités hongroises avait beaucoup ému les autorités roumaines, dont le pays compte 2,3 millions de citoyens d'origine hongroise.

Jeudi, les dirigeants des principaux partis roumains, hors le CFSN, ont fait une démarche auprès de l'ambassade de France à Bucarest pour protester contre les déclarations de M. Mitterrand. Interrogé à la télévision roumaine, l'ambassadeur de France, M. Jean-Marie Le Breton a pour sa part insisté sur la traditionnelle amitié entre la France et la Roumanie.

Les quatre accusés

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Voici les quatre accusés qui comparaissaient samedi 27 janvier devant le tribunal militaire de Bucarest :

- Emil Bobu, 67 ans, homme de confiance du couple Ceausescu, était peu connu. Membre du comité central du Parti communiste depuis 1965, il remplace en 1973 Ion Stanescu comme ministre de l'intérieur. En novembre 1974, il entre au comité politique exécutif (Politburo) du parti et devient secrétaire général du comité central en 1975.

- Ion Dinca, premier vice-premier ministre depuis mars 1980, maire de Bucarest entre 1976 et 1979 ; il est entré comme suppléant au comité central du Parti communiste en juillet 1976.

- Tudor Postelnicu, membre du comité central du Parti communiste puis membre suppléant au comité politique exécutif, il était chef du département de la sécurité chargé de la Securitate, avant d'être nommé ministre de l'intérieur en octobre 1987.

- Manea Manescu, 74 ans, considéré comme un des idéologues du régime, il a travaillé dès 1944 avec Nicolae Ceausescu, notamment dans la réorganisation des mouvements de jeunesse communistes. Economiste de formation, professeur à l'université de Bucarest, membre de l'Académie des sciences sociales et politiques, il est membre du comité politique exécutif depuis 1983. Vice-premier ministre de 1972 à 1974, il a été premier ministre entre 1974 et 1979 avant de devenir vice-président du Conseil d'Etat (président de la République).

J. A. F.

Le pouvoir affaibli

Suite de la première page

Il est malaisé de distinguer si la décision de M. Mazilu est le résultat direct de ces pressions extérieures ou la décision d'un homme qui a déjà montré qu'il savait faire preuve d'une certaine versatilité. Bien que numéro deux du CFSN, Dimitru Mazilu n'avait pas été le dernier à surenchérir sur les exigences des quelque trois mille personnes venues manifester bruyamment, le 12 janvier dernier, devant les fenêtres du ministère des affaires étrangères où travaillent le Front et le gouvernement. Juché sur un char, à côté de M. Iliescu et de M. Roman, se signant à genoux de façon démonstrative, M. Mazilu avait repris à son compte les slogans les plus extrêmes contre l'ancien Parti communiste et ceux qui en étaient issus, dont, notamment... M. Iliescu. Sous la pression de la foule, un décret mettant hors la loi le Parti communiste et un autre rétablissant la peine de mort avaient été pris sur le champ par la direction du Front paniquée. Quelques jours plus tard, les deux décrets étaient abrogés et M. Mazilu faisait son autocritique.

Le Front, néanmoins, ne l'avait pas alors relevé de ses fonctions. L'a-t-il poussé cette fois vers la sortie en s'appuyant sur une campagne de presse plus ou moins dirigée ou M. Mazilu, conscient de la détérioration de la situation politique, a-t-il préféré tenter de garantir son avenir en prenant les devants ? Ce qui est certain c'est que dans une situation politique extrêmement tendue la direction du Front fait preuve d'une nervosité qui pourrait bien se retourner contre elle.

Dans la perspective de la manifestation de dimanche, le CFSN, après avoir fait savoir que le parcours prévu *« n'était pas conforme »* au décret pris jeudi et délimitant les lieux autorisés pour manifester (quatre parcs de la capitale !), vient de prendre à nouveau un décret qui ne risque guère de calmer les esprits.

Selon ce nouveau texte, sera punie de un à dix ans de prison, toute attaque verbale ou physique à l'encontre de militaires ou de civils en fonction officielle. Cela pour *« protéger la dignité et consolider l'autorité des personnes chargées de préserver les conquêtes de la révolution populaire »*. Sera également punie de un à cinq ans de prison toute *« insulte, calomnie ou menace »* contre un militaire dans l'exercice de ses fonctions. Des peines encore plus lourdes sont prévues si des policiers sont blessés ou même bousculés (le décret parle de « voies de fait »).

Autant d'initiatives qui risquent de remettre en question les discussions qui devaient s'engager samedi avec les autres partis afin de discuter de la prochaine loi électorale – préparée par M. Mazilu !

JOSÉ-ALAIN FRALON

M. Cossiga président-spectateur

Suite de la première page

On sent bien que ce vétéran de la démocratie chrétienne n'apprécie guère cette Constitution post-mussolinienne adaptée à une société rurale et dont le but essentiel était d'éviter l'apparition d'un nouvel homme « providentiel ». Mais il ne pipe pas mot de ses sentiments, en bon gardien d'une loi que la majorité des Italiens – mais non pas des partis, à l'exception du PS – jugent dépassée.

A la fois flegmatique et volubile, pragmatique et intransigeant, le huitième président de la République italienne est avant tout un homme scrupuleux. Beaucoup *trop* d'ailleurs aux yeux de la presse transalpine qui, lui reprochant ses silences, regrette ostensiblement son volubile prédécesseur au palais du Quirinal, *le* très populaire – *et* socialiste – Sandro Pertini.

Contrariété

Chef nominatif des armées et *« garant de l'unité nationale »*, M. Cossiga, soixante-deux ans, n'est pas assigné à résidence dans son palais présidentiel, où M. Gorbatchev lui rendit visite quelques jours avant le sommet de Malte. Mais même les voyages à l'étranger sont source de contrariété. Tel est le cas par exemple de cette visite en France, du 29 janvier au 2 février, et qui comprend un crochet par Toulouse, Avignon et Aix-en-Provence. *« Pour moi*, nous dit M. Cossiga, connu pour sa francophilie, *c'est un véritable pèlerinage culturel, un retour aux sources, dont il s'agit. Vous ne pouvez pas imaginer combien vos écrivains chrétiens comme Mounier, Bernanos, Maritain, Mauriac ont été importants pour nous pendant les années du fascisme. Mais je ne pourrai même pas le dire, sinon on m'accuserait de faire la propagande de la démocratie chrétienne... »*

Autres sujet qui captive M. Cossiga, dont le grand regret sera de n'avoir jamais été ministre des affaires étrangères : la crise du communisme et l'évolution de l'Union soviétique. Nul doute qu'il en sera beaucoup question au cours des entretiens avec M. Mitterrand, auxquels assistera, Constitution oblige, M. de Michelis, le ministre italien des affaires étrangères. M. Cossiga est particulièrement désireux d'interroger M. Mitterrand sur son idée de confédération européenne dans laquelle, en tout état de cause, la France devrait, selon lui, *« jouer un grand rôle »*. La question de la réunification allemande sera aussi à l'ordre du jour. S'y opposer, estime le président italien, *« serait une erreur, car la nation allemande existe »*, mais il faut que *« les dirigeants est-allemands qui viendront comprennent les impératifs de sécurité de l'URSS et des autres peuples européens »*.

« La fiction devient réalité »

A propos de l'avenir de M. Gorbatchev, M. Cossiga, fidèle à sa prudence quasi ecclésiastique, évite un pessimisme trop prononcé. *« J'espère en la raison »*, affirme-t-il en se réfugiant derrière Pascal et Descartes. Mais il est clair que l'homme nourrit de profonds doutes sur la possibilité, pour M. Gorbatchev, de mettre sur pied *« un vrai Etat fédéral où une vraie autonomie des Républiques se substituerait à l'indépendantisme »*. L'avènement du multipartisme, en tout état de cause, n'est pas pour demain, et les Occidentaux doivent garder à l'esprit que *« la restauration de la démocratie passe par la restauration des libertés économiques »*. Ils ont cru, selon M. Cossiga, la propagande soviétique. *« Les valeurs traditionnelles ont finalement mieux survécu là-bas qu'on ne croyait. Qui croyait, par exemple, que la force sociale de l'Eglise uniate s'était maintenue ? Celle de l'Eglise luthérienne balte ? »*, demande-t-il avant de se réjouir que *« la fiction soviétique devienne aujourd'hui réalité ; les soviets locaux commencent enfin à croire qu'ils détiennent un pouvoir, ils prennent enfin au sérieux la Constitution soviétique... »*.



La tragédie Moro

Premier ministre à deux reprises (1979 et 1980), sept fois titulaire d'un maroquin ministériel (défense et intérieur), *« Il professore »* fut à vingt-huit ans le plus jeune ministre de la République puis, à cinquante-quatre ans, le plus jeune président du Sénat. C'est en juin 1985 et au premier tour – ce qui ne s'était jamais vu depuis 1947 – qu'il devint le plus jeune locataire du Quirinal. Elu pour sept ans, Francesco Cossiga avait pourtant affirmé, en 1978, qu'on pouvait désormais le considérer *« comme politiquement mort »*. C'était le 16 mars. Quelques heures plus tôt, dans le coffre d'une voiture stationnée au centre de Rome, la police avait retrouvé le cadavre d'Aldo Moro, assassiné par les Brigades rouges, cinquante-quatre jours après son enlèvement.

Psychologiquement brisé, le ministre de l'intérieur de l'époque fit un geste sans précédent dans un pays où la coutume politique veut qu'on s'accroche, quoi qu'il arrive, aux sinécures ministérielles : il endossa la responsabilité du drame et donna sa démission. Cet homme aux cheveux blancs, aussi intègre dans sa vie publique que privée, ce Sarde de haute stature aux manières onctueuses, qui avait réorganisé les forces de l'ordre pour mener la lutte de l'Etat contre le terrorisme, ce politicien affable, mais ferme sur les principes, que les manifestants gauchistes traitaient de *« tueur »* dans les rues de Rome, avait tout au long refusé de négocier avec les Brigades rouges la libération du président de la Démocratie chrétienne.

Aldo Moro était plus que son mentor, celui qui, dès 1966, lui avait mis le pied à l'étrier : il était son ami. Qui pourra jamais décrire le drame profond vécu, alors, par ce catholique fervent ? Treize mois après la tragédie, Francesco Cossiga revenait comme un phénix par la grande porte de la politique italienne, celle du Palais Chigi, siège du gouvernement.

Entré dès l'âge de seize ans *dans la grande famille* de la démocratie chrétienne malgré un grand-père franc-maçon et un cousin qui allait devenir célèbre à la tête du Parti communiste – il s'agit d'Enrique Berlinquer, originaire comme lui de Sardaigne, – M. Cossiga, *« le démocrate chrétien atypique »*, comme disent les gazettes, ne devait quitter son parti bien-aimé que contraint et forcé pour devenir, quarante ans plus tard, *« le président de tous les Italiens »*.

Premier ministre pour la seconde fois entre janvier et juin 1980, quand ce fut le tour des Italiens s'assumer la présidence de la CEE, c'est à lui qu'échut la délicate mission de faire adopter la réduction de la contribution britannique. Atlantiste convaincu, c'est encore *lui* qui, *malgré l'opposition* des communistes italiens, à l'époque au faît de leur puissance, parvint à faire approuver par le Parlement l'installation dans la péninsule de Pershing et de missiles de croisière américains. Pas étonnant si la géostratégie planétaire est restée sa passion secrète.

JACQUES AMALRIC et PATRICE CLAUDE

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Les médias du camp chrétien cèdent à la pression du général Aoun

La majorité des médias du camp chrétien au Liban ont cédé à la pression du général Michel Aoun, en acceptant, après un bras de fer de neuf jours, de ne plus donner son titre au président Elias Hraoui. Aux termes d'un *« compromis »* accepté mercredi soir 25 janvier par les responsables de presse, les journaux et les radios du *« pays chrétien »*, où s'exerce l'autorité du général Aoun, s'abstiendront désormais de désigner par leurs titres l'ensemble des dirigeants libanais, quel que soit leur bord.

Les deux principales radios du camp chrétien – l'une contrôlée par la milice des Forces Libanaises (FL) et l'autre par le parti Kataëb (phalanges) – ont repris jeudi leurs bulletins d'informations après une interruption de neuf jours.

Ces radios, qui bénéficient d'une très large audience, parlent dorénavant de *« M. Hraoui »*. *« C'est un compromis que nous avons accepté à contre-coeur, en soulignant qu'il devait être provisoire. Mais c'était le prix de notre survie »*, a assuré à l'AFP un responsable de presse.

Un journaliste chrétien ne cachait pas pour sa part sa déception. *« C'est une capitulation de la presse en bonne et due forme*, confiait-il. *On commence par accepter de ne plus donner son titre au président Hraoui, puis on devra accepter de ne plus diffuser sa photo, et ensuite de ne plus évoquer son nom. »*

Ce compromis ne semble pourtant pas avoir réussi à normaliser dans l'immédiat la situation de la presse quotidienne. *Al Dyar* et *Al Bayrak*, suspendus pendant une semaine, ont reparu vendredi, mais la diffusion d'*Al Nahar* est toujours interdite par les censeurs du général Aoun.

Al Nahar, imprimé à Beyrouth-Ouest sous contrôle syrien, continue de désigner par leurs titres le président Elias Hraoui et les ministres du gouvernement de M. Selim Hoss, contrairement aux directives du général Aoun, qui préside un gouvernement de militaires chrétiens.

SOUDAN

Le spectre de la famine resurgit dans le Sud

Le spectre de la famine resurgit au Soudan, rapporte de Khartoum l'envoyé spécial du *New York Times*, qui ajoute que les ambassadeurs occidentaux dans la capitale soudanaise se plaignent que leurs efforts en vue de reprendre les transports de vivres vers le Sud-Soudan soient bloqués par le chef de la junte, le général Bechir.

A la suite de la décision de la junte soudanaise d'interdire en novembre, pour des raisons de sécurité, les transports de vivres vers le Sud, des centaines de milliers de personnes sont à nouveau exposées à la famine. En décembre, les fonctionnaires des organisations humanitaires, en butte aux tracasseries administratives et autres, ont commencé à quitter le pays. Le *New York Times* affirme que, selon les milieux humanitaires de Khartoum, l'avion de Médecins sans frontières abattu en décembre dans le Sud, a été délibérément détruit par les militaires dans le but de dissuader les organisations de secours. Quatre personnes dont trois Français ont péri dans cet « accident »

La situation alimentaire à Juba s'est aggravée à la suite de la pression militaire exercée par l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Selon Mme Bertoli, responsable de la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique, évacuée vers Nairobi, la population de Juba se trouve dans une situation désespérée, les rations alimentaires étant actuellement réduites à 200 grammes de maïs par jour et par personne.

AMÉRIQUES

PANAMA

La campagne en faveur de l'abolition de l'armée prend de l'ampleur

Alors que les Etats-Unis retirent peu à peu leurs troupes, qui ont participé le 20 décembre à l'intervention militaire contre le régime du général Noriega (il reste environ dix huit mille soldats dont douze mille basés en permanence le long du canal interocéanique), la Force publique créée par le nouveau gouvernement panaméen, prend le relais, se bornant pour l'instant à assurer des fonctions de police.

PANAMA

de notre correspondant en Amérique centrale

Les milieux politiques, les organisations professionnelles, l'Eglise et la presse sont, dans l'ensemble, hostiles à la création d'une nouvelle armée pour remplacer les Forces de défense, totalement discréditées après la dictature du général Noriega et après, au total, vingt et un ans de régime militaire. Les autorités estiment cependant souhaitable la formation d'unités spécialisées chargées de la défense du territoire et de la lutte contre le terrorisme.

« Nous ne voulons plus jamais d'armée ! » Le président Guillermo Endarra ne cesse de le répéter depuis le 20 décembre et il vient de le dire une fois de plus lors de son séjour au Costa Rica où l'armée a été abolie en 1949 pour être remplacée par une Garde civile.

Les discussions avec le président costaricien, M. Oscar Arias, Prix Nobel de la paix en 1987, ont notamment porté sur ce thème. Celui-ci a *« pris la liberté de proposer au Panama d'envisager la possibilité de vivre sans forces armées, car le développement passe par l'abandon des armes »*. Mais, ajoute M. Arias, dans une lettre publiée dans la presse panaméenne, *« la démilitarisation d'un pays ne se fait pas seulement en changeant le nom de l'institution des forces armées. Il faut que change la mentalité de ceux qui portaient l'uniforme »*.

Tâche difficile, voire impossible, estiment certains Panaméens, pour qui l'armée du général Noriega est trop *« pourrie »* pour être récupérable. Le vice-président et ministre de l'intérieur, M. Arias Calderon, n'est pas de cet avis, même s'il n'a pas de mots assez durs pour dénoncer *« les chefs criminels qui ont utilisé l'armée comme un instrument d'oppression et de corruption »*.

C'est pourquoi cent cinquante officiers supérieurs ont été démis de leurs fonctions (plusieurs sont actuellement détenus) tandis que la quasi-totalité des seize mille hommes de troupe ont été reversés dans la nouvelle institution baptisée Force publique.

Pour éviter que « ne se répète le passé », M. Arias Calderon a annoncé *« la démilitarisation de plusieurs services publics »* notamment la police judiciaire, le bureau d'immigration et la police routière. Avec ces modifications, les effectifs de la Force publique seront donc ramenés à treize mille hommes (au lieu de seize mille).

Le ministre a également confirmé que le budget des forces de l'ordre serait considérablement réduit (de 150 millions de dollars à 84 millions de dollars) reconnaissant toutefois que les salaires misérables des policiers (280 dollars par mois) allaient devoir être augmentés pour décourager la corruption.

« Nous avons besoin d'une police moderne, pour une société pluraliste où il y aura naturellement des conflits », nous dit-il. La plupart des unités de combat ont déjà été dissoutes, mais le ministre veut créer des *« unités spécialisées »* pour parer à trois menaces qu'il définit ainsi : *« les groupes paramilitaires* [créés par le régime précédent et actuellement dans la clandestinité] ; *les organisations internationales de trafic de drogue, qui viennent de perdre un allié très important avec la chute de Noriega ; et Cuba, qui a joué la carte Noriega jusqu'au bout »*.

A propos de cette dernière menace, M. Arias Calderon ajoute : *« Nous devons être prêts à assurer notre sécurité si Fidel Castro refuse des relations normales avec nous. »*

« Comme la Suisse »

La Havane craint en effet de perdre les nombreux avantages accordés par le régime précédent (achat de biens de consommation dans la zone franche de Colon pour contourner l'embargo américain, droits de pêche et systèmes de communication pour surveiller l'Amérique centrale), mais personne ne croit vraiment que Cuba cherche à favoriser le développement d'une guérilla locale.

Certains Panaméens estiment que leur gouvernement exagère ce danger pour justifier la création d'une nouvelle armée. Le président du journal *La Prensa*, M. Roberto Eisenmann, qui vient de rentrer d'exil, propose de consulter la population par référendum et se prononce personnellement en faveur d'une *« réforme constitutionnelle faisant du Panama un pays démilitarisé et neutre »*.

La Prensa a pris la tête de la campagne pour l'abolition de l'armée. Elle publie tous les jours des textes dénonçant le militarisme, tout en reconnaissant que le pays a besoin d'une police bien organisée pour faire face à la criminalité. Un des directeurs du quotidien, M. Sanchez Borbon, estime que le Panama doit devenir un *« pays neutre comme la Suisse, mais sans armée nationale ni troupes américaines »*.

Mais qui protégera alors le canal ? *« Personne ne veut détruire le canal*, répond-il, *car tout le monde en a besoin. Et puis, on a toujours dit qu'il était impossible à défendre. »*

Le nouveau chef de la Force publique, le colonel Eduardo Herrera, qui fait partie des rares officiers récupérables de l'ancien régime, n'est pas loin de partager ce point de vue. *« Nous n'avons pas besoin de tanks ni de canons, ni d'avions pour défendre le canal »*, dit-il. *« Il suffit d'une petite force professionnelle prête à faire face à une éventuelle opération terroriste. Je souhaiterais personnellement que nous puissions faire comme la police britannique, qui n'est pas armée. Mais le problème, c'est que nous ne nous comportions pas comme les Britanniques. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ETATS-UNIS : vers la fermeture de bases militaires à l'étranger.** – La fermeture de nombreuses bases militaires américaines, dont certaines à l'étranger, devrait être annoncée lundi 29 janvier par le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, parallèlement à la présentation du budget du Pentagone. Le Pentagone s'est toutefois refusé à commenter les affirmations faites vendredi par le quotidien grec *Ethnos*, selon lesquelles deux des quatre bases américaines dans ce pays, celles d'Hellinikon et Nea-Makri, allaient être fermées en vertu d'un accord déjà conclu. – *(AFP.)*

□ **Le général Noriega revendique le statut de prisonnier de guerre.** – Emprisonné depuis le 4 janvier, à Miami (Floride), sous l'inculpation de trafic de drogue, le général Noriega a revendiqué, vendredi 26 janvier, le statut de prisonnier de guerre en vertu de la Convention de Genève. Le général, qui a comparu en uniforme devant un juge fédéral, a demandé à être transféré dans un pays tiers neutre pour éviter de répondre des accusations portées contre lui. Il a fait part de ses demandes dans une lettre adressée au président George Bush et dont copie a été déposée par son avocat devant le tribunal chargé de l'affaire. – *(AFP.)*

□ **Coopération franco-québécoise pour soutenir la francophonie en Europe de l'Est.** – La France et le Québec ont décidé de joindre leurs efforts, dans un groupe de travail, pour soutenir la francophonie dans les pays d'Europe de l'Est. C'est ce qui a été révélé vendredi 26 janvier, après une rencontre entre le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et son collègue québécois, M. John Ciaccia. M. Ciaccia a indiqué qu'il avait invité M. Dumas à se rendre au Québec, espérant que cette visite pourrait avoir lieu avant celle que doit effectuer à l'automne le premier ministre, M. Michel Rocard.

AFRIQUE

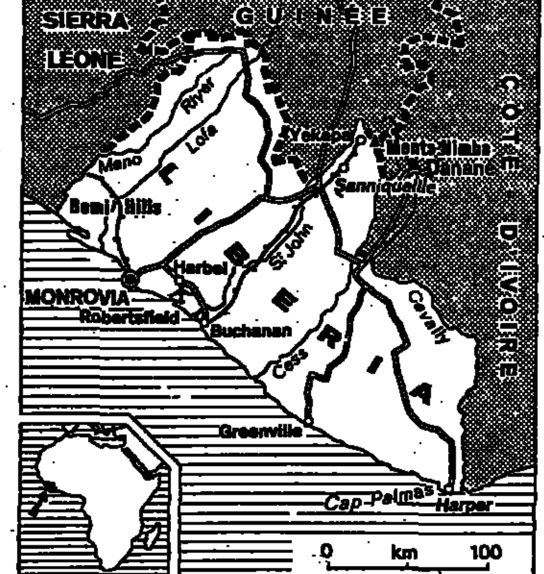
LIBÉRIA

Les affrontements continuent près de la frontière ivoirienne

Les combats entre l'armée et des groupes rebelles se poursuivent au Libéria dans le comté du Nimba dans le Nord-Est ; les réfugiés continuent d'affluer dans les pays voisins : Guinée et Côte-d'Ivoire.

DANANÉ (Côte-d'Ivoire)

de notre envoyé spécial



Des tirs sont entendus chaque jour côté Libéria depuis les villages frontaliers ivoiriens. Au poste de douane de Gbanta, on peut contempler sur l'autre rive du Nuon les restes calcinés des bâtiments administratifs du poste-frontière de Logwatuo. Pas une âme qui vive depuis l'attaque par les rebelles le 2 janvier. Seule une déflagration rompt de temps en temps le silence de cette zone de forêt tropicale. *« Le matin très tôt, c'est plus sérieux, on entend carrément des rafales. C'est pour accompagner mon casse-croûte »*, ironise l'officier des douanes ivoiriennes, tenu de rester sur place alors que la frontière est fermée.

Les rebelles, dont on ignore le nombre exact, ne tiennent aucune ville ou localité du comté du Nimba, toutes plus ou moins bien contrôlées par les forces armées. Mais les autorités ont fait état d'affrontements survenus le 14 janvier à Blewali et à Yopie, où plusieurs personnes ont été tuées, sans fournir plus de précisions. A Yopie, les rebelles avaient brûlé la maison du préfet du comté du Nimba, le colonel Jackson Paye, nommé à ce poste au début du mois et qui assure notamment l'intérim de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Edward Sackor, limogé par le président Samuel Doe en même temps que l'ancien préfet du Nimba pour lui avoir fourni des *« informations erronées »* sur la situation dans la région.

Aujourd'hui, le président Doe reconnaît de fait les violences de son armée puisqu'il a menacé d'infliger aux militaires coupables d'excès les peines maximales prévues par le code militaire. En outre, le numéro un libérien exige du commandement militaire que l'armée assure *« une complète protection »* des habitants de la région.

Les troubles qui ont ensanglanté le comté du Nimba (deux cents morts officiellement) ont entraîné d'importants dégâts. Une commission d'enquête administrative doit se rendre sur place pour évaluer leur importance. A Monrovia, les partis d'opposition ont condamné l'insurrection dans le nord-est du pays. Ils estiment qu'aucun changement n'est acceptable *« en dehors des procédures démocratiques »*. Des élections doivent avoir lieu l'an prochain. Charles Taylor, considéré comme le chef de la rébellion, est soupçonné par les autorités de se cacher parmi les quarante mille réfugiés libériens en Côte-d'Ivoire.

Par ailleurs, l'aide internationale se met progressivement en place. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dépêché un de ses représentants, M. Peter Lutolf, venu du Nigéria pour superviser les opérations de secours. Il a fait notamment acheminer 60 tonnes de nourriture et de médicaments, et des vêtements destinés aux populations déplacées. La Côte-d'Ivoire avait, dans un premier temps, sous-estimé l'importance de cet afflux de réfugiés et demandé aux populations d'accueillir les *« frères libériens »* conformément à la tradition d'hospitalité du pays. Cependant, Abidjan a dû faire appel à l'aide internationale quinze jours après le début des violences chez le voisin.

ROBERT MINANGOY

ASIE

La Corée du Nord cherche à développer ses liaisons en Asie

TOKYO

de notre correspondant

Isolée et de plus en plus mal à l'aise parmi ses anciens pays « frères », la Corée du Nord cherche à développer des liaisons aériennes directes avec ses voisins de l'Asie capitaliste. Les autorités de Pyongyang négocieraient actuellement avec Tokyo la création d'une liaison par vol charter entre Nagoya, sur la mer du Japon, et Pyongyang *via* Luoyang.

Les deux pays n'entrenant pas de relations diplomatiques, cette première liaison directe entre le Japon et la Corée du Nord serait confiée à une société privée. A partir du mois d'avril sera, en revanche, inaugurée une liaison directe entre Hongkong et Pyongyang. Un premier vol, par un avion de la compagnie aérienne chinoise affrété spécialement, a eu lieu le 13 janvier.

Les Coréens du Nord cherchent, semble-t-il, à faire de la colonie britannique un centre de leurs liaisons avec la région : c'est ainsi *via* Hongkong qu'ils entendraient relier Pyongyang et Ho-Chi-Minh-Ville. C'est également à partir de Hongkong qu'ils sont en train de tisser des liens avec Taïwan. Selon le quotidien japonais *Nihon keizai*, une mission composée d'une cinquantaine d'hommes d'affaires de Chine nationaliste devrait se rendre à Pyongyang au début d'avril.

Pyongyang ne renie pas pour autant ses idéaux révolutionnaires : des sources militaires philippines viennent de révéler que, selon des documents saisis chez la femme d'un des dirigeants du Parti communiste philippin, Wilma Tiamzon, la Corée du Nord aurait accepté une demande d' « assistance militaire » des rebelles en échange d'informations sur les bases américaines aux Philippines.

De même source, on apprend que le dirigeant communiste philippin en exil, Sixto Carlos, se serait rendu à Pyongyang en septembre 1986. Un autre contact aurait eu lieu en mai 1987 : Jose Maria Sison, fondateur du Parti communiste philippin, exilé en Hollande, se serait alors rendu à Pyongyang.

PH. P.

CHINE

Pékin met en garde Taïwan contre la tentation nationaliste

PÉKIN

de notre correspondant

Le premier ministre de Pékin, M. Li Peng, a inauguré l'année du cheval par une mise en garde solennelle à Taïwan contre toute tentation indépendantiste et à l'Occident contre toute vente d'armements à l'île nationaliste. Le nouvel an lunaire est traditionnellement l'occasion pour la direction chinoise de procéder à une analyse des principaux thèmes de sa politique.

S'adressant à quatre mille citoyens émérites au Palais du peuple, samedi 27 janvier, M. Li Peng a reproché aux autorités de Taïpei d'avoir récemment adopté *« une attitude incitatrice »* sur la question de l'indépendance de l'île face au continent communiste. *« Si Taïwan cherche à devenir indépendante, nous ne contemplerons pas cela sans bouger ou en silence »*, a déclaré le chef du gouvernement de Pékin.

On avait noté, ces derniers temps, un durcissement du ton de certains commentaires de la presse officielle du continent à l'égard de Taïwan. Mais M. Li Peng est le premier haut dirigeant communiste à l'exprimer personnellement. Le sentiment indépendantiste, auquel le gouvernement de Taipei est opposé, a gagné du terrain dans l'île nationaliste à la suite de la répression militaire de la contestation sur le continent l'an dernier.

« La cause progressiste du socialisme a un avenir brillant », a estimé M. Li Peng, tout en appelant la nation à lutter *« contre l'hégémonisme »*, entérinant en cela le retour d'un thème de politique étrangère qui a refait surface ces derniers mois.

FRANCIS DERON

□ **CACHEMIRE : manifestations de solidarité au Pakistan.** – Plusieurs milliers de personnes ont manifesté au Pakistan, vendredi 26 janvier après la prière, contre *« les atrocités »* commises par les forces de l'ordre dans la partie indienne du Cachemire.

□ **PAKISTAN : manifestation contre Mme Bhutto.** – Devant plus d'un million de personnes, les dirigeants de l'opposition ont accusé, vendredi 26 janvier à Karachi, le gouvernement de Benazir Bhutto de corruption et d'incompétence. Les manifestants ont applaudi l'apparition de portraits du général Zia ul Haq, au pouvoir pendant onze ans jusqu'à sa mort dans un accident d'avion, en 1988. – *(Reuter)*

POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes

Les rocardiens dénoncent ceux qui « prennent pour cible le gouvernement »

Tandis que M. Michel Rocard s'adresse, samedi 27 janvier en début de soirée, à ses partisans réunis au CNIT de La Défense, la polémique continue au sein de l'ex-courant mitterrandiste, M. Pierre Mauroy et ses alliés jospinistes et mermaziens reprochant à M. Laurent Fabius et à ses amis de mener une entreprise motivée uniquement par l'ambition personnelle de leur chef de file.

Les rocardiens dénoncent, dans le dernier numéro de la *Lettre* des clubs Convaincre, ceux qui, au PS, *« n'hésitant pas à prendre pour cible le gouvernement, prennent le risque de saboter le deuxième septennat du président »*. Selon les amis du premier ministre, *« pendant que Michel Rocard et son gouvernement mettent en pratique les projets de gouvernement pour la France que François Mitterrand a présentés dans sa* Lettre à tous les Français, *d'autres se chamaillent pour un poste de plus ou de moins au comité directeur »*. Faisant implicitement allusion à MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, les rocardiens estiment que *« le fractionnement du parti risque encore d'être aggravé par ceux qui, demain, monnayeront leur pouvoir de nuisance pour entrer dans l'exécutif du parti et dont le projet politique tient en trop peu de mots : exister »*.

D'autre part, les éditions Syros-Alternatives publient, à l'occasion de la réunion rocardienne de La Défense, un livre collectif, *Construire le progrès social*, dans la préface duquel le premier ministre souligne que *« depuis une quinzaine d'années le mouvement de réduction des inégalités a marqué un arrêt sensible »*. M. Rocard estime que *« le dualisme s'est accentué entre les emplois du bas de l'échelle et les emplois les plus qualifiés »* et il affirme la nécessité de *« réconcilier l'économique et le social »*. Pour M. Rocard, *« la répartition de la croissance ne s'apprécie pas uniquement en termes de gain de pouvoir d'achat »*, mais elle *« s'exprime aussi en termes d'emplois retrouvés et, donc, de salaires redistribués à ceux qui n'en avaient plus »*.

Du côté des ex-mitterrandistes, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a déclaré, vendredi, à Grenoble, qu'il est *« difficile de débattre avec Laurent Fabius »*, car le texte du président de l'Assemblée nationale et celui qu'ont signé MM. Mauroy, Mermaz et Jospin disent *« la même chose »*. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a ajouté : *« Le PS ne doit pas devenir un parti de supporters. On ne doit pas être un parti qui se coupe en tranches avec chacun son homme. Nous ne sommes pas des grenouilles à la recherche d'un roi. Le problème ne doit pas être posé en termes d'hommes. Il ne s'agit pas de savoir qui est né à quel moment. »*

« De qui se moque-t-on camarades? »

Pour M. Mauroy, qui s'exprimait vendredi sur Europe 1, les ministres ne doivent pas *« participer aux polémiques du PS »*, mais *« rester à leurs affaires dans leur ministère »*. *« Qu'on ne vienne pas dire que la direction a mal travaillé depuis deux ans ! »*, s'est exclamé le premier secrétaire, qui s'est félicité du *« débat exemplaire »* lancé en vue du congrès de Rennes. *« Pendant deux ans, nous avons eu sept scrutins. Tous les résultats n'ont pas été extraordinaires mais à toutes ces élections, nous avons toujours gagné quelque chose de plus »*, a plaidé le maire de Lille. Il a ajouté : *« Ce qui est important, c'est de réhabiliter la notion de militant. Ce que je souhaite, c'est un parti de militants, pas un parti de supporters. »*

Dans le mensuel *Globe*, M. Max Gallo, membre du secrétariat national du PS au titre du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, écrit : *« De qui se moque-t-on camarades ? A vous entendre j'ai l'impression que nous allons bientôt arriver au pouvoir. »* L'écrivain souligne qu'*« un enfant de douze ans en 1981 en a vingt et un aujourd'hui »* et que *« le « socialisme », gouvernement et parti confondus (...), c'est sa vie quotidienne »*. *« L'avenir, nous l'avons déjà construit : 1,4 % de baisse de pouvoir d'achat des salariés pour 1983, cependant que les détenteurs de capitaux voyaient leurs profits s'envoler à 111 % »*, affirme-t-il. Soulignant que la société française *« commence à ressembler dans sa structure aux sociétés dites sud-américaines avec quatre catégories »*, les salariés, les détenteurs de « petits boulots », les chômeurs et *« les exclus définitifs du monde du travail »*, M. Gallo s'exclame : *« Il est vrai qu'il y a le RMI, version publique des restaurants du cœur. Bravo ! Vive l'abbé Pierre ! La charité comme politique sociale... »*

Enfin, douze parlementaires et responsables socialistes, proches de M. Jean Poperen, ont exprimé, vendredi, *« leur vive inquiétude devant l'importante augmentation des mandats nationaux dans plus d'un tiers des fédérations du PS »* depuis la fin de l'année 1988. Ils soulignent que le congrès de Rennes *« doit être celui des militants et ne doit donc pas être entaché par des manœuvres d'appareil favorisant certaines motions »*. Pour eux, *« il appartient au premier secrétaire de prendre des mesures pour que le PS donne l'exemple de la transparence »*. Huit députés ont signé ce texte : MM. Philippe Bassinet (Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Béquet (Val-d'Oise), Georges Colin (Marne), Raymond Douyère (Sarthe), Yves Durand (Nord), Jean Oehler (Bas-Rhin), Jean-Michel Testu (Indre-et-Loire) et Alain Vidalies (Landes), ainsi qu'un sénateur de la Loire-Atlantique, M. François Autain, et MM. Gilles Cabirol, premier secrétaire fédéral de Dordogne, Michel Debout, membre suppléant du bureau exécutif, et Maurice Janetti, président pour le Var de la fédération des élus socialistes et républicains.

P. J.

Les débats au RPR

MM. Pasqua et Séguin se prévalent de la satisfaction des militants

Une semaine après la visite de M. Jacques Chirac à Versailles, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont rencontré vendredi soir 26 janvier, à Poissy, les militants du RPR des Yvelines. *« Le sentiment général est la satisfaction de voir un débat lancé au sein du RPR. La quasi-totalité des militants le souhaitaient. Grâce à lui, les assises du RPR ne sont plus un événement inaperçu alors que personne n'en parlait il y a trois semaines »*, a déclaré M. Séguin en faisant un rapide bilan de cette tournée des fédérations entreprise de part et d'autre.

Refusant de *« se laisser entraîner sur le terrain d'une querelle de personnes »*, M. Pasqua a réaffirmé, comme il l'avait fait la veille dans les Hauts-de-Seine, que sa démarche consistait *« à faire du RPR le premier mouvement politique capable d'assumer la transformation de la société. Faute de quoi c'est la démocratie tout entière qui sera en péril. Il faut être logique : on ne peut pas prôner la démocratie directe comme remède à la désaffection politique des électeurs sans l'appliquer nous-mêmes au sein du mouvement »*.

M. Devaquet soutient M. Chirac

Dans l'esprit de l'un comme de l'autre, les assises du 11 février sont pour le RPR *« une occasion de renouveau à ne pas manquer »*, M. Pasqua ajoutant que *« la véritable question qui sera posée le 11 février est celle de savoir si Jacques Chirac est décidé ou non à prendre à son compte cette transformation du mouvement »*.

D'autre part, M. Alain Devaquet, député RPR de Paris, s'est déclaré vendredi 26 janvier *« à 100 % derrière Jacques Chirac et Alain Juppé »*. Il a affirmé avoir *« beaucoup plus confiance dans l'avenir de Jacques Chirac aujourd'hui qu'avant la présidentielle »* de 1988. Il a ajouté : *« Je le vois depuis un an faire le réel travail de mûrissement, d'approfondissement pour dégager dans tous les domaines importants de la vie de notre pays le socle intellectuel sur lequel adosser une politique »*.

L'ancien ministre de l'enseignement supérieur a souligné que, outre les *« problèmes de personnes »*, l'initiative de MM. Pasqua et Séguin en vue des assises du 11 février pose un *« problème de fond »* :

« Si Charles Pasqua et Philippe Séguin se sont liés, c'est parce qu'ils ont en commun des idées sur l'Etat, la nation, le gaullisme. Je n'adhère pas totalement à la façon dont, dans leur texte, ils parlent de la nation, avec cette suspicion vis-à-vis des partis politiques ou du parlementarisme. »

M. Devaquet a également apporté son soutien au secrétaire général M. Juppé, qu'il a qualifié d'*« homme de rigueur dans son comportement et son argumentation »*.

Commentant la proposition de M. Delors

M. Edouard Balladur récuse l'idée de « fédération européenne »

M. Edouard Balladur a estimé qu'il n'y a *« pas lieu de parler de fédération »* politique en Europe, précisant qu'une telle fédération signifierait *« l'abandon de l'essentiel de la souveraineté nationale »*, dans une interview publiée vendredi 26 janvier par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*. Commentant la proposition de M. Jacques Delors de créer d'ici à dix ans une *fédération* européenne, l'ancien ministre a indiqué que *« compte tenu de la situation instable du continent européen, il est essentiel que le président de la République conserve entre ses mains (...) le pouvoir nucléaire et la maîtrise de nos armées »*. *« Si l'Allemagne, ce que nul ne sait aujourd'hui, devait prendre des distances avec le Pacte atlantique, nous devrions, concomitamment, nous Français, avec les Anglais, les Italiens et les autres nations, faire en sorte d'assurer la survie de cette alliance et de tirer les conséquences de cette situation nouvelle »*, a poursuivi M. Balladur.

M. Balladur, député RPR de Paris, a estimé d'autre part que les Français vivent *« sur un nuage euphorique »*, et que le gouvernement porte *« des responsabilités de cet optimisme tout à fait excessif »*.

POINT DE VUE

PCF : la crise doit aller à son terme

par Georges Sarre

QUARANTE-CINQ ans, une génération et demie après la capitulation nazie, les paysages politiques français et européens sont en pleine mutation. La gauche doit désormais s'interroger sur les fondements de sa division. Quand le mur de Berlin s'écroule, quand l'Europe de Yalta disparaît, le congrès de Tours, renforcé par la guerre froide, n'a plus de raison d'être.

L'onde de choc de la pérestroïka balaye les systèmes d'Europe de l'Est. Pour les partis communistes occidentaux, un mythe fondateur s'effondre. La crise du PCF doit maintenant aller jusqu'à sont *terme*. Le *moment est venu de* « refonder » la gauche française sur elle-même et non plus par référence à un astre qui s'éteint. Il faut comprendre que c'est le système, donc le léninisme, qui a conduit aux errements, aux folies reconnues par tous aujourd'hui. Disons également que le pacifisme d'avant-guerre, comme les guerres coloniales d'après-guerre, représentent de tristes pages de notre Histoire. Du passé, seules les leçons sont à *tirer sans perdre de* temps dans des discussions académiques.

Que de choses en effet restent à accomplir ! La société reste à transformer. Quand les vagues *dévastatrices* de l'individualisme et du libéralisme laissent sur le rivage une part croissante de la population, les risques d'implosion augmentent. La drogue ou la délinquance en sont les manifestations quotidiennes ; l'abstention, sa traduction électorale ; le racisme, son visage hideux. Le repli sur soi conduit à tous les corporatismes et à tous les intégrismes, comme substitut d'une nécessaire identité collective.

Retrouver l'esprit de 1905

Le PCF doit remettre en cause son être dès lors que sa raison d'être disparaît. La gauche doit rassembler *au-delà de ses* frontières devenues obsolètes. En France, en Europe, elle a des *objectifs qui sont communs* à tous. Au congrès de Rennes, le renouveau du PS peut permettre d'*enclencher* une dynamique dont l'aboutissement serait la création d'un pôle unique, en retrouvant l'esprit de 1905. L'approfondissement de la démocratie est la seule voie possible. Quelques perspectives communes se dessinent.

Au moment où l'Europe renoue avec l'Histoire, la construction européenne ne saurait accepter *l'option hyperlibérale*. Le changement de dimension géographique s'impose en même temps que le *changement de la logique de* construction. C'est le grand chantier ouvert à la gauche, à notre peuple.

La construction européenne, grâce à la nouvelle impulsion du président de la République, peut prendre en compte l'autre moitié du continent qui commence à frapper à sa porte. Une aide d'urgence peut ici ou là se révéler nécessaire ; elle ne saurait suffire. Avec son économie mixte, la France ouvre des perspectives à ces pays. Les entreprises publiques constituent le fer de lance de cette politique sur le long terme.

Par ailleurs, la nécessité de coopérer avec le Sud implique une démarche de puissance publique,car la loi du marché est inapte à prendre en compte le défi du développement.

L'écologie ne saurait s'enfermer dans un scientisme pessimiste. Elle se transforme en prise de conscience qui progressivement irrigue tous les partis. Elle ne peut être résignation et démission parce que, pour la première fois, l'homme est susceptible de mettre en cause les conditions de vie sur la planète, y compris jusqu'à l'anéantissement total . Le progrès doit harmoniser avec cette nouvelle donne. Le rêve prométhéen sera écologiste.

Si la gauche était par trop fascinée par le cobra libéral, quel chemin aurait-elle à proposer aux peuples qui quittent le communisme ? C'est demain notre responsabilité commune d'incarner le socialisme démocratique.

Si la Gauche était par trop fascinée par le cobra libéral, quel chemin aurait-elle à proposer aux peuples qui quittent le communisme ? C'est désormais notre responsabilité commune d'incarner le socia*lisme démocratique.*

► **Georges Sarre est secrétaire d'État auprès du ministre des transports et de la mer, et président du club « Maintenant et demain » .**

Mulhouse : les immigrés pourront élire des « conseils consultatifs d'arrondissement »

De prochaines élections à des *« conseils consultatifs d'arrondissement »* seront ouvertes à Mulhouse (Haut-Rhin) *« à tous les habitants qui auront acquitté la taxe d'habitation, et donc aux immigrés »*, a indiqué jeudi 25 janvier le député et maire (PS) de la ville, M. Jean-Marie Bockel. S'exprimant à l'occasion de la signature d'une convention entre Mulhouse et le Fonds d'action sociale (FAS) visant à intégrer les travailleurs immigrés et leurs familles, M. Bockel a toutefois ajouté que *« pour les élections politiques, le meilleur moyen de voter en France est d'acquérir la nationalité française »*.

Sur les six « conseils d'arrondissement » devant être installés conformément à un découpage des quartiers réalisé par les services municipaux, *« la première instance consultative doit être élue en juin prochain »*, a encore dit le maire de Mulhouse, ville dont *17 % des 113 000 habitants* sont d'origine immigrée.

EN BREF

□ **M. Gilbert Chabroux élu maire de Villeurbanne.** – M. Gilbert Chabroux, *cinquante-six ans*, membre du Parti socialiste, a été élu maire de Villeurbanne, vendredi 26 janvier, avec les 43 voix de la gauche (PS et apparentés, MRG, PCF). Les responsables des groupes RPR, UDF et Ecologie-Autogestionnaire, avaient préconisé l'abstention ou le vote blanc. Le candidat du Front national, M. Pierre Vial, a obtenu 5 voix, alors que son groupe ne dispose que de trois représentants au sein du conseil municipal. M. Chabroux, professeur agrégé de physique, succède à Charles Hernu, dont il était le premier adjoint depuis 1989. Son premier discours s'est terminé par un hommage au maire défunt et une promesse de fidélité : *« La ville continue, Villeurbanne continue »*, a-t-il déclaré.

□ **M. Sergent (FN) plaide pour un « rassemblement avec la droite ».** – M. Pierre Sergent, membre du bureau politique du Front national, a plaidé, le vendredi 26 janvier, en faveur d'*« une stratégie de rassemblement avec la droite, prenant en compte les cadres et les électeurs de droite qui partagent les valeurs »* du Front national. *« On ne se raccroche pas à des formations en panne. Mais, dans ces partis, il y a d'excellents Français qui sont choqués par certaines de nos expressions*, a ajouté M. Sergent dans un entretien au *Figaro*. *Concrètement, j'aurais été content de voir le FN participer aux états généraux de l'opposition. »*

□ **Le PR ironise sur l'Association des démocrates.** – Le Parti républicain a ironisé, vendredi 26 janvier, sur les tentatives d'ouverture de l'Association des démocrates (ADD) en lui lançant un *« appel »* pour qu'elle demande à ses ministres d'*« en finir avec ce rôle de vagues supplétifs dans lequel on les confine »*. Affirmant sa *« peine »* devant *« les problèmes »* de l'ADD, qui *« n'a pas beaucoup d'adhérents et aucune idée »*, *la Lettre du PR* appelle cette formation, à l'occasion de son congrès, à ne pas *« former un énième parti dont tout le monde se contrefichera »*.

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Sous le chapeau rond

SOUS le chapeau rond le plus célèbre de l'iconographie politique française, il y a Antoine Pinay, une légende vivante. Ne va-t-on toujours pas s'enquérir, à la première occasion, de l'avis de *« l'homme au chapeau rond »*, aujourd'hui retiré dans sa ville de Saint-Chamond ? La force des mythes populaires s'accommode, on le sait, du flou artistique : en fait de rondeur, le fameux couvre-chef a la forme d'un feutre classique et celui qui le porte cultive, en réalité, la discrétion plutôt que le mystère.

Cependant, un *mystère* au moins l'entoure : celui qui recouvre le secret d'une popularité *restée vivace, comme ces* plantes qui perdurent sans entretien particulier. Jusque dans sa *retraite*, déjà ancienne, Antoine Pinay semble conserver la recette, si convoitée, de la réussite dans les *sondages :* quels en sont les ingrédients ?

La question se posait au *moment* où le phénomène Pinay s'imposa (en 1952), et il en a été ainsi chaque fois que cette popularité a rebondi sur la place publique ; en particulier en 1958 lorsqu'elle vint en renfort provisoire de celle de Charles de Gaulle, de retour sur la scène politique. Le gaullisme était déjà inscrit dans l'Histoire, mais que dire du cas Pinay ?

La biographie que propose *Christiane Rimbaud* rassemble les éléments d'une réponse qui ne saurait être simple puisque, *tout compte fait*, le personnage ne l'est pas autant qu'il le paraît.

L'intérêt de ce travail est de ne pas s'écarter du modèle auquel il s'attache et de le montrer au premier degré *de sa complexité*. Antoine Pinay doit une grande part de sa popularité au fait qu'il existe *au premier* degré : on le *reconnaît*, on se reconnaît en lui. Français moyen, pas *si moyen* que ça quand il le faut, mais pas plus le reste du temps ; fidèle à ses valeurs et à ses principes mais avec une obstination tempérée par le pragmatisme ; conscient de ses limites mais sans complexe : *« Il s'est fait une tête d'électeur »*, disait de lui Edouard Herriot, un expert.

Antoine Pinay n'a pas cherché à nourrir sa légende. Il n'a rien écrit, ni autobiographie, ni souvenirs, *ni essai* ou *recueil* de préceptes. S'il a accepté de se confier à sa biographe, ce n'est pas, on le comprend vite, pour en dire plus que ce qu'il a déjà dit ou fait. Reste donc son parcours politique, qui se trouve retracé dans le détail.

Christiane Rimbaud ne se place pas d'un point de vue critique, ce qui ne l'empêche point — fût-ce pour les relativiser parfois — de mentionner les réserves et les reproches qu'a pu provoquer une carrière à bien des égards exemplaires et, en tout cas, marquée par la réussite. Elle est de nature à faire baver d'envie des conseillers en stratégie en même temps qu'elle dément toute leur science.

Le succès d'Antoine Pinay dans les affaires publiques est, d'abord, celui de quelqu'un qui ne voulait pas s'en mêler. Prologue classique de bien des fictions dont le héros se défend d'abord d'en être un. Sauf qu'Antoine Pinay n'avait rien de romanesque. *Il n'était pas parti* à la guerre, en 1914, avec un bâton de maréchal dans sa musette, *mais il en revint* avec une blessure grave et la médaille militaire. Il n'avait pas cherché à devenir maire de Saint-Chamond, encore moins député de la Loire ou président du conseil général. On ne saurait dire qu'il dut à son brio parlementaire de siéger au gouvernement ; il y fut appelé comme bien d'autres sans doute, sauf qu'il accéda au premier rang et qu'il laissa, avec Pierre Mendès France, le souvenir d'un des deux chefs de gouvernement les plus marquants de la période.

Christiane Rimbaud explique bien comment s'est forgée cette *exceptionnelle popularité :* une pratique de la politique prenant ses distances avec le système des partis de l'époque ; un sens du dialogue direct avec ses concitoyens ; la sincérité d'afficher un caractère pas toujours commode ; la capacité de créer, avec ses semblables, un processus d'identification.

On observera que, comme Pierre Mendès France, Antoine Pinay a su gagner une popularité débordant le milieu parlementaire et ses clivages. D'une certaine manière, parfois à leur corps défendant, ils préfigurèrent une forme d'adhésion « présidentielle », à l'instar de celle que devaient implanter durablement le général de Gaulle et le régime de la Ve République.

Antoine Pinay ne délivre pas de message, *mais son aventure*, parce qu'elle est celle d'un *« Français comme tant d'autres », n'est pas sans signi*fication. Elle rappelle que la démocratie, si elle ne doit pas s'écarter des principes qui la fondent, ne vit pas seulement d'eux. Elle a, aussi, besoin des *hommes. Et elle doit s'incarner* dans un visage, un style, une volonté, afin d'inspirer, plutôt *que l'indiff*érence, ces sentiments bien humains que sont l'admiration, l'intérêt, le respect ou la confiance.

► ***Pinay*, par Christiane Rimbaud, Perrin, 476 pages, 155 F.**

SOCIÉTÉ

Marseille : l'argent blanc

Une bataille sans scrupules pour le contrôle de certaines cliniques privées serait à l'origine des assassinats, par un même homme, du docteur Peschard et de Léonce Mout

Une double inculpation de complicité d'assassinat a été signifiée, vendredi 26 janvier, au docteur Armand Gallo, conseiller municipal de Marseille, par les deux magistrats instructeurs, Nadine Perrin et Chantal Gaudino, chargés respectivement des dossiers concernant les meurtres du docteur Jean-Jacques Peschard, maire du 7e secteur, et de Léonce Mout, le gérant de la Polyclinique nord tué en mai 1988.

De la même manière, une double inculpation pour assassinat a été retenue contre Roger Memmoli, qui a reconnu être l'auteur de ces deux crimes. L'ancien directeur administratif de la polyclinique nord, Marc Galéazzi, interpellé vendredi, a, lui, été inculpé de complicité d'assassinat dans l'affaire Mout.

Enfin, après qu'un mandat d'amener eut été lancé contre lui, Jean Chouraqui, propriétaire de quatre cliniques marseillaises, déjà entendu par la police il y a plusieurs mois, s'est présenté, samedi matin 27 janvier, au palais de justice de Marseille. Il a été interpellé par les policiers qui l'ont présenté, samedi en fin de matinée, au magistrat instructeur, Mme Chantal Gaudino.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

La voix brisée par le désespoir et le sentiment d'injustice, l'homme a d'abord dit tranquillement : *« C'est faux ».* Coupé dans ses effets, le procureur adjoint de la République, M. Louis Bartolemei, s'est arrêté net. Au cours de sa conférence de presse, désormais quotidienne, il venait de lancer le scoop du jour, son intention de requérir l'inculpation de complicité d'assassinat pour le docteur Armand Gallo, sur les deux personnes de Léonce Mout et de Jean-Jacques Peschard.

« Qu'est-ce qui est faux ? », a demandé le magistrat interloqué. *« C'est faux, il n'a pas tué Mout et Peschard. » — « Vous êtes journaliste ? »*, s'est enquis le procureur à tout hasard. *« Non. Je suis... un ami du docteur Gallo et... »* La suite s'est perdue dans les rugissements du magistrat contre *« certains milieux marseillais »* et le perturbateur a été fermement invité à aller méditer dehors sur les exigences de l'amitié.

Il avait tant d'amis le bon docteur Gallo ! Jean-Jacques Peschard, le maire assassiné du 7e secteur, était son ami puisqu'ils avaient dîné ensemble le soir du crime et que l'ambiance, au dire de tous les convives, fut *« amicale ».* Marcel Long, assassin présumé du précédent, repris de justice chevronné, était son ami puisque Armand Gallo était son médecin traitant, et qu'il dut bien parfois oublier de lui faire payer des consultations. On murmure même qu'en échange Marcel Long aurait accepté gracieusement d'infliger au maire du 7e secteur la très amicale *« leçon »* que l'on sait. Roger Memmoli, l'acolyte de Long dans cette sanglante équipée, était aussi son ami puisqu'il recrutait pour le compte d'Armand Gallo, paraît-il, des colleurs d'affiches en période de campagne électorale.

Tous les pauvres des quartiers nord étaient ses amis, les vieilles dames qu'il accompagnait parfois dans leurs excursions en Ardèche étaient ses amies. *« Une gueule d'enfant de chœur qui vient d'enlever sa chasuble »*, résume Joseph Comiti, ancien ministre du général de Gaulle, dont le parcours politico-médical croisa à plusieurs reprises celui d'Armand Gallo, qu'il jugeait évidemment *« fort sympathique ».*

Qui encore ? Le brave Jean Chouraqui, propriétaire de quatre cliniques marseillaises, dont celle des Roches Claires, où consultait le docteur Gallo, était évidemment son ami. *« Depuis vingt ans. » « Et on ne peut pas se tromper sur un ami de vingt ans, ou alors je ne connais plus rien aux hommes »*, a-t-il répété à qui voul'entendre, vendredi matin, en différents lieux publics et privés des environs du palais de justice, avant de disparaître corps et biens en début d'après-midi, à peu près au moment même où était lancé contre lui un mandat d'amener. Non sans avoir fait annoncer par son conseil, Me Dominique Vaillant, son intention de déférer à la convocation de la justice dès samedi matin. Ce qu'il fit.

Le trait d'union

Car cette journée du vendredi 26 janvier fut celle de la réunion officielle des deux affaires. Les assassinats de Léonce Mout, propriétaire de la Polyclinique Nord, le 19 mai 1988, et de Jean-Jacques Peschard, dont les moins clairvoyants pressentaient bien depuis une semaine le lien.

A ces deux crimes, que leurs circonstances et leurs protagonistes rapprochaient, il ne manquait en somme qu'un trait d'union. C'est Roger Memmoli qui, vendredi matin, l'a fourni obligeamment aux enquêteurs. Un modèle de gardé à vue, ce Memmoli : il suffit de le priver quelques heures de whisky pour que la simple promesse d'un verre le rende instantanément coopératif. Ainsi, vendredi matin, après avoir raconté avec force détails l'exécution de Peschard, avoue-t-il avoir participé en 1988 à l'assassinat au fusil de chasse de Léonce Mout sur le parking de la Polyclinique Nord.

Le commanditaire du meurtre, explique-t-il encore, n'est autre que le propre directeur administratif de la polyclinique engagé par Mout quelques mois auparavant, M. Marc Galéazzi. Le mobile ? M. Galéazzi aurait redouté à l'époque de se faire licencier par son patron. Quelle meilleure garantie de l'emploi, donc, que de placer un *« contrat »* sur la tête dudit patron ? Il est vrai que Galéazzi pouvait légitimement avoir du souci à se faire pour sa place. Lors de son embauche, n'avait-il pas assuré à Léonce Mout être *« le cousin de Charles Pasqua »*, alors ministre de l'intérieur.

Là s'arrêtent les aveux de Roger Memmoli, qui lui valent vendredi 26 janvier d'être inculpé deux fois pour assassinat, sur les personnes de Léonce Mout et de Jean-Jacques Peschard. Dans la matinée du même jour, Marc Galéazzi est placé en garde à vue. Le *« cousin de Charles Pasqua »* n'était pas resté bien longtemps à la Polyclinique Nord après la mort de Léonce Mout.

Un mois plus tard il en était parti, ne s'entendant guère avec les héritières de la clinique, la veuve et la fille du directeur, selon la version que livrait vendredi matin cette dernière. Depuis il vendait des meubles, terminant ainsi une carrière éclectique qui l'avait vu passer de la direction d'une maison des jeunes et de la culture à Plan-de-Cuques, municipalité dirigée à l'époque par le RPR, à la direction... d'une autre clinique plusieurs années avant son rachat par Jean Chouraqui.

Une délicieuse ambiance, on le voit, régnait alors à la Polyclinique Nord, ambiance évidemment alourdie par les convoitises dont elle faisait l'objet de la part de son entreprenant voisin, Jean Chouraqui justement. L'histoire de Jean Chouraqui est celle du fils d'un chirurgien qui, héritant de son père la clinique fondée par ce dernier, se transforme en homme d'affaires, étend peu à peu son empire pour se retrouver l'infortuné propriétaire de quatre cliniques.

Depuis des années, il s'efforce en vain de trouver le site sur lequel il pourrait toutes les réunir. Tous les joueurs de Monopoly le confirmeront, quatre cliniques sont bien moins rentables qu'une grande qui, seule, permet d'amortir les équipements médicaux ultra-sophistiqués, et sans cesse renouvelables, qui font les fins de mois fructueuses. Au-dessous de 120 lits, pas d'exploitation possible.

Alors que tous les gérants des cliniques de Marseille cherchent désespérément à acheter des lits qui leur permettraient d'atteindre le seuil critique, Jean Chouraqui, lui, est surtout en quête de murs, d'espace, où il puisse regrouper ses 293 lits disséminés en quatre sites : les cliniques de la Pointe-Rouge, les Roches claires, Florens et Wulfran-Puget. Ainsi pourrait-il rivaliser avec ces « monstres marseillais » que sont la Résidence du Parc (264 lits) ou la clinique Clairval (260 lits).

« L'hystérie médiatico-policière »

A cette fin, voici environ dix-huit mois — Robert Vigouroux était déjà maire, — il a d'abord sollicité de la mairie une autorisation d'agrandissement de sa clinique des Roches claires. La réponse a été négative. D'abord, il aurait fallu modifier le POS. Ensuite, la clinique est située en zone protégée.

Il a lorgné ensuite en direction du couvent : l'affaire ne s'est pas faite. Il a enfin entrepris le siège de Léonce Mout, faisant monter les enchères et la pression sur le vieil homme. N'a-t-il pas proposé un prix suffisant ? N'a-t-il pas su trouver les mots pour fléchir l'irascible septuagénaire ? Il est reparti bredouille.

Tout cela peut-il constituer un mobile d'assassinat ? Certains policiers l'ont très vite pensé, qui, en novembre dernier, obtiennent du juge d'instruction Chantal Gaudino de placer Jean Chouraqui en garde à vue quarante-huit heures durant. Las ! à l'échéance du délai, il faut le relâcher faute de preuves. « Chou », comme l'appellent ses amis, n'a pas craqué, et n'a de cesse depuis de dénoncer, dès qu'il aperçoit un micro tendu, *« l'hystérie médiatico-policière »* dont il s'estime la cible.

Un petit cadeau

Même si cette galerie de séduisants personnages, semblait, samedi matin, encore en quête d'un scénario d'ensemble cohérent, on voit pourtant que le cercle des mobiles possibles se resserre. Plus de doute, au centre de tout sont les cliniques ; l'argent ruisselant des cliniques, — le prix d'un lit a quadruplé en quelques années — et les convoitises qu'il déchaîne. Le reste, les rôles respectifs de ce feuilleton marseillais, des politiques, des médecins et des tueurs, tout cela se précisera sans doute très vite.

Selon une des hypothèses privilégiées par les enquêteurs, et longuement développée samedi matin par le journal *le Provençal*, Galéazzi, Memmoli, Gallo et Chouraqui se seraient mutuellement convaincus en 1988 que seule l'élimination physique de Léonce Mout pouvait déblayer la voie devant les projets de Chouraqui et contraindre la femme et la fille du septuagénaire à vendre la Polyclinique. Hélas pour eux !

Non seulement les héritières Mout ne voulurent rien savoir, mais le docteur Catherine Mout, fille de Léonce, se porta même par la suite acquéreur de la clinique de Wulfran-Puget, également convoitée par Chouraqui. Elle assure aujourd'hui détenir une promesse de vente et un procès civil à ce sujet l'oppose à Jean Chouraqui.

L'échec de l'opération Mout n'aurait pas découragé notre petit groupe. Ainsi, après les municipales de l'an dernier, il aurait pu solliciter et obtenir l'appui de Jean-Jacques Peschard, qui se serait fait fort auprès d'Armand Gallo de décrocher en faveur de Jean Chouraqui les passe-droits nécessaires à ses projets d'agrandissement. En échange de ce service, il aurait reçu de Gallo un « petit cadeau » de quelques centaines de milliers de francs. Incapable d'honorer sa promesse, il l'aurait été aussi de rembourser la totalité de la somme entre-temps partiellement dépensée.

Fatigué des atermoiements de son collègue — et ami, ne l'oublions pas, — Gallo aurait décidé de le faire un peu « impressionner » par ses autres amis, Long et Memmoli. Malheureusement ces derniers, au lieu d'une bonne raclée, auraient *« dérapé »* — ébriété avancée aidant — et tué le maire de secteur.

L'hypothèse laisse, certes, de nombreuses zones d'ombre. D'abord, des interrogations — somme toute secondaires — sur les rôles respectifs de chacun des protagonistes des deux affaires. L'enquête, n'en doutons pas, apportera des réponses. Mais, surtout sur les implications politiques précises du double assassinat.

Apparemment impressionnée par les étiquettes politiques fluctuantes des principaux protagonistes — ainsi murmure-t-on que Jean Chouraqui, avant de gagner les rangs, « vigouristes » avait été un sympathisant RPR actif, — l'opposition, au moins l'opposition de droite, paraissait encore samedi chercher de quelle façon utiliser l'aubaine sans avoir vraiment choisi d'angle d'attaque. Mis à part les communistes et les lepénistes qui s'estiment visiblement les seuls à ne pouvoir d'aucune façon être mis en cause dans cette affaire, l'attaque la plus dure finalement aura été portée par le député socialiste Philippe Sanmarco, qui a estimé qu'était asséné à la ville *« le coup le plus dur depuis soixante ans ».*

Seuls comptent pourtant les faits. Peschard a-t-il réellement tenté d'intervenir auprès de Robert Vigouroux en faveur de l'agrandissement des Roches claires ? Dans l'entourage du maire de Marseille, après plusieurs heures de recherches, on s'affirmait vendredi soir *« sereins » : « Pas un dossier, pas un papier, il n'y a rien sur les Roches claires dans les cartons de la mairie »*, affirmait-on avec un visible soulagement. *« Cela ne me touchera pas »*, nous affirmait, inébranlable, Robert Vigouroux dès jeudi soir. Pour autant, le maire actuel pourra-t-il faire l'économie d'un examen de conscience sur les conditions qui présidèrent l'an dernier à la constitution de ses listes électorales ?

Vendredi après-midi, M. Bartolemei, dont la maîtrise du timing depuis le début fait l'admiration des connaisseurs, avait promis pour samedi *« le troisième acte de cette tragédie ».* Le troisième et dernier ?

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un secteur économique en pleine restructuration

Lits de prix

Les affaires de Marseille soulèvent une série de questions sur les transactions dont les cliniques privées font l'bojet, et sur la restructuration en cours dans ce secteur économique mal connu.

S'il est abusif de parler de « guerre des cliniques », il est clair que le monde de l'hospitalisation vit des tensions extrêmes, étroitement lié à des manœuvres financières. Celles-ci sont la conséquence de l'arrivée de gros investisseurs dans un monde qui ressemblait plus, par esprit et par tradition, à celui des PME, dont les directions étaient assurées par un ou plusieurs notables médicaux.

« Qu'est-ce, en règle générale, qu'une clinique commerciale fondée dans les années 60 ? Plusieurs petits commerces sous un même toit, explique M. François Valerian (1). *Chaque nouveau praticien a apporté à la clinique, comme droit d'entrée, l'équivalent de son activité prévisible d'une année, c'est-à-dire qu'il a acheté à ses collègues la clientèle que ces derniers n'auraient pas à cause de lui. Il a ensuite développé sa propre clientèle, puis quand il s'est trouvé débordé par le nombre de ses patients, il a accepté qu'un praticien plus jeune vienne exercer dans la même spécialité que lui. Parvenu à l'âge de la retraite, en bon artisan, il est désireux de valoriser son fonds, c'est-à-dire de vendre au prix le plus intéressant ses parts dans la clinique. »*

Nouveaux acquéreurs

Or, pour diverses raisons, tenant notamment à l'inflation des « plateaux techniques » constitués d'équipements médicaux coûteux et sophistiqués, mais tenant aussi à la démographie médicale, ainsi qu'à une relative baisse des revenus des chirurgiens et des médecins, les acquéreurs ne sont plus aujourd'hui les mêmes que jadis.

Depuis quelques années, plusieurs groupes industriels français (parmi lesquels la Générale des Eaux) ou étrangers, ont acquis des cliniques privées dans un souci de diversification, mais aussi, et compte tenu de l'inflation croissante des dépenses de santé, dans la perspective « américaine » d'un désengagement partiel de la Sécurité sociale. *« On estime aujourd'hui que les groupes industriels ou financiers opérateurs dans le domaine de la santé, possèdent environ 8 % des lits privés français »*, explique M. Pierre Lepeltier, président de Santé-Gestion et spécialiste des problèmes de restructurations hospitalières. *« En fait, cette proportion doit être ramenée aux seuls établissements* a priori *rentables et, dans ce cas, il faut considérer que les grands groupes sont propriétaires de 15 % à 20 % des lits. Nous n'en sommes pourtant pas encore arrivés au terme de la première phase de cette nécessaire restructuration. Au cours des trois dernières années, sur cent vingt transactions de cliniques, soixante environ ont été acquises par des grands groupes. »* En moyenne, le prix de rachat d'un « lit » varie entre 250 000 F et 400 000 F (pour la partie immobilière) et de 50 000 F à 300 000 F (pour la partie « fonds de commerce »).

Dans ce contexte, la situation marseillaise apparaît, à bien des égards, originale. *« Il faut savoir,* confie un observateur privilégié, *qu'aucun grand groupe financier n'est encore parvenu à s'implanter à Marseille dans le domaine de l'hospitalisation privée. Tout s'est passé comme si les Marseillais avaient cherché, entre eux, à procéder à des entreprises de regroupement pour, ultérieurement, céder l'ensemble pour un prix plus élevé à un groupe industriel intéressé. C'est certainement cette logique que suivaient ceux qui spéculaient sur la polyclinique Nord. Il y a aussi d'autres exemples dans cette même ville. D'une manière générale, à Marseille, les prix de vente par lit n'ont pas dépassé 600 000 F à 700 000 F ».*

On recense, d'autre part, à Marseille comme dans le département des Bouches-du-Rhône, un nombre notablement plus élevé d'établissements privés que dans le reste de la France. Il s'agit à la fois de grandes cliniques très connues, comme la clinique Résidence du parc, mais aussi d'établissements de capacité réduite. Il semble que cette hétérogénéité ait pu, à Marseille, exacerber certaines tensions déjà alimentées par une volonté hégémonique, comme par des appétits spéculatifs aiguisés.

JEAN-YVES NAU

(1) M. François Valerian, ingénieur des Mines, est l'auteur avec M. Luc Heinrich, ingénieur des Télécommunications, d'une étude publiée en 1989, intitulée « La santé marchande, cliniques commerciales et commerce de cliniques ». Elle est disponible à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. On peut, d'autre part, se reporter sur ce thème au livre *les Cliniques privées*, de Véronique Salmon, disponible à Eurostas Data, 16, rue de la Banque, 75002 Paris.

L'envers de l'entreprise Vigouroux selon « l'Humanité »

L'Humanité fait une large place, samedi 27 janvier, aux événements marseillais, à propos desquels le quotidien du PCF évoque la *« tradition du gangstérisme politique »* et rappelle l'époque où Simon Sabiani, député et adjoint au maire au début des années 30, régnait sur la ville par l'intermédiaire des truands Carbone et Spirito.

Aux élections législatives de 1936, Sabiani avait été battu par François Billoux, qui avait mené la campagne du Parti communiste sur le thème « Marseille propre ». *L'Humanité* insiste sur les conséquences de la meurtrière « guerre des cliniques » pour M. Robert Vigouroux, que le journal appelle *« l'homme du président ».*

« Le fracas est d'autant plus retentissant, écrit Claude Cabanes, *que Marseille était le banc d'essai, le modèle et la force avancée de la croisade dont le poste de commandement est installé à l'Elysée. »* Le rédacteur en chef de l'organe central du PCF écrit que M. Vigouroux avait reçu l'appui de M. François Mitterrand, à l'automne 1988, pour tenter de conserver la mairie de Marseille, qu'il dirigeait depuis la mort de Gaston Defferre en 1986.

« Il s'agit de dévaster les repères gauche-droite, écrit Claude Cabanes, *de briser les instruments de la résistance populaire, notamment le Parti communiste, de créer l'illusion d'hommes neufs pour un monde neuf (en sacrifiant au passage, s'il le faut, le Parti socialiste lui-même), afin de continuer à faire du vieux. Robert Vigouroux ne lésine pas : il forme un « pack » où se mêlent socialistes en tous genres, notables de toutes les sortes de droite, pères de famille cossus au-dessus de tout soupçon et quelques malheureux égarés, autrefois communistes. »*

« C'est au nom de la langue humaine contre la langue de bois, de la transparence contre le secret, de l'honnêteté contre les magouilles, de la vie contre les partis, de la solidarité contre les divisions, que Robert Vigouroux a conquis la mairie de Marseille, piloté par la tour de contrôle présidentielle, continue le rédacteur en chef. *Derrière le paravent des discours surgit, tout à coup, dans la lumière crue d'un meurtre sur ordonnance, la cohorte des affairistes grand format, des spéculateurs qui hantent les couloirs des cliniques, des négociateurs aussi insoupçonnables qu'anonymes pour le compte des marchands de la mort lente à la pointe des seringues. »* Il conclut : *« Le peuple de Marseille ne porte pas la malédiction dans ses flancs. Elle vient d'en haut et d'ailleurs. Il en est la victime. Ensemble, un jour, nous chasserons la peste et ses messagers. »*

Le quotidien communiste consacre sa « une », d'autre part, au « PS dans la tempête », titre auquel correspond, en pages intérieures, un article intitulé « L'architecte et les abeilles » (allusion à un recueil de chroniques de M. Mitterrand, *l'Abeille et l'Architecte*). L'article rend compte des affrontements au sein du PS, illustrés par une photo des bagarres entre partisans et adversaires de Charles Hernu, le 24 janvier, à Villeurbanne.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour une tentative d'assassinat contre M. Chapour Bakhtiar en 1980

Anis Naccache arrête sa grève de la faim

Anis Naccache, le militant extrémiste pro-iranien condamné à la réclusion à perpétuité et qui observait une grève de la faim depuis le 8 septembre 1989 à la prison de Fresnes, a décidé vendredi d'interrompre son action. *Le ministère de la justice précise* qu'Anis Naccache a fait savoir vendredi *26 janvier à l'administration* pénitentiaire qu'il avait décidé d'arrêter sa grève de *la* faim, sans toutefois préciser les motivations de sa décision.

Anis Naccache s'était mis en grève de la faim alors qu'il était *incarcéré à la prison* de Clairvaux (Aube), d'abord afin d'obtenir le regroupement *des cinq membres* de son commando dans le même établissement, puis pour demander sa libération. Il avait été condamné à la prison à vie le 10 mars 1982 à la suite d'une tentative d'assassinat commise en 1980 contre le dernier premier ministre du chah d'Iran, M. Chapour Bakhtiar, à Neuilly-sur-Seine. Trois des quatre membres *du commando avaient également* été condamnés à la réclusion criminelle *à perpétuité, le dernier* étant condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Deux personnes - un policier et une femme - avaient été tuées et trois autres blessées (dont un policier devenu invalide) lors de cette tentative d'assassinat.

A intervalles réguliers, des dirigeants iraniens faisant partie de *« l'aile dure »* du régime de Téhéran et des responsables des organisations chiites extrémistes de Beyrouth ont exigé la libération d'Anis Naccache, certains menaçant même la France de représailles. *Pour sa part, le président* de la République avait déclaré, le 5 janvier dernier, que *le militant « ne pouvait espérer se libérer par une grève de la faim »*, mais *« qu'il peut toujours espérer être libéré le jour venu »*. *« Si Anis Naccache décide de mourir en prison et qu'on n'ait pas les moyens de l'en empêcher, ce sera sous sa responsabilité »*, avait-il ajouté.

Négociations franco-iraniennes

La décision de Naccache coïncide avec la fin, vendredi, de la visite à Paris du vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi . Officiellement, ce dernier n'a fait que s'entretenir pendant deux jours du contentieux financier franco-iranien avec M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay. L'affaire Anis Naccache ne semble pas avoir eu d'incidence sur le déroulement de la négociation, bien *que M.* Mohtachemi, l'un des chefs de file des radicaux, ait *accusé jeudi la France de torturer* le détenu de Clairvaux.

MÉDECINE

Egalité des soins et promotion des médecins

Suite de la première page

En échange, les médecins s'engageraient à diminuer les dépenses de santé, en prescrivant de manière plus rationelle. Cela supposerait la mise en œuvre d'une vaste politique de formation médicale continue et d'évaluation.

Mais on peut aussi partir du constat suivant : s'il n'est plus possible de laisser les médecins s'installer où ils veulent et à n'importe quel tarif, il importe, en revanche, de leur garantir le droit à une promotion. De leur donner la possibilité d'établir un plan de carrière. Ainsi, on pourrait considérer que le secteur 2 actuel, qui permet à n'importe quel médecin, au mépris de tout critère qualitatif, de pratiquer des honoraires libres, a vécu. Et d'instaurer un système dans lequel les médecins pratiqueraient des honoraires correspondant à leur niveau de formation, à leurs titres universitaires et hospitaliers et à leur souci de suivre une formation continue de qualité.

Cette proposition pourrait être affinée, de telle sorte que, en fonction de ces critères qualitatifs, les médecins puissent exercer une partie de leur activité en « secteur 2 conventionné ». Plus les médecins pourront arguer d'un haut niveau de formation, initiale et continue, plus ils pourront voir de patients en pratiquant des honoraires libres, mais remboursés. Le pari est qu'une bonne formation induit une meilleure pratique médicale et, donc, moins de dépenses (prescription de médicaments, d'examens complémentaires...).

Une médecine de qualité passe par une meilleure rémunération des médecins et aussi par une plus grande responsabilisation de ces derniers. C'est à ce prix que l'on obtiendra une diminution des dépenses de santé.

Les pouvoirs publics ne pourront pas éluder longtemps les problèmes qui se posent au secteur médical, libéral et hospitalier. Ce mouvement pourrait permettre d'amorcer une vaste réflexion sur ce sujet. En sachant qu'il est urgent, pour apaiser les internes et les chefs de clinique, de leur garantir qu'ils ne seront pas défavorisés par rapport à leur aînés.

FRANCK NOUCHI

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Troisième titre pour Steffi Graf

Pour la troisième année consécutive, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a gagné le simple dames des *Internationaux d'Australie* : samedi 27 janvier, elle a battu en finale l'Américaine Marie-Jo Fernandez en deux manches (6-3, 6-4) conclues en quatre-vingt et une minutes, après avoir été menée 1-4 dans le second set. Agée de dix-*huit ans, la joueuse d'origine* cubaine, qui n'est pas une attaquante, a ainsi subi sa quatrième défaite en autant de rencontres avec l'Allemande de l'Ouest, sans réussir encore à remporter une manche.

Bien qu'elle n'ait pas affiché une condition exceptionnelle, mais plutôt quelques kilos superflus, la championne du monde en titre, désormais âgée de vingt ans, n'a été en danger en quinze jours qu'en *demi-finale*, face à la Tchécoslovaque Helena Sukova, qui l'attaqua sur le revers et au filet avec un certain bonheur avant d'être victime de la « peür de gagner » (6-3, 3-6, 6-4).

Steffi Graf a ainsi inscrit à son palmarès un neuvième titre du grand chelem *tennistique en douze* finales consécutives à Melbourne, Paris, Londres et New-York. Son ambition est de s'imposer dans ces quatre villes cette année comme en *1988, et de devenir la première* femme à réaliser deux fois ce fameux grand chelem.

□ **BOXE : championnat d'Europe.** – Le Français Eric Nicoletta, agé de vingt-neuf ans, a conservé vendredi 26 janvier, à Perpigan, son titre de champion d'Europe des mi-lourds en battant aux points le Néerlandais Pedro Van Raamsdonk. C'était le onzième combat professionnel du docker sétois, qui avait conquis son titre le *13 octobre dernier*.

□ **CYCLISME : dépôt de bilan.** – Président du comité d'organisation *des championnats du monde* cycliste de Lyon (piste) et de Chambéry (route) qui ont eu lieu *en août dernier, Jean Bollon* a déposé, le 26 janvier, le bilan de l'association auprès du tribunal de grande instance de Chambéry. En raison d'une mauvaise évaluation de nombre des spectateurs (43 000 *au lieu des 130 000* attendus), le déficit du comité d'organisation atteindrait 20 millions de francs.

□ ***PLONGÉE : record du monde.*** – Un professeur d'éducation physique niçois, Claude Chapuis, âgé de vingt-neuf ans, a établi une nouveau record de durée pour la plongée en apnée : le 26 janvier il est resté 5 mn 24 sec 40 au fond d'une piscine, temps constaté par huissier. Le *4 décembre dernier*, Philippe Gouasse, de Montpellier, s'était ainsi immergé 5 mn 13 sec 20, soit 11 sec 20 de moins. L'entraînement du nouveau recordman a consisté en des exercices de relaxation sans inhalation d'oxygène.

CATASTROPHES

L'ouragan sur le nord-ouest de l'Europe a fait une centaine de morts

Le bilan de l'ouragan qui a balayé le nord-ouest de l'Europe le *jeudi 25 janvier* s'est alourdi. Dans la soirée du 26 janvier, on avait dénombré 94 morts, dont 45 en Grande-Bretagne, 20 aux Pays-Bas, 10 en Belgique, 8 en France, 7 en Allemagne fédérale et 4 au Danemark.

On était toujours sans nouvelles, samedi matin 27 janvier, du chalutier *La Fayette* (de Guilvinec) et de ses cinq hommes d'équipage. On compte aussi des dizaines de blessés.

Les chutes d'arbres, les accidents de *la route provoqués par* le vent et les naufrages ont été à l'origine de la plupart des morts. Les écroulements de murs, les chutes de grues et l'arrachage des toits ont, aussi, fait quelques victimes. En France, 15 000 pompiers ont participé à 18 000 opérations de secours ; *douze d'entre eux ont été* blessés.

Au total, sept bateaux ont été en *difficulté. Les remorqueurs* de haute mer, les marines nationales et les sociétés de sauvetage leur ont porté secours dans des conditions très difficiles. Le remorqueur *Abeille-Flandres* et la marine nationale s'efforcent de prendre le contrôle d'une barge de 250 mètres de long qui, en cours de remorquage, a rompu son amarre et dérive à 200 kilomètres au sud-ouest d'Ouessant avec, dans ses cales, 800 tonnes de fuel.

Partout où l'ouragan est passé, les lignes électriques et téléphoniques ont subi de graves dégâts. En France, *on estime que* près d'un million de personnes ont été privées d'électricité. Dans *la soirée du* 26 janvier, en dépit des renforts importants envoyés par EDF des *régions* non touchées, toutes les lignes électriques n'avaient pas pu être réparées. Dans *l'ouest de la* Grande-Bretagne, un million de personnages se sont, elles aussi, *retrouvées sans électricité*.

Selon les premières estimations, les dégâts de l'ouragan sont évalués à 800 millions de livres (8 milliards de francs) en Grande-Bretagne et à 55 millions de florins (170 millions de francs) aux Pays-Bas pour les seules destructions de serres.

La *Météorologie* nationale prévoyait pour le samedi 27 janvier de forts vents de sud-sud-ouest soufflant à 100 ou 110 km/h sur toute la façade atlantique. – *(AFP, AP.)*

Les conseils des assurances

Le Centre de documentation *et d'information de l'assurance* (CDIA) rappelle aux personnes dont les biens ont été endommagés par la tempête qu'elles disposent d'un délai de cinq jours à compter où elles ont eu connaissance du sinistre pour le déclarer à leur assureur. Les toits *ou façades endommagés* peuvent être indemnisés par celui-ci au titre de la garantie *« tempête »* de leur *contrat* multirisques. La garantie joue également pour les dommages *causés par* la pluie à *l'intérieur* des maisons et des appartements.

Ne sont pas indemnisés les clôtures, arbres, enseignes, stores et antennes détruits.

Les dégâts causés aux voitures *sont en général remboursés* par *la* garantie « dommages tous accidents » de l'assurance-auto.

Pour les dégâts dus aux inondations, les personnes dont l'habitation, ou le commerce, *a été inondé ne sont* remboursées que si un arrêté interministériel reconnaissant *les catastrophes naturelles est* publié au *Journal officiel*. L'assurance « catastrophes *naturelles » couvre* les dommages aux biens dans les limites et conditions du contrat (multirisques habitation, multirisques commerce, multirisques agricoles).

Liaisons maritimes interrompues plusieurs heures au Danemark

COPENHAGUE

de notre correspondante

Le Danemark, lui aussi, a beaucoup souffert de la tempête qui a ravagé jeudi et vendredi le nord-ouest de l'Europe. *La plupart* des liaisons par ferry-boat, tant à l'intérieur du pays qu'avec l'étranger (Suède *et* Allemagne), *ont dû être* interrompues pendant de longues heures ou ont connu des retards considérables. En Baltique, le chalutier danois *Jotun* a sombré ; deux membres de l'équipage ont pu être sauvés, mais les quatre autres sont portés disparus – dont deux marins tamouls réfugiés de Sri-Lanka.

Les côtes occidentales du Jutland, spécialement vulnérables car elles sont très plates, ont été en plusieurs points envahies par les eaux, le niveau des rivières dépassant de 3 à 4 mètres le niveau normal, en particulier dans la région du port d'Esbjaerg. *Toutefois*, le système de digues construit et agrandi récemment pour éviter que ne se répètent les inondations catastrophiques du passé a bien résisté. *Une brèche qui* commençait à s'ouvrir dans l'un des secteurs a pu être colmatée d'urgence par la défense civile.

Les dégâts matériels subis par quelque trente mille immeubles environ sont déjà évalués entre 150 et 200 millions de couronnes (130 à *180 millions de francs*). C. O.

Ratification à l'ONU

Soixante pays ont signé la convention des droits de l'enfant

NEW-YORK

(Nations unies)

de notre correspondant

Pour que les bons principes deviennent – peut-être – réalité, il fallait une signature au bas du parchemin. C'est fait. Apposant tour à tour leur paraphe dans la grande salle du Conseil économique et social de l'ONU, une soixantaine de pays-membres ont ratifié, le 26 janvier, la convention *sur* les droits de l'enfant adoptée à l'unanimité deux mois plus tôt. Ce très bon score (il suffisait de vingt signatures pour qu'elle entre en vigueur) constitue un double succès pour tous ceux qui, depuis plus de dix ans, se sont efforcés, notamment au sein de *l'UNICEF* et de nombreuses organisations non gouvernementales, de faire avancer *la cause de ces* 100 millions d'enfants abandonnés par leur famille ou des cinquante millions qui sont exploités au travail, quand ils ne sont pas soumis au commerce de la drogue ou de leur corps.

Au regard de ces chiffres effroyables, qu'il faudrait compléter avec ces 3,5 millions d'enfants qui, chaque année, meurent de faim de par le monde, le fait que plus du tiers des Etats représentés aux *Nations unies* aient accepté, dès le premier jour de la ratification, de s'engager sur des principes *essentiels dans les domaines civil*, social, économique et culturel, constitue un facteur d'espoir.

L'autre point positif est que, parmi les pays signataires, figurent de nombreux pays occidentaux, mais aussi quantité de nations en voie de développement parmi lesquelles le Bangladesh, la Côte-d'Ivoire ou le Chili. Si l'URSS a signé le texte et ses cinquante-quatre articles, les Etats-Unis ont préféré, comme il est de règle dans ce pays, attendre l'avis du Congrès.

On attendait de connaître l'attitude des pays musulmans. Au cours de la discussion sur la convention, certains d'entre eux (Iran, Jordanie...) avaient émis des réserves sur des dispositions qu'ils jugeaient contraires au droit islamique. La plupart ont préféré retarder leur décision, seule l'Algérie ayant opté pour la signature.

La France, elle, avait dépêché Mme Edwige Avice, son ministre délégué aux afaires étrangères, pour signifier l'importance qu'elle attachait à l'événement. Même s'il s'agit d'un texte de compromis. Quand cent vingt millions d'enfants sont privés de toute scolarité, énoncer que le droit à la vie, à l'égalité, à la liberté de conscience et aux choix d'une religion passe aussi par un minimum d'éducation, devrait conduire quantité de pays à reconsidérer certaines attitudes trop souvent justifiées par la tradition. *« C'est quand les droits de la femme progressent que ceux de l'enfant font de même »*, rappelle Mme Avice.

Tout en bénéficiant de lois qui, dans la plupart des cas, sont très supérieures aux dispositions contenues dans la convention, la France devra toutefois procéder à certaines harmonisations à caractère législatif ou réglementaire. Un groupe de travail, présidé par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, a été constitué à cet effet. En attendant, les *enfants* qui constituent la moitié de la population mondiale auront droit, à l'automne prochain, à leur sommet, une manifestation organisée sous l'égide de l'UNICEF. Pour que ce joli texte ne reste pas lettre morte.

SERGE MARTI

ÉDUCATION

Au collège de Creil

La dernière élève récalcitrante renonce au foulard islamique

Au collège Gabriel-Havez de Creil, la dernière adolescente à porter *le foulard islamique*, Samira S., quinze ans, a décidé, vendredi 26 janvier, de le retirer et de rejoindre ses camarades en classe de quatrième. *La direction* de l'établissement a annoncé que la jeune fille s'était engagée à *« ne plus porter aucun signe ostentatoire d'appartenance politique ou religieuse »*. Les textes réglementaires avaient été modifiés au début de l'année. Ils permettent de traduire l'élève devant la conseil de discipline, qui peut prendre des sanctions allant jusqu'à l'exclusion. En *décembre déjà*, sous la pression de l'ambassade du Maroc, les deux autres élèves qui avaient été à l'origine de « l'affaire du foulard de Creil » *les sœurs* Leïla et Fatima A., avaient renoncé à porter leur voile en classe.

EN BREF

□ **Un policier de Reims inculpé de violences aggravées.** – Pour avoir frappé un homme en état d'ivresse, qui a dû subir par la suite l'ablation d'un testicule, un *policier* de Reims (Marne) a été inculpé cette semaine de violences aggravées. Ce policier – dont l'identité n'a pas été révélée – avait violemment *porté un coup de genou* au bas-ventre d'un homme d'une trentaine d'années, placé le vendredi *19* janvier dans une salle de dégrisement du commissariat après avoir été *interpellé* au volant de sa voiture.

□ **Augmentation des agressions dans le métro parisien.** – *Le nombre* des plaintes pour agression enregistrées par la RATP a augmenté de 42,5 % en 1989, passant de 2 196 en 1988 à 3 128. Les agents *de la Régie ont eux-mêmes* été victimes d'une hausse comparable des agressions (+ 44,5 %) : 367 agressions en 1989, au lieu de 254 en 1988. Enfin, 3 395 vols à la tire ont été enregistrés l'an passé, contre 2 788 en 1988, soit une augmentation de 21,8 %.



ÉDUCATION

Au collège de Creil

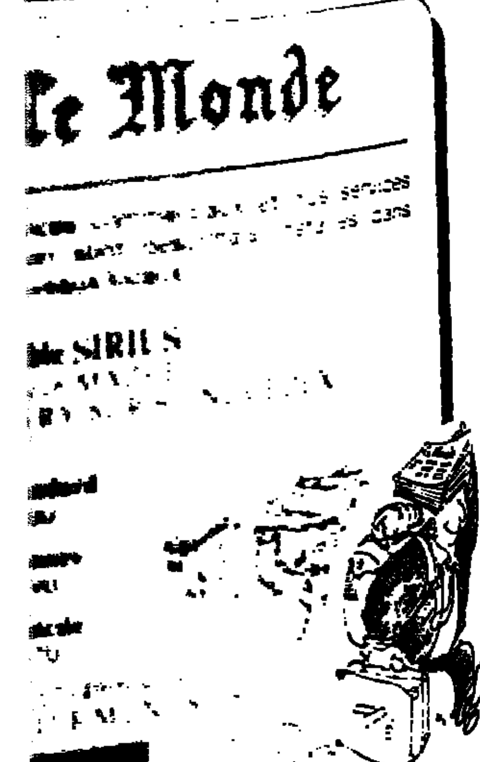
La dernière élève récalcitrante renonce au foulard islamique

Au collège Gabriel-Havez de Creil, la dernière adolescente à porter le foulard islamique, Samira S., quinze ans, a décidé, vendredi 26 janvier, de le retirer et de rejoindre ses camarades en classe de quatrième. La direction de l'établissement a annoncé que la jeune fille s'était engagée à « ne plus porter aucun signe ostentatoire d'appartenance politique ou religieuse ». Les textes réglementaires avaient été modifiés au début de l'année. Ils permettent de traduire l'élève devant le conseil de discipline, qui peut prendre des sanctions allant jusqu'à l'exclusion. En décembre déjà, sous la pression de l'ambassade du Maroc, les deux autres élèves qui avaient été à l'origine de « l'affaire du foulard de Creil » les sœurs Leila et Fatima A., avaient renoncé à porter leur voile en classe.

EN BREF

□ Un policier de Reims inculpé de violences aggravées. — Pour avoir frappé un homme en état d'ivresse, qui a dû subir par la suite l'ablation d'un testicule, un policier de Reims (Marne) a été inculpé cette semaine de violences aggravées. Ce policier — dont l'identité n'a pas été révélée — avait violemment porté un coup de genou au bas-ventre d'un homme d'une trentaine d'années, placé le vendredi 19 janvier dans une salle de dégrisement du commissariat après avoir été interpellé au volant de sa voiture.

□ Augmentation des agressions dans le métro parisien. — Le nombre des plaintes pour agression enregistrées par la RATP a augmenté de 42,5 % en 1989, passant de 2 … en 1988 à 3 128. Les agents de la Régie ont eux-mêmes été … d'une hausse comparable des agressions (+ 44,5 %). … agressions en 1989, au lieu 254 en 1988. Enfin, 3 395 vols … été enregistrés l'an passé … en 1988, soit une augmentation de 21,8 %.



SOCIÉTÉ

Publié dans la revue « Economies et sociétés »

Un article jugé « raciste et révisionniste » suscite des protestations

De la Banque de France à l'université Paris-I en passant par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le monde des économistes est en émoi. La revue *Economies et sociétés*, publiée par l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA) fondé par François Perroux en 1944, publie, dans un numéro hors série sur « La France vassale », un article jugé raciste, antisémite et révisionniste. Son auteur, M. Bernard Notin, est maître de conférences à l'université Lyon-III. Cette publication s'est faite à l'insu des responsables de l'ISMEA et à l'initiative du coordonnateur du numéro, M. Frédéric Poulon, professeur à Bordeaux-I.

Imprimé tout récemment bien que daté d'août 1989, ce numéro hors série d'*Economies et sociétés* a pour thème, selon la présentation de M. Poulon, *« la question des rapports de la France avec la puissance aujourd'hui dominante, les Etats-Unis d'Amérique »*. Parmi les neuf auteurs d'articles, se côtoient des économistes réputés — et M. Poulon en est un, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes français de l'école keynésienne dite « du circuit », — un politique — M. Bertrand Renouvin, royaliste mitterrandien, — un publiciste — M. Philippe de Saint Robert.

Le tout n'est ni de droite ni de gauche, mais fortement anti-américain, avec des nuances et des variantes. Dans son introduction, M. Poulon affirme qu'*« il faut se battre »* contre *« la fatalité de la sujétion »*. Il insiste surtout sur la partie du sommaire consacrée à la langue et à la culture, où *« les auteurs se trouvent en communion de pensée, unis pour dénoncer le danger de submersion de notre culture par la culture anglo-saxonne »*.

Parmi les articles de cette partie se trouve justement celui de M. Notin, économiste qui travailla durant quatre ans à Bordeaux avec M. Poulon et qui se présente cette année à l'agrégation. Son titre : « le rôle des médias *(sic)* dans la vassalisation nationale : omnipotence ou impuissance ? ». Réquisitoire contre l'univers médiatique, ses sophismes, son inculture, voire sa *« crétinisation »*, le propos est émaillé d'exemples concrets. En voici un relevé non exhaustif.

La confusion entre discours et réalité, *« exemple de sophisme venimeux »* : *« Le réel passe en jugement devant l'irréel. Le thème, historique, des chambres à gaz homicides est très révélateur de ce procès. Les preuves proposées pour en démontrer l'existence évoluent au gré des circonstances et des époques, mais s'extraient d'une boîte à malice comprenant trois tiroirs. Tout en bas : la visite des locaux (peu crédibles). Au milieu : l'affirmation des vainqueurs (elles ont existé). En haut : les on-dit (histoire de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui...). Au total on en postule l'existence, et qu'importe la réalité de cette réalité. On reconnaîtra là le fondement de toute tyrannie... »*

« Le bazar multiracial »

La *« sève des droits de* l'homo sapie », ou comment *« inculquer des façons de penser hostiles à une réflexion sur la spécificité des intérêts et des valeurs européennes »* : *« En promouvant par l'image un Français d'outre-mer coloré, géré par une coterie judaïque. Le gaspillage des cartes d'identité françaises permet aussi de crier haut et fort que les comportements des allogènes épousent les contours de notre culture. Encartés, ils dégonflent les statistiques de la criminologie non européenne, et le silence recouvre leurs méfaits. »*

L'auteur affirme y voir la *« décadence du vrai »*, avec la caution par les hommes de science *« des mauvais coups médiatiques »* : *« Les platitudes ahanées par le Nobel's band en villégiature à Paris à l'initiative de l'entourage juif du président ont manifesté cette dualité : le réel existe, les scientifiques en témoignent. Ils cautionnent un autre réel, fantasmagorique : le jaspinage humanitaro-carnavalesque. »* M. Notin stigmatise également le *« monothéisme laïcisé »*, le *« clanisme moderne »* et le *« réseau tribal »*, en évoquant au passage la franc-maçonnerie, le *« bazar multiracial »*, les *« groupes de pression mondialistes »*. Pessimiste, il garde cependant bon espoir : *« Les médiats* (sic), *à leur insu, contribuent au grand lessivage des idéologies d'après-guerre. »*

Directeur d'*Economies et sociétés*, M. Gérard Destanne de Bernis a découvert cet article après la publication de la revue. Immédiatement, il a convoqué le bureau de l'ISMEA — où siègent notamment MM. Jacques Lesourne et Pierre Uri — qui a diffusé un communiqué disant *« sa plus grande émotion »* à la lecture d'un article *« au contenu raciste, révisionniste et ascientifique »*.

« M. Poulon, poursuit ce texte, *responsable de ce numéro, reconnaît que ce texte a été substitué au moment de la publication à celui qui avait été soumis à la direction de l'ISMEA (...). Elle rompt ses relations avec le responsable de ce cahier. Elle demande aux abonnés, en particulier aux bibliothèques, d'éliminer cet article des exemplaires qu'ils ont reçus, pendant qu'elle le fait disparaître de ceux qui n'ont pas encore été diffusés. »*

Prompte réaction, confortée par une pétition lancée par des économistes de la Banque de France, dont M. Poulon ne semble pas comprendre l'enjeu. *« C'est une affaire que je regrette profondément*, nous a-t-il déclaré. *Mais il y a une question grave de liberté d'expression. Je ne me désolidarise pas de Bernard Notin, il n'est pas question de l'abandonner. Deux collègues israélites m'ont dit avoir été offensés par son article. Je leur ai envoyé à chacun une lettre d'excuses. S'il y a offense personnelle, nous sommes prêts, Notin et moi, à présenter des excuses. Mais la liberté d'expression est en cause. »*

A nos questions sur des passages précis de l'article, M. Poulon se refuse à répondre : *« Je ne me suis jamais prononcé sur le fond des articles. Dans mon séminaire, des conférenciers de tous bords s'expriment sans la moindre censure. »*

EDWY PLENEL

EN BREF

□ **Le cardinal Lustiger en Tchécoslovaquie.** — L'archevêque de Paris s'est rendu, samedi 27 janvier, près de Prague à Hradec Kralove, pour participer à l'intronisation de l'évêque du diocèse, Mgr Otcenasek, soixante-neuf ans. Dès 1949, celui-ci avait été ordonné clandestinement évêque par le pape, mais depuis il était en résidence surveillée et interdit de tout déplacement. A la faveur de la libération en Tchécoslovaquie, Jean-Paul II l'a officiellement nommé évêque, le 21 décembre dernier.

□ **Troisième sortie dans l'espace des cosmonautes soviétiques.** — En orbite depuis cinq mois dans la station soviétique Mir, les cosmonautes Alexandre Viktorenko et Alexandre Serbiv ont effectué, vendredi 26 janvier, une sortie dans l'espace qui a duré trois heures et deux minutes. Destinée à monter des appareils de mesures à l'extérieur de la station, cette sortie est leur troisième. Elle sera suivie de deux autres, avant leur retour sur Terre prévu pour février. — *(AFP.)*

DÉFENSE

L'Allemagne fédérale continue de participer au développement de l'avion de combat européen

Le secrétaire d'Etat ouest-allemand à la défense, M. Willy Wimmer, a déclaré, jeudi 25 janvier, au Bundestag, que l'Allemagne fédérale entend continuer à coopérer à la phase de développement de l'avion de combat EFA (European fighter aircraft), aux côtés de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de l'Italie. L'EFA est le rival européen du Rafale français.

Ce programme très coûteux (l'équivalent de plus de 200 milliards de francs, pour huit cents avions dans les quatre pays signataires de l'accord) est, en Allemagne fédérale, l'objet d'une controverse entre les partis politiques ouest-allemands. Un différend oppose, d'autre part, le Royaume-Uni à l'Allemagne fédérale sur le radar de l'avion (*le Monde* des 23 et 26 janvier).

Au début de cette semaine, les deux pays se seraient entendus sur le choix d'un radar de conception majoritairement britannique le radar ECR-90 de Ferranti), de préférence à un matériel ouest-allemand qui s'inspire d'un radar américain. Mais l'Allemagne fédérale aurait obtenu, en contrepartie, que le Royaume-Uni prenne à sa charge les dépassements éventuels de dépenses, au-delà de la quote-part initiale ouest-allemande (de l'ordre de 800 millions de deutschemarks) dans le développement du radar ECR 90. *Ce compromis, s'il* est retenu, serait annoncé la semaine prochaine par le ministère britannique de la défense.

M. Wimmer, qui appartient au parti du chancelier Helmut Khol partisan du projet, a expliqué au Parlement de Bonn que *« le programme progressait de manière satisfaisante »* et que *« rien ne motivait un retrait ouest-allemand dans l'actuelle phase de développement »*. Le secrétaire d'Etat a néanmoins souligné que les accords signés avec les trois autres partenaires prévoyaient une possibilité de retrait éventuel. Le gouvernement ouest-allemand, a-t-il rappelé, ne s'est pas engagé au-delà de la phase de développement dont il assure 33 % du coût global.

Selon certaines estimations de souce industrielle, la phase de lancement de la série ne sera pas décidée avant 1991, après que Bonn connaîtra les conclusions des négociations, en cours, à Vienne, sur le désarmement des forces classiques en Europe.



COMMUNICATION

Candidat de consensus entre la presse et les pouvoirs publics

M. Claude Moisy élu PDG de l'Agence France-Presse

M. Claude Moisy a été élu vendredi 26 janvier président-directeur général de l'Agence France-Presse (AFP) en remplacement de M. Jean-Louis Guillaud, contraint de renoncer à solliciter un nouveau mandat. M. Moisy a recueilli treize voix sur les quinze du conseil d'administration, les deux représentants du personnel s'abstenant traditionnellement. M. Jacques Vistel, qui était, au terme d'une procédure utilisée pour la première fois dans l'histoire de l'agence, l'autre candidat retenu par le Conseil supérieur de l'AFP (*le Monde* du 26 janvier), s'était retiré juste avant l'élection *« faute d'un accord suffisant des différentes composantes du conseil d'administration »* et afin d'assurer au nouveau PDG toute l'autorité nécessaire.

M. Moisy, qui a déclaré assumer ses nouvelles tâches *« avec une grande fierté mais avec une grande modestie »*, devra notamment désigner un gestionnaire pour remplacer M. Pierre Jeantet, directeur général adjoint de l'AFP, qui quitte l'agence pour devenir directeur général du groupe Eurexpansion.

Les réactions

Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a adressé à M. Moisy un télégramme de félicitations, se réjouissant que *« se dégage une candidature réunissant l'agrément de l'ensemble des parties »* et que *« le conseil ait choisi un homme à même, grâce à sa longue expérience au sein de l'agence, d'assurer son développement notamment au plan international »*.

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, se *« réjouit du consensus »* entre presse et pouvoir publics et assure M. Moisy de tous ses vœux dans les nouvelles tâches qui l'attendent.

L'Union syndicale des journalistes français-CFDT souhaite que l'AFP ait *« un projet ambitieux qui allie le développement sur le créneau traditionnel de l'information et la recherche de marchés nouveaux »*.

Un « pro »

Ce n'est pas un homme de doutes ou de circonvolutions. Direct, rapide, tranchant, parfois même cassant, Claude Moisy est un fonceur dont la pensée crépite au rythme des téléscripteurs. Ce Normand de soixante-deux ans, qui a fait la plus grande partie de sa carrière à l'étranger, symbolise très bien une agence de presse internationale, chargée à tout instant de rapporter les événements de la planète sans se perdre en vaines digressions.

Avec son physique un peu spartiate, on l'imagine volontiers en officier de marine, métier qui l'attirait à l'âge de vingt ans. Les circonstances l'ont conduit à *Ouest-France* où son père était lui-même journaliste. Après six années dans ce quotidien, Claude Moisy passera de l'autre côté de la barrière pour devenir attaché de presse à la Résidence générale de France à Rabat. Brève escapade qui lui permettra d'entrer au bureau marocain de l'AFP, en janvier 1957, au moment même où cette agence sera dénationalisée.

A ceux qui le jugent un peu trop anglo-saxon, pas assez tourné vers le tiers-monde, le successeur de Jean-Louis Guillaud rappelle qu'il a été en poste en Inde, en Thaïlande et en Birmanie, et qu'il s'est passionné pour chacun de ces pays. Passionné à sa manière, probablement : avec la distance, le scepticisme et le regard un peu amusé d'un journaliste à qui on serait bien en peine d'accoler une quelconque étiquette politique.

Aux Amériques

Début 1977, Claude Moisy dirige le bureau de Londres. Il est rappelé à Paris par le PDG de l'époque, Claude Roussel, qui lui confie la direction de l'information. Mais Claude Roussel, qui n'a pas les faveurs de l'Elysée, perd son poste au milieu de l'année suivante, et Roger Bouzinac le remplace. Le directeur de l'information et le nouveau président ont, semble-t-il, quelque mal à se comprendre. Un conflit avec les syndicats à propos de deux embauches les fera réagir différemment : Claude Moisy refuse de transiger et finit par claquer la porte.

Il s'exile aux Etats-Unis, où il passera dix ans : d'abord comme directeur du bureau de Washington, démontrant une fois de plus son sens de l'information ; puis comme responsable régional des deux Amériques. A ce nouveau poste, le journaliste s'arrache à l'actualité quotidienne — sa vraie passion — pour devenir le gestionnaire d'une sorte de PME de deux cent cinquante personnes, avec un budget de 12 millions de dollars.

De retour à Paris en 1989, Claude Moisy est conseiller du président de l'AFP, chargé de diverses missions. Mais il ne cache pas son intention de prendre une retraite anticipée pour poursuivre calmement la rédaction d'une biographie de Richard Nixon.

Les circonstances en ont voulu autrement. Après le veto du pouvoir contre Jean-Louis Guillaud et l'image déplorable donnée par cette intervention, l'agence avait besoin de démontrer son indépendance. Pouvait-elle mieux le faire qu'en choisissant un journaliste de la maison ? Claude Moisy apparaissait comme l'homme de la situation.

Son mandat de trois ans n'étant pas renouvelable — en raison de son âge — le successeur de Jean-Louis Guillaud peut apparaître comme un président de transition. Il n'arrive pas, en tout cas, avec une grande réforme dans la poche : son intention est de poursuivre les projets d'association en cours avec des partenaires extérieurs, *« pour créer, dit-il, de nouvelles ressources et asseoir davantage la position de l'agence à l'étranger »*. Parmi ces projets figure la création d'un service économique en langue anglaise.

Etant journaliste, le nouveau PDG va devoir s'adjoindre un gestionnaire. Ce sera la première de ses tâches. Dans la foulée, il cherchera à rétablir des relations harmonieuses au sein de son conseil d'administration et à rassurer le personnel sur le fonctionnement et la pérennité de l'entreprise.

« Les conflits résultant de l'ambiguïté du statut de l'AFP ne surviennent qu'exceptionnellement, souligne Claude Moisy. *Mais, à chaque fois, c'est une atteinte à l'image de l'agence. Elle doit s'efforcer de réparer ce dommage en démontrant encore plus son indépendance et son professionnalisme. »*

Professionnalisme est un mot qu'affectionne le nouveau président de l'AFP et qui, d'ailleurs, le définit parfaitement. Même pour ceux qui se plaignent de son caractère ou lui reprochent de prendre trop de place, Claude Moisy est, avant tout, un *« pro »*.

ROBERT SOLÉ

Né le 26 juin 1927 à Blainville (Calvados), Claude Moisy fait des études de droit à Caen, avant d'entrer au quotidien *Ouest-France* en 1949. Six ans plus tard, il est attaché de presse à la Résidence de France à Rabat. Entré à l'Agence France-Presse en 1957, il y occupe successivement les postes de correspondant au Maroc, en Birmanie, en Thaïlande (1959-1962) et à Washington (1953-1965), avant de devenir directeur pour l'Asie du Sud-Est à New-Delhi (1965-1968). Il retourne aux Etats-Unis en 1968 pour y occuper pendant trois ans la fonction de chef du service économique. Il est ensuite directeur des bureaux de Washington (1971-1974) et de Londres (1975-1976). Rappelé à Paris pour être directeur de l'information de l'agence (1977-1978), Claude Moisy repart une troisième fois aux Etats-Unis pour diriger le bureau de Washington puis le bureau régional des Amériques. Il rentre en 1989 à Paris, à la direction de l'AFP, avec le titre de conseiller du président. Auteur de deux ouvrages, *la Birmanie* (1964) et *l'Amérique sous les armes* (1971)

MODE

La guerre des griffes

Vingt-deux maisons de couture viennent de présenter leur collection printemps-été 90
Qui dit « couture » dit sur mesure et prix adaptés

Chez Christian Lacroix, les prix varient de 20 000 F (une blouse, une jupe) à 200 000 F (un soir brodé) et de 30 000 à 270 000 F chez Yves Saint Laurent. Si elle ne concerne que moins de trois mille femmes *dans le monde, la haute couture* a fait l'objet ces derniers mois de toutes les convoitises financières : l'entrée en *Bourse* d'Yves Saint Laurent, le rachat de Givenchy par LVMH, l'apparition de nouveaux actionnaires (la Midland Bank chez Lanvin, Alain Chevalier chez Balmain) en sont les exemples les plus significatifs. La nouvelle guerre des griffes a commencé : les investissements justifient les valeurs sûres, on s'adresse à des signatures confirmées plutôt qu'à des inconnus. La saison dernière, Angelo Tarlazzi faisait son entrée chez Guy Laroche, Gianfranco Ferré prenait ses quartiers chez Dior, avant que Claude Montana signe avec Léon Bressler, PDG de Lanvin.

Le luxe est à la mode, plusieurs maisons (Versace, Valentino) ont profité du calendrier de la chambre syndicale pour organiser des défilés. En fait, il y a presque autant de « tendances » que de maisons, chacune ayant décidé, semble-t-il, de renforcer son image locomotive qui fait vendre les parfums, les sacs, les ceintures, etc. Mais les enjeux commerciaux sont tels que la couture se retrouve dans la même situation que le prêt-à-porter : la voici domestiquée par des lois, des pressions qui lui sont étrangères.

Dans les transactions, elle laisse des *plumes*. Au-delà de la *surenchère* décorative, le luxe, c'est aussi la liberté d'inventer et de jouer.

LAURENCE BENAIM

CHANEL

Rester jeune, telle est sans doute l'obsession de Karl Lagerfeld qui crée les collections de Chanel depuis 1983. En sept ans, le tailleur *en a vu de toutes* les couleurs, des jupes « coupole » aux petites vestes « requimpette ». *Cette fois, il* s'affine, s'allonge en redingote, en robe à taille de guêpe. Les filles papillonnent, elles portent des combinaisons légères, des mini-jupes « *volantes* » *en mousseline chair*, jonquille, rose aurore, qui frémissent le long des collants clairs.

L'exploit technique (230 heures de travail pour une robe du soir courte à traîne en mousseline drapée, plissée, parquetée) n'alourdit pas cette ambiance de boudoir, de *caprices qui passent et repassent*, l'air de rien, comme ce tulle chair souligné de perles « poids plume » ou ce cardigan en tweed rose stabilo brodé. Madame Récamier traverse un nuage de poudre, talons bobine et ombrelle pastel, les lignes *ondulent à force de décolletés* vaporeux, d'étoffes enroulées, de tous les ravissants chichis qui font Paris : chignons perlés, camélias au poignet, énormes bracelets et petits sacs pour ranger houpettes et mouchoirs.

DIOR

En juillet 1989, Gianfranco Ferré, successeur de Marc Bohan, présentait sa première collection *Dior* haute couture, exercice de style sans fautes d'orthographe dédié au père du *new look*. L'été ne s'écarte pas du bon chemin, Ferré reprend ces fines silhouettes tra*cées à l'encre noire, épaules* menues, tailles pincées, chignons bien tirés, petits nez, petits cous nets et bien dégagés... Le crêpe noir, la gabardine beige s'étirent en robes boutonnées, en tailleurs à pantalon cigarette ; rien ne *dépasse, sinon ces modesties* d'organza, ces manches bouffantes, ces écharpes cravatées qui « flattent » les dames.

Les modèles s'appellent « Coup d'aile », « Plein vent », « Etoile des fées » et, perchés sur des talons verts, les mannequins semblent avoir *pris* des cours de maintien. Elles font penser aux « parfaites », celles qui ont appris l'anglais en Suisse, aiment Mozart et les impressionnistes. Gianfranco Ferré sait mettre en valeur les bustes, les jambes qu'il découvre ou enveloppe sans vulgarité, avec un sens du détail et des volumes photogéniques : les grands soirs déploient d'immenses pans de satin, des étoles de faille, de taffetas jaunes, doré, orange brûlé. C'est superbe. Il manque juste l'émotion.

LANVIN

« Je ne ferai pas de petite robe noire pour madame Untel », avait dit Claude Montana. Mercredi soir, les mille quatre cents invités de la maison Lanvin en ont eu le cœur net : fuyant les salons de palace pour un chapiteau de luxueux saltimbanque, *face à* l'Ecole militaire, Claude Montana brouillait les pistes. *Pas de jour*, de petit ou de grand soir, mais soixante-treize apparitions coupées pour des moments hors du temps, somptueusement graphiques. Claude Montana part de la veste d'homme, du kimono, du trench, en fait une sculpture : les capuches gonflent en hotte de faille, un col « résille », se dresse comme la grille d'un château fort, la femme est une citadelle, Claude Montana la voit avec des jupes brodées « *canages* », des débardeurs en daim cloutés comme des coffres, et ça ne rigole pas.

Il y a pourtant des moments plus doux, plus tendres, quand la matière devient fluide, jersey de soie, mousseline, qu'elle semble plutôt contente d'être habitée par un corps en chair et en os. Mais le rêve est d'abord une envie d'absolu, *une représentation très conceptuelle* d'un geste, d'un mouvement : décrire l'air avec un manteau de soie en gazar de soir « ficelle », dire le sable mouillé avec un blouson aux sept cent mille points (Lesage). Ses expériences de laboratoire, Claude Montana les réalise avec d'autres personnalités plus inhabituelles en couture : *Philippe* Model (souliers), Hervé Van der Straeten, Stephano Poletti (bijoux), Stephen Jones (chapeaux).


P. TROVEL

Modèle d'Yves Saint Laurent

GIANNI VERSACE

Quarante-quatre ans, le styliste milanais Gianni Versace accumule *les titres et les honneurs : à la tête* d'un empire qui représenterait *350 millions* de dollars de chiffre d'affaires par an (300 boutiques ouvertes depuis 1978), il a déjà reçu le prix Stanley Neiman Marcus aux Etats-Unis, la médaille d'or municipale de Milan, l'oscar de la mode de Munich. Son œuvre *a fait l'objet de seize expositions* dans le monde. Il ne manquait qu'une corde à son arc doré : la couture. C'est donc au Ritz qu'il avait choisi de présenter sa première collection Atelier Versace.

Sur des airs de tangos version disco, les filles défilent, scintillent dans un Paris *« teatralmente fatale »* : tout droit sorti de la via *della Spiga, les voici* avec *leurs* escarpins de python, leurs paupières bleu lagon, moulées dans des bustiers cœur en strass et des mini jupes à se rincer l'œil. *« Je n'aime pas la demi-mesure »*, dit Gianni Versace, dont les couleurs vives, parkas de satin vert, *violet*, martèlent le podium comme les spots de la Scala (celle de la rue de Rivoli).

YVES SAINT LAURENT

« C'est une renaissance », dit-il. Les cent dix-neuf modèles ont été réalisés en deux semaines. Le jour ressemble à un jour qui se lève, les passages blancs ou éclaircis par des blouses ivoire, perle, évoquent les toiles des ateliers de couture, traduction intuitive du dessin par la *première : il n'est question que* de coupe, de lignes, pantalons, blazers, jupes.

Des classiques Saint Laurent *formulés pour* 1990. C'est *un* printemps de Paris, avec ses giboulées gris-bleu, ses élégances marines à boutons de nacre, les arc-en-ciel grelottent : là, un imperméable de faille vert presque fluo, ici un manteau de lainage orange. Les couleurs acides, primaires, se disputent les premiers soleils en terrasse.

Le soir se promène, entre chez les uns, les autres avec une audace affectueuse souvent piquante. Il *s'agit d'une série d'hommages* annoncés à Zizi (la tunique à paillettes noires), la Callas (*la* robe à l'espagnole de dentelle de paille rubis et de tulle point d'esprit fuchsia), Catherine Deneuve, Marcel Proust, Jean Cocteau, Silvana *Mangano, Louis Jouvet, et bien sûr* Dior, chez qui Yves Saint Laurent fit ses débuts en 1958.

Mais comme dit Yves Saint Laurent, *« les noms sont venus après »*. Il n'embaume pas ses idoles, il les emmène ailleurs, dans des lieux à la fois neufs et familiers, où il *cache ses formules magiques*, mélanges de pudeur, d'excès, complicités avec toutes les femmes.

C'est un duffle-coat de gazar *noir, un ensemble de sultane ou* une robe de sirène, un premier bal en tulle blanc constellé de cristal.

Les souvenirs s'effacent et reviennent, plus précis, comme ces fourreaux de Marylin ou ce tailleur de tweed noir gansé blanc pour Coco Chanel. Les plus beaux voyages se *passent de références : la silhouette* s'épure, s'envole. Les robes de crêpe semblent parcourues de frissons, les jupes se drapent en sarong, les écharpes s'enroulent et *disparaissent, rattrapées dans* le mouvement du tissu qui coule sur la peau.

CHRISTIAN LACROIX

Christian Lacroix avait créé la surprise chez Patou, avec ses mélanges de matières, plumes de coq et princes-de-Galles, panthère et *crinoline de satin, sa sensibilité* qui tout d'un coup chatouillait les codes de la couture, pour lui faire tourner la tête. Chaque collection raconte une histoire, les images *déchirées, les photos, les tableaux*, se rencontrent, se cognent ou s'adorent dans un patchwork sincère. L'été 90 (la sixième saison depuis l'ouverture de la maison Lacroix en *juillet 1987) est l'expression* de cette liberté-là, ingénue, câline, malicieuse.

Les effets s'estompent en allusions, le plaisir, c'est le jeu, répandre des paillettes comme un marchand de sable, *taquiner les roses*, du plus pâle au plus *« shocking »*, être là, galant, attentif au moindre battement de cœur. Le premier passage s'offre en toute légèreté : une *robe débardeur brodée* de plumes sous un trench en faille saumon. Le dernier surprend une mariée bleu ciel, « Goyesca », qui joue de la prunelle sous son fichu noir. *Tous les personnages de la* comédie sont là, les Ménines aux dos brodés, les reines provençales en dentelle, les merveilleuses 1990 qui prennent des poses dans un *blouson façon Levi's* en brocart strassé, ou un trois-quarts tissé de lin et d'or.

Le corps bouge en douceur, chahuté par des robes en georgette à bretelles bijoux, et d'autres, très « princesse », qui se *portent* avec des sandales nouées, comme à l'époque rêvée des coktails où l'on sirotait des Very Well et des Singapour Sling.

L. B.

Le luxe, c'est la vie

Sur la place Boieldieu jouaient les Tsiganes, un brasero lançait des flammes. Sur les murs se projetaient des *graphismes qui semblaient* représenter des oiseaux en vol. *C'était en fait, l'enlacement* des lettres C et L, le sigle Christian Lacroix. *C'était* la fête pour le lancement de son premier parfum, *« C'est la vie »*.

La fête se passait à l'intérieur de la salle Fevart, smockings et paillettes à tous les fauteuils. Et sur scène bien entendu de somptueux cos*tumes à commencer par* la houppelande byzantine de Nathalie Stutzmann, ou *Marilu* Marini déguisée en paon *blanc*...

Christian Lacroix a souvent dit ce qu'il devait à Alfredo Arias et au groupe TSE. Il a découvert leur spectacle *Luxe*, paraphrase d'une revue de music-hall, en même temps qu'il découvrait Paris. A présent directeur du centre dramatique d'Aubervilliers, Arias n'a rien perdu de son élégance *d'esprit, de son humour perfide*. Lacroix et lui devaient *s'entendre ; ils possèdent un* goût semblable du jeu, du *joué, de la théâtralité qui* s'affirme, des décalages déconcertants.

Le public hétérogène, d'abord déconcerté par l'ouverture de *Carmen* à deux pianos, a bientôt compris les codes, les a acceptés, a été séduit par le charme double*ment latin, par la manière* désinvolte de déverser le luxe comme *s'il s'agissait du quotidien*. Du vrai luxe, qui vaut son prix. Quel prix ? Celui de l'image pour un parfum, permier lien entre le luxe et la rue.

C.G.

MUSIQUE

Saint Christophe Colomb

Le héros de Claudel et de Milhaud accuse les ans malgré la belle mise en scène de Pierre Barrat

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Le Centre dramatique du Languedoc-Roussillon a élu domicile en dehors de la ville, au Théâtre Grammont. C'est un vaste chais en forme de basilique, tout en longueur, avec peu de dégagements. Mais le lieu conserve une atmosphère, *un parfum particuliers*. C'est là que vient d'être repris *le Livre de Christophe Colomb*, ce qui n'aurait pas été pour déplaire à Paul Claudel, qui parlait de sa « grande vendange de paroles », ni à Darius Milhaud, qui a consacré un ballet à cette fête champêtre de l'automne.

A l'invitation de l'Opéra de Montpellier, l'Atelier du Rhin de Pierre Barrat est venu y installer son dispositif très simple : quelques objets témoins sur le plancher à droite, *un trou pour le petit orchestre*, une entrée souterraine pour les chœurs, tandis que, derrière le plateau, une galerie métallique, une porte et des murs nus suffisent. Car l'action sillonne en tous sens les lieux et les temps, elle est partout, *en Espagne*, à la cour, dans une auberge, sur la mer, au Mexique, par la seule force d'évocation du poète, la musique entraînante de Milhaud et les films sur double écran de Raoul Ruiz qui proposent des images parallèles.

Foin d'autres décors : Pierre Barrat nous convainc une nouvelle fois de la vertu du théâtre qui, avec quelques costumes, de rares accessoires, un filet de pêcheur pour *séparer les scènes, suffit aux plus* longs voyages, avec une troupe d'excellents acteurs emmenés par André Bénichou (Christophe Colomb), André Pomarat (l'Explicateur), Philippe Girard (saint Jacques) ou Catherine Gandois (la reine Isabelle).

Si le spectacle retient sans cesse l'attention par sa qualité d'écoute poétique, c'est l'œuvre elle-même qui a bien du mal à passer aujourd'hui. *Ce n'est pas* la première version, opéra, créée à Berlin en *1930* (1), qu'a reprise Barrat, mais la seconde, théâtrale, avec une abondante musique de scène et des chœurs de Darius Milhaud, présentée par Jean-Louis Barrault au Mai de Bordeaux, puis au Théâtre Marigny, en 1953, sous la direction musicale de Pierre Boulez, avec un grand succès.

Mais on n'accepte plus aujourd'hui aussi facilement la canonisation abusive de Christophe Colomb (identifié à *Rimbaud* et à Claudel lui-même !), assimilé par ailleurs à la « colombe » de l'Esprit Saint, avec une mentalité naïvement colonialiste, voire esclavagiste.

En outre, quand on aime le poète, on s'irrite de découvrir ici un affaiblissement de son génie, la multiplication des tics de langage, l'abus des citations bibliques hors contexte et surtout la reprise de maints thèmes, images, situations, procédés du *Soulier de satin*, où ils avaient une tout autre *vigueur* et noveauté.

Jolis effets instrumentaux

Milhaud avait composé une par*tition entièrement nouvelle pour* cette reprise du *Livre de Christophe Colomb* en *1953*, regrettant amèrement son opéra de 1930. La musique participe pourtant étroitement à l'action par des chœurs, qui, selon Claudel, représentent à *la fois l'opinion des contemporains* et celle de la postérité, et pour le reste commente chaque épisode ou se contente d'établir une sorte de « continuité » temporelle avec un petit orchestre piquant et primesautier, ou parfois d'une gravité très primitive ou populaire.

Pour autant, à la différence de l'opéra de 1930, empreint parfois d'un grand lyrisme ému, Milhaud ne dépasse guère le niveau d'une *agréable musique de scène* des années 50, bien loin d'atteindre, par exemple, à l'acuité d'un Stravinski dans *l'Histoire du soldat*. Mais on découvre de jolis effets instrumentaux, en particulier ces belles percussions « exotiques » qui rappellent les musiques *plus* mystérieuses et entêtantes, de *l'Homme et son désir* dans les années 20.

Les chœurs de l'Opéra de Montpellier s'engagent avec beaucoup de *flamme* dans ce jeu dramatique, ainsi que l'Ensemble Carme de Milan dirigé avec vivacité et esprit par Luca Pfaff.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Elle n'a été jouée en France qu'à l'Opéra de Marseille, en octobre 1984.

▶ *Dernière représentation au* Théâtre Grammont dimanche 28 janvier, à 17 heures. Ce spectacle sera repris par l'Atelier du Rhin dans son nouveau théâtre de la *Manufacture*, à Colmar, du 28 mars au 1er avril.

ARTS

Poons le méconnu

Venue du minimalisme, une peinture aux ressources remarquables et à l'évolution droite et digne

On connaît peu en France l'œuvre de Larry Poons, New-Yorkais né à Tokyo en 1937. Du mouvement auquel on le rattache d'ordinaire, par commodité et habitude de classement, le minimalisme systématique, il est cependant l'un des plus séduisants praticiens.

Son parti pris initial ne différait guère de celui de ses confrères Olitsky, Noland ou Louis et, comme eux, Poons a cherché dans les années 60 à simplifier son art et à n'en conserver que les rudiments, des formes régulières, des couleurs uniformes, des géométries sans variété. Mais il a peu à peu rompu avec ce parti pris.

Des principes un peu violents qu'il appliquait jadis, les œuvres des quinze dernières années que l'on expose aujourd'hui ne conservent que le souvenir. Ignorerait-on le passé de leur auteur qu'il serait tentant de le prendre pour un disciple de l'expressionnisme abstrait *essentiellement soucieux de diriger* écoulements et empâtements de la matière picturale en bon héritier de Pollock. De programme, de système, point trace dans ses compositions, rythmées par les verticales de larges et épaisses draperies de couleurs superposées. Certaines, ocres, blanches, brunes, évoquent des parois de cavernes plaquées d'argile granuleuse et parcourues d'infiltrations. Elles sentent la terre et l'eau quoique Poons se refuse, à l'inverse d'un Tapies, à mélanger des cendres ou du sable aux pigments.

Il *en est de plus aériennes*, à dominante d'azur teintée de rose et de jaune, où l'œil se laisse aller à reconnaître les traces d'un paysagisme abstrait libéré de toute contrainte. Poons le sait et use de l'équivoque comme d'un charme supplémentaire.

Pourquoi se priver en effet des ressources de l'allusion figurative et ne pas compliquer un peu le jeu de l'abstraction en perçant la surface de trouées qui suggèrent un espace profond ? Tout celà est adroit, exécuté avec beaucoup de justesse et d'un effet heureux, auquel on ne peut guère reprocher que quelques concessions au déco*ratif*. Mais c'est un médiocre grief, si l'on songe à l'évolution des ex-compagnons d'armes de Poons, qui se sont pour les uns enfermés dans le ressassement d'un vieux modernisme devenu académique et pour les autres abandonnés aux charmes du néobaroque pour *halls* de banque. Poons, lui, continue à faire de la *peinture*, et plutôt de la bonne. C'est si rare...

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, jusqu'au 30 janvier.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 27 – DIMANCHE 28 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Three bad Men (1926), de John Ford, 15 h ; Dark Corner (1946, v.o. s.t.f.), d'Henry Hathaway, 17 h 15 ; Amore (1948, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 19 h ; Allemagne année zéro., (v.f.), de Roberto Rossellini, 21 h.

DIMANCHE

Four Sons (1928), de John Ford, 15 h ; la Ballade des sans-espoir (1961, v.o. s.t.f.), de John Cassavetes, 17 h ; Stromboli (1949, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 19 h ; les Onze Fioretti de François d'Assise (1949, v.o. traduction simultanée), de Roberto Rossellini, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Los Dias del agua (1971, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 14 h 30 ; Kid Chocolate (v.o. s.t.f.), de Gerardo Chijona, la Unica (1952, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 17 h 30 ; P.M. (1960, v.o. s.t.f.), de Saba Cabrera Infante et Orlando Jiménez Leal, El Joven Rebelde (1961, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : Dolly Back (1986, v.o. traduction simultanée), de Juan Carlos Tabio, En la otra isla (1968, v.o. traduction simultanée), de Sara Gomez, Casta de roble (1953, v.o. traduction simultanée), de Manuel Alonso, 14 h 30 ; Colina Lenin (1962, v.o. s.t.f.), d'Alberto Roldan, les Douze Chaises (1962, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Por primera vez (1967, v.o. s.t.f.), d'Octavio Cortazar, Un Dia de noviembre (1972, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

SAMEDI

Les Métiers de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Animateurs radio ; les Radios libres (1982) d'Olivier Landau, 14 h 30 ; Policiers : Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 14 h 30 ; Appelez le 17 (1957) d'Edouard Molinaro, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 16 h 30 ; Commerçants : Publicités Publicis, Une journée dans un grand magasin (1978) de Takis Candilis, Au Bonheur des dames (1943) d'André Cayatte, 18 h 30 ; Blanchisseuses : Portraits -la Repasseuse (1986) d'Alain Cavalier, Gervaise (1955) de René Clément, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Métiers de Paris ; Ferrailleurs : Faut qu'ça roule (1989) de Mourad Hallouche, Max et les Ferrailleurs (1971) de Claude Sautet, 14 h 30 ; Antiquaires : Marché aux puces (1965) de Georges Franju, les Années sandwiches (1988) de Pierre Boutron, 16 h 30 ; Haute Couture : Bande annonce : Qui êtes-vous Polly Maggoo ? (1966) de William Klein, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Haute Couture : Actualités Gaumont, le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : La Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOM ET LOLA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

36.15 CODE PÈRE NOËL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BLOOD. (*) Film français d'Alain Robak : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK. Film américain de James Signorelli, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA FORÊT ANIMÉE. Film espagnol de José Luis Cuerda, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉGERS QUIPROQUOS. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MILOU EN MAI. Film français de Louis Malle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NUITS DE HARLEM. Film américain d'Eddie Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE MAD MONKEY. Film espagnol-américano-français de Fernando Trueba, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

THE MAHABHARATA. Film français de Peter Brook, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP. Film français de Frank Landron : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THÉATRES

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Incertitudes du désir : 20 h 30, mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30, mar. 19 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-06-88-89). Charli Encor ; 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Sea, Sex and Sport : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Kiki l'Indien : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). L'Absente : 20 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Passez muscade : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Bal-trap : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30, dim. 15 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Menu Plaisir : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Music-hall : 16 h et 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

PASSEZ MUSCADE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h (24).

LES SONNETS. Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45) (dim., lun.) 21 h (24).

LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. 17 h (24).

KIKI L'INDIEN. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (dim., lun.) 20 h 30 (25).

GAI... GAI... MARIONS-NOUS. Palais-Royal (42-97-59-81) lundi à 20 h 30 ; mardi à 14 h 30 (29).

L'AMÉNAGEMENT. Théâtre Arcane (43-38-19-70) (dim., lun) 21 h sam., 18 h (29).

LA DAME DE LA MER ET LES REVENANTS. Grande Halle de La Villette. Salle Boris Vian (42-49-77-22) (dim., lun) 21 h ; sam. 18 h (30).

LA DISPUTE. Arlequin (45-89-43-22) (dim., lun.) 22 h 15 (30).

L'EVENTAIL. Théâtre Paris Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (30).

LE CARCAN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun) 22 h 15 (30).

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Alex Métayer au Casino de Paris : Moral d'acier : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Mémoires de deux jeunes mariées : 20 h 30, mar. (30 janvier) 14 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Lorenzaccio : 20 h 30. Salle Richelieu. Comme il vous plaira : 14 h, dim. 20 h 30. ▷ Dim. Britannicus : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 14 h, 17 h et 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Spectacle Font et Val : Bientôt l'Europe : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

ELDORADO (42-49-60-27). La Belle Otéro : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée ! : 20 h 30. La France ta fierté fout l'camp Enfin des femmes à l'Elysée ! : 22 h.

ESPACE MARAIS (45-84-09-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Pas deux comme elle : 20 h 30. Show Philippe Pujolle en deuxième partie : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 21 h, dim. 15 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Tunnel : 20 h. Mords donc : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Spectacle Piaf-Cocteau : Humeur d'amour : 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Les Best of Sylvie Joly : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 15 h et 20 h 30, mer. 15 h, dim. 14 h et 18 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h, dim. 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Muriel Robin est au Splendid, un point c'est tout ! : 21 h.

SPOTLIGHT (45-65-32-89). En attendant... Feydeau ! Par la fenêtre, Feu la mère de Madame : 20 h 30.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). David Mathel : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Ismène : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Jeu de la vérité : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Avron Big-bang : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). La Mort du prince : 19 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Baladin du monde occidental : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Boris Godounov : 19 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-85-30-31). Scotto, le lycéen : 20 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 17 h et 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Le Retour du père prodigue ou l'Imparfait du futur : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Oh ! Mais où est la tête de Victor Hugo ? Théâtre en liberté : 18 h, dim. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Fidèle : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Emission de télévision : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30. M.I.T.. Le Marin : 21 h, dim. 17 h. Petite salle. Cocteau-Marais : 20 h 30, dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 17 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 JANVIER

« L'Opéra de la Bastille », 10 heures, au pied de l'escalier principal. Réservation conseillée au 42-82-08-88 (M. Hager).

« La légende des douze filles d'Angkor », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Le motet jusqu'à la fin du 14e siècle », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le 17e siècle, âge d'or de la peinture hollandaise », 14 h 30, devant les grilles du conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et cætera).

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Exposition « Léonard de Vinci » au Louvre », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (L. Haulier).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La peinture française au Louvre : le 17e siècle (2e partie), 14 h 45, devant le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« De la franc-maçonnerie et des rites du Grand-Orient de France », 14 h 45, 16, rue Cadet (M. Banassat).

« Delacroix et le romantisme », 14 h 45, Louvre, hall Napoléon, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

« Faïences islamiques et européennes, des origines au 18e siècle », 15 h, hall du Musée de la céramique de Sèvres.

L'Arc de triomphe et « la Marseillaise », 15 heures, devant la caisse (Monuments historiques).

« Entre la rue Montfaucon et la rue du Dragon, une ancienne « cayenne » et son quartier », 15 heures, sortie métro Mabillon (Paris et son histoire).

« Nijinsky « un Dieu danse à travers moi », 15 heures, galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (Approche de l'art).

« Exposition David », 15 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Louvre : la peinture française du Moyen Age au 17e siècle », 19 h 30 ; « Léonard de Vinci. Etudes de draperies », 19 h 45 ; « La représentation de la femme dans la peinture du Moyen Age au 18e siècle » ; « L'enlèvement des Sabines » de Poussin », 20 h 15, Louvre, accueil des groupes, sous la pyramide.

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Vers l'an 2000 : Etats allemands et nation allemande », par A. Grosser (Académie des sciences morales et politiques).

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Introduction à l'histoire des couleurs » (diapositives), par M. Pastoureau (Les lundis de Verrières).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « L'interprétation idéaliste du bonheur. Une commission romaine du marquis de Croismare », par S. Röttgen.

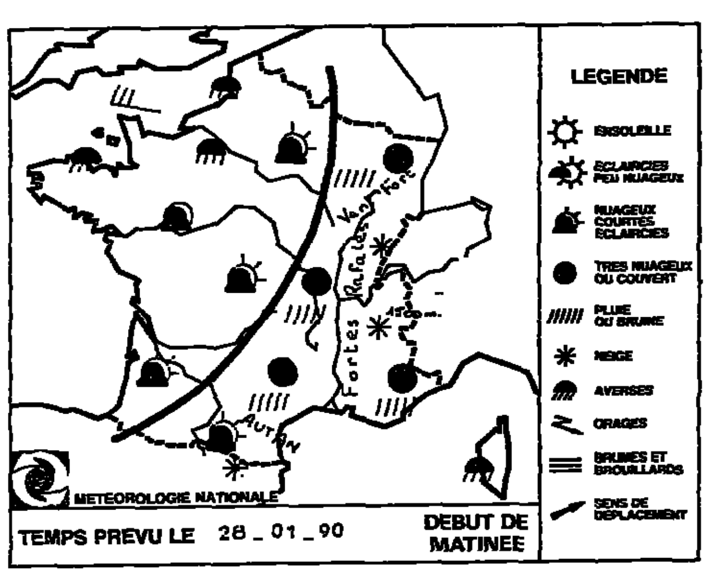
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

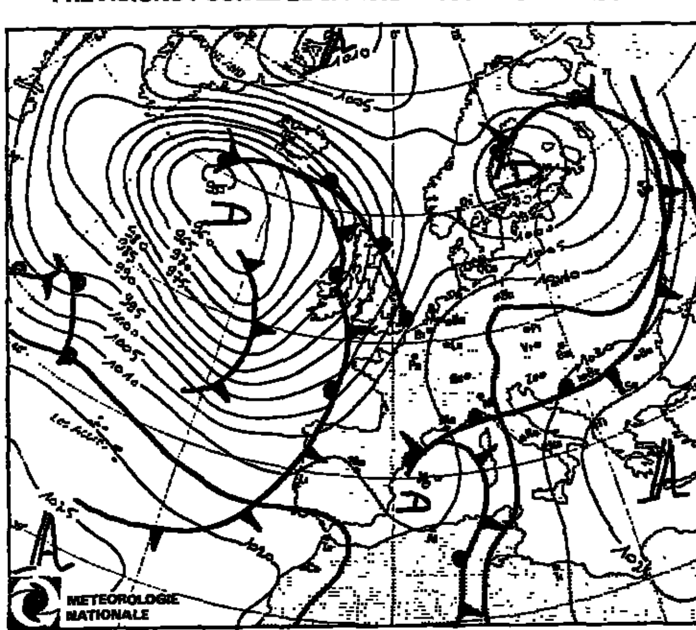
A nos lecteurs

A la suite d'un incident technique, la météorologie nationale est dans l'impossibilité de nous communiquer son bulletin de prévisions.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

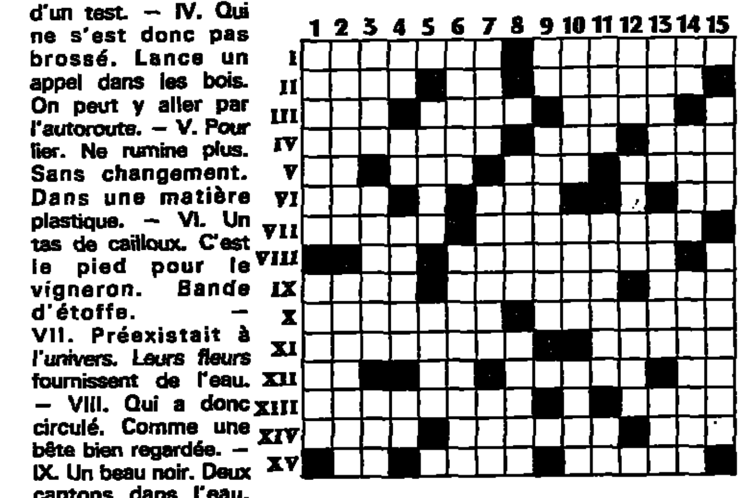


MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5184

HORIZONTALEMENT

I. Un homme qu'on pouvait trouver à son club. Partisan d'une bonne correction. – II. C'est trop fort quand il y en a. Pas forcément approuvé. Pas intacte. – III. Peut venir du cœur. Présent quand il est petit. Partie d'un test. – IV. Qui ne s'est donc pas brossé. Lance un appel dans les bois. On peut y aller par l'autoroute. – V. Pour lier. Ne rumine plus. Sans changement. Dans une matière plastique. – VI. Un tas de cailloux. C'est le pied pour le vigneron. Bande d'étoffe. – VII. Préexistait à l'univers. Leurs fleurs fournissent de l'eau. – VIII. Qui a donc circulé. Comme une bête bien regardée. – IX. Un beau noir. Deux cantons dans l'eau. Accompagnement de cor. – X. Agir avec négligence. Rendre bien rond. – XI. Portées sur le bâtiment. Travaille souvent pour la galerie. – XII. Partie de la Suisse. Dieu. Utiles pour faire des exercices. La moitié de rien. – XIII. Des gens qui partagent leurs affaires. Rivière. – XIV. Un roi sur la scène. Bien frappé. Nobles. – XV. Agrément étranger. Nous prive d'un plaisir. Peut avoir un air de mandarin.



VERTICALEMENT

1. Repos dans les champs. Fort gaillard. – 2. Donner un couvert. Fais des réserves. – 3. Peau de vache. Estomac d'autruche. Pensionnaire de zoo. – 4. Quand on tombe dessus, ça peut faire mal. Participe. Ce qui reste quand on enlève le bas. Attira des chercheurs. – 5. Garde en Angleterre. Il est très fort mais n'a pas une bonne tête. – 6. Donnait le mauvais exemple. Trouvait ses ressources dans la mer. – 7. Une grande quantité. Descend du volcan. Un agent secret. – 8. Peut se vendre à la pièce. Tamise. – 9. Saint. Une retraite qui permet tout juste de vivre comme des bêtes. – 10. Un archange pour saint Ambroise. Nous évite d'avoir des ampoules. Un grand mouvement. – 11. Tranche à Rome. Un béton spécial. Dans une série de sept. – 12. Poisson. Souvent avec les autres. Pour le bouquet. – 13. Agir comme celui qui veut récolter. Qui a besoin de repos. Est réservée pour les grands événements. – 14. Pronom. Peuvent être mis dans le bain. Faire des marques. – 15. Plus à sa place. Corps d'eau.

Solution du problème n° 5183

Horizontalement

I. Sciure. – II. Porte-menu. – III. Epi. Vénus. – IV. Lisière. – V. Es. Orient. – VI. Otite. Et. – VII. Le. Angine. – VIII. Osa. Cage. – IX. Chenu. – X. Unie. Tête. – XI. Eus. Esses.

Verticalement

1. Spéléologue. – 2. Copistes. Nu. – 3. Iris. Acis. – 4. Ut. Iota. Hé ! – 5. *Révérence.* – 6. Emeri. Gants. – 7. Enée. Igues. – 8. Nu. Néné. Té. – 9. Musette. Dés.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 27 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Toute la musique qu'on aime.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 Série : Mannix.
22.00 Magazine : Bizarrozoom.
23.00 Cinéma : La malédiction du cobra. □
0.30 Cinéma : Homeboy ■
2.20 Cinéma : Pleure pas my love ■ ■
3.45 Cinéma : Les noces rouges ■ ■ ■
5.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
6.05 Les superstars du catch.

A 2

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
22.05 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : *Lunettes noires pour nuits blanches.*

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.50 Journal.
22.15 Magazine : Le divan.
22.40 Magazine : Musicales.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Passez une bonne nuit.

LA 5

20.40 Téléfilm : Hulk, le retour.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : Frisson.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Frisson (suite).
0.25 Série : Brigade des mineurs.
1.45 Série : Histoires extraordinaires.
2.40 Le journal de la nuit.
2.50 Brigade des mineurs (rediff.).
4.20 Histoires extraordinaires (rediff.).
5.20 Série : Voisin, voisine.

M 6

20.30 Téléfilm : La clandestine du FBI.
22.05 Téléfilm : Faits divers à la une.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série : Henri Guillemin raconte.
0.50 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Les aventures de Papa-poule ; Culture pub ; Les aventures de Papa-poule ; Quand la science mène l'enquête (les festins du futur).
5.05 Les aventures *de Papa-poule.*

LA SEPT

20.15 Documentaire : Mémoire en ricochets (3). De Michel Mitrani.
21.00 Opéra : Manon. Opéra en cinq actes de Jules Massenet.
23.50 Jazz soundies collection.

Dimanche 28 janvier

TF 1

15.10 Tiercé : Prix d'Amérique à Vincennes.
15.40 Libertate pour la Roumanie.
16.55 Sport : Football.
18.50 Libertate pour la Roumanie (suite).
19.00 Magazine : 7 sur 7.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : L'alpagueur. ■
22.25 Ciné *dimanche.*
22.30 Police puissance 7. ■

A 2

15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Haute tension.
22.05 Magazine : L'œil en coulisses.
23.10 Journal.
23.30 L'équipe Cousteau à la redécouvrte *du monde* (redif.).

FR 3

17.03 Magazine : Montagne.
17.30 Amuse 3.
19.00 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.30 Cinéma : *Salvatore Giuliano.* ■ ■ ■

CANAL PLUS

15.50 Documentaire : Les allumés...
16.20 Magazine : 24 heures.
17.15 Sport : Dimanche aux courses.
18.00 Cinéma : Project X. ■

En clair jusqu'à 20.30

19.50 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Le festin de Babette. ■ ■
22.15 Sport : *Basket professionnel américain.*
23.00 Sport : *Football américain.*

LA 5

15.25 Série : Super-polar.
17.00 Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.25 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Riptide (suite).
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : *Un fauteuil pour deux.* ■
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
22.50 Téléfilm : Jeux brûlants.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.10 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Série : Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Les rues de feu. ■
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Dernière mission à l'Ouest.
23.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.05).

LA SEPT

15.00 Téléfilm : Rupture. De Raymonde Carasco.
16.30 Magazine : Imagine.
17.00 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).
18.00 Magazine : Ici bat la vie.
19.00 Documentaire : *La grande école des musiciens, le CNSM de Paris.*
20.00 Documentaire : Luca Ronconi. une année de théâtre.
21.00 Cinéma : Le temps suspendu. ■ ■
22.50 Court métrage.
23.00 Documentaire : L'atelier de Robert Motherwell. *De Benoît Jacquot.*

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Christophe MARTINEZ
et
Mme Christophe MARTINEZ,
née Valérie Darde,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 23 janvier 1990.

37, rue Guersant,
75017 Paris.

Décès

– M. Philippe Juilliot,
a la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric ELBS.

Nous ayant quitté le 9 janvier 1990, à l'âge de trente-six ans.

L'incinération a eu lieu le lundi 22 janvier, dans l'intimité familiale, au crématorium du Père-Lachaise, selon sa dernière volonté.

2, rue du Docteur-Paquelin,
75020 Paris.

– Mme Denise Genon,
M. et Mme André Roybier
et leur fille Nathalie,
M. et Mme Georges Bon
et leur fille Sylvaine,
M. et Mme Pascal Mimeur,
M. et Mme Julien de Saint-Jacob
et leur fils Yves,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Pierre-Yves GENON,

survenu le 26 janvier 1990, dans sa quarante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le 27 janvier, en l'église de Mervans (Saône-et-Loire).

– Bertrand Petitfrère,
notaire associé à Paris
Et les membres du personnel de l'office notarial,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me Pierre-Yves GENON,
notaire associé à Paris,

survenu le 26 janvier 1990.

– Jorge Bredael,
Marie-Ange Cammarota,
Maurice Tarlet,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Yves GENON,

survenu le 26 janvier 1990.

« Il y a des êtres à travers qui Dieu nous a aimés. »
Sagesse de saint Martin,
recueillie par M. Yourcenar.

– Mme Paul Grossin,
son épouse,
Dominique et Nathalie,
ses filles,
Ses petits-enfants,
Les familles Margueritte, Rieffel, Bize, Wernert, Bresset, Giraud, Melis, Bourgeois et Coupier,
Nicolas Roumiantzoff,
son *filleul,*

ont le regret d'annoncer la disparition du

général d'armée Paul GROSSIN,
grand croix de la Légion d'honneur,

survenu le 24 janver 1990, à l'Hôtel-Dieu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue des Graviers,
92200 Neuilly.

(*Le Monde* du 27 janvier.)

– Les familles Haushalter, Havelka et Vosselmann,
Et Jean Koenig,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Anne-Marie KOENIG,
professeur agrégé d'histoire retraitée,
croix de guerre.

Service au temple Saint-Paul, à Strasbourg, *mercredi 31 janvier 1990,* à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

26, rue de Lorraine,
67450 Lampertheim.

– M. Georges Bonin,
gouverneur,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel du Crédit foncier de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre LANOIZELET,
délégué régional à Marseille,

survenu le 25 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 janvier à l'institut *Paoli-Calmette de Marseille,* à 9 heures.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Rully (Oise), *à 15 heures,* le mardi 30 janvier.

Remerciements

– Le docteur Claudine Devant-Peschard
remercie avec émotion tous ceux qui lui ont *témoigné leur amitié et leur soutien,* à l'occasion du décès de son mari, le

***docteur* Jean-Jacques PESCHARD,**
ancien assistant des hôpitaux,
chef de clinique à la Faculté,
maire du 7e secteur de Marseille.

Anniversaires

– La famille du

docteur
Francis DAYAN,

rappelle son souvenir à l'occasion du treizième anniversaire de sa mort.

– Une pensée à la mémoire de

Pascal Pepin LEHALLEUR.

– Le 28 janvier 1989, le cancer, à trente-neuf ans, séparait notre couple,

Chantal TOUCY.

« Vivre toute sa vie, aimer tout son amour, mourir toute sa mort. »
Thérèse d'Avila.

Raymond Reichenbach.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X (Nanterre), le samedi 3 février, à 8 h 30, salle C 24. Mme Cazale, née Claude Bérard : « Modes et structures de la narration dans *la littérature italienne* des origines au XXe siècle ».

– Université Paris-IV, le samedi 3 février, à 9 h 30, Grand Palais, amphithéâtre Est, perron Alexandre-III, cours la *Reine.* M. Jean-François Marillier : « La coordination en allemand ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 3 février, à *9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la* Sorbonne. M. Guillaume Rocca-Serra : « L'abrégé de Cornutus et l'allégorie stoïcienne ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 3 février, à 14 heures, amphithéâtre Guizot. *M. Alexandre Farnoux : « Malia,* une ville de Crète à la fin du bronze récent. Architecture et céramique ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 3 février, à 14 heures, salle Louis-Liard. M. Pol Ernst : « Géologie et stratigraphie des « Pensées » de Pascal ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 9 février, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif. Mlle Sylvia Bouby : « Société et roman policier dans l'Angleterre victorienne et édouardienne ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 10 février, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif. Mme Irène Clauzel, née Huchard : « Développement régional et haute technologie : l'exemple de la moyenne vallée de l'Hudson ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 10 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Miroslav Milovic : « Raison théorique et raison pratique dans leur rapport à la communauté éthique et politique ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 16 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. Mme Jacqueline Lagree, *née Deliau :* « Religion naturelle et raison. Enjeux et effets philosophiques de la position d'un credo minimum au XVIIe siècle ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité*

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

La construction des nouvelles séries

Airbus : la France et l'Allemagne procèdent à une nouvelle répartition des tâches

La France et l'Allemagne fédérale se répartiront le travail sur les futurs Airbus A-330 et de l'A-340 et l'A-321, a annoncé dans un communiqué publié vendredi 26 janvier à la fin de la réunion du conseil mensuel de surveillance la direction d'Airbus Industrie. Elle précise que *« le principe de l'intégration de l'aménagement commercial et de la chaîne d'assemblage final sur le même site de production avait été adopté »*. La décision finale sur la répartition des tâches sera prise lors du prochain conseil, le 23 février, mais il est vraisemblable, compte tenu des lourds investissements entrepris dans les usines de l'Aérospatiale, à Toulouse, que la France conservera la mise en œuvre de l'A-330 et de l'A-340, dont les premiers essais devraient débuter en 1991 et en 1992.

L'Allemagne fédérale aurait, de son côté, en charge l'assemblage et la finition des futurs A-321, version allongée de l'A-320, sur une chaîne dont la localisation n'a pas été précisée. En revanche, rien ne devrait être changé au système actuel de construction de l'A-320, dont les ailes sont fabriquées en Grande-Bretagne, le fuselage en RFA, l'empennage en Espagne et le poste de pilotage ainsi que l'équipement informatique en France.

« Une extrême gravité »

M. Helmut Haussmann, ministre ouest-allemand de l'économie, a salué la décision du conseil de surveillance d'Airbus Industrie : *« Les partenaires* [du consortium] *ont effectué un pas important en direction d'une plus grande efficacité économique et prouvé en même temps qu'ils étaient prêts à une plus grande intégration du principal projet industriel européen »*.

De son côté, M. Dominique Baudis, maire UDF de Toulouse, estime qu'il s'agit là *« d'une décision d'une extrême gravité, qui pourrait avoir des conséquences préoccupantes pour l'industrie aéronautique française »*. Il a demandé un entretien au premier ministre pour examiner la situation avec lui, précise-t-on à la mairie de Toulouse.

Rappelons qu'Airbus Industrie est un consortium européen dont le capital est réparti entre MBB (RFA) pour 37,9 %, Aérospatiale (France) pour 37,9 %, British Aerospace pour 20 % et Casa (Espagne) pour 4,2 %. L'actuelle décision donne en grande partie satisfaction au constructeur allemand, qui revendiquait la création à Hambourg d'une deuxième chaîne de montage des Airbus A-320.

Mais rien n'est remis en cause pour la production actuelle, la décision portant sur la construction des nouvelles séries en préparation. Or les ventes et les carnets de commandes d'Airbus Industrie atteignent des records (*le Monde* du 5 janvier), avec 405 commandes fermes en 1989 contre 167 en 1988. Il reste 774 avions à livrer, tous modèles confondus, ce qui représente cinq ans de travail et M. Jean Pierson, administrateur-gérant d'Airbus Industrie, a récemment indiqué que le consortium allait réfléchir à l'augmentation de ses capacités de production, l'estimant à 10 ou 15 %, pour pouvoir sortir 220 avions par an en 1994.

Ce bon état de la charge de travail à venir tempère l'importance du succès du partenaire allemand d'Airbus Industrie. En effet, la décision prise vendredi risque moins de se traduire par une baisse de l'activité de ses autres partenaires européens.

JOSÉE DOYÈRE

La Générale des eaux dépasse la minorité de blocage dans Fougerolle

La Compagnie générale des eaux a passé le seuil de la minorité de blocage (33,3 %) dans le groupe de bâtiment et travaux publics (BTP) Fougerolle après avoir modifié ses obligations convertibles, a indiqué, le 26 janvier, la Société des Bourses françaises (SBF). La Générale des eaux détient désormais 34,27 % du capital de Fougerolle contre 33,2 % précédemment. Fougerolle fait l'objet d'un projet de RES (rachat par les salariés) qui vient de recevoir le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB). Ce projet a fait échouer, pour l'instant, les plans de la Générale des eaux consistant à rapprocher sa filiale BTP la Société générale d'entreprise (SGE) et Fougerolle.

Dans son communiqué, la SBF précise que la Générale des eaux a sollicité la dérogation à la réglementation boursière prévoyant l'obligation de lancer une OPA sur le reste du capital de Fougerolle quand on dépasse la minorité de blocage (33,3 %).

Le RES chez Fougerolle (16 000 salariés), qui suit son cours mais pourrait être contrarié par cette nouvelle distribution des cartes, est appuyé par la banque Paribas qui, à la fin de 1989, possédait 38,5 % du capital. Total détient 10,5 % des actions (*le Monde* du 2 décembre 1989).

Les exportations de montres suisses ont progressé de 20 % en 1989

La Suisse a retrouvé sa suprématie dans l'industrie horlogère. Pour 1989, ses exportations de montres se sont accrues de 20 % pour atteindre le chiffre record de 6 milliards de francs suisses, soit 4 milliards de dollarts (23,2 milliards de francs).

Selon l'Association des horlogers suisses, la confédération a retrouvé l'an dernier sa première place avec 50 % de la production mondiale de montres. Les ventes de montres suisses au Japon, un des plus dangereux concurrents, ont explosé (+ 70 %) pour s'élever à 295 millions de dollars (1,71 milliard de francs). Résultat, en terme de consommation, le Japon s'est hissé à la cinquième place mondiale au même niveau que la France.

Mais, singulièrement, le plus gros client de la Suisse est toujours Hongkong, dont les achats de montres ont atteint 660 millions de dollars (3,81 milliards de francs). Les Etats-Unis arrivent au deuxième rang (560 millions de dollars, soit 3,24 milliards de francs).

En volume, toutefois, les ventes de montres suisses (42,5 millions de pièces) ont seulement augmenté de 6 %. Le prix moyen des montres suisses à la sortie d'usine s'est élevé à 53 dollars (307 francs) contre 8,70 dollars (50,5 francs) au Japon et 3,33 dollars (19,5 francs) à Hongkong.

CONJONCTURE

Croissance de 0,5 % au dernier trimestre 1989

L'économie américaine au ralenti

Faible croissance et légère reprise de l'inflation ont marqué la fin de 1989 aux Etats-Unis. M. Michael Boskin, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, a qualifié ces *résultats de décevants, bien que prévisibles*, mais il estime que l'économie devrait redémarrer en milieu d'année.

L'économie américaine a enregistré un taux de croissance de 0,5 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1989, selon les premières estimations publiées vendredi 26 janvier par le département du commerce.

Cette modeste performance, légèrement supérieure aux prévisions des conjoncturistes (0,4 % en moyenne), marque un net ralentissement de l'activité économique pendant cette période. Au troisième trimestre, la croissance avait atteint 3 % en rythme annuel. Sur l'ensemble de 1989, le produit national brut américain a progressé de 2,9 % contre 4,4 % en 1988 et 3,7 % en 1987.

La baisse des dépenses de consommation, qui comptent pour les deux tiers de l'activité économique, explique pour une large part le ralentissement constaté en fin d'année. La consommation a en effet reculé de 0,1 % au quatrième trimestre 1989 après avoir fait un bond de 5,6 % pendant les trois mois précédents (juillet à septembre).

Il s'agit de la première baisse de cette catégorie de dépenses depuis deux ans. Le département du commerce l'explique par la chute des achats d'automobiles, qui avaient été nombreux les mois précédents en raison des financements à bas taux d'intérêt offerts par les constructeurs. En revanche, les commandes de biens durables, qui sont un bon baromètre de la santé de l'industrie, ont progressé contre toute attente de 2,5 % au dernier trimestre et de 5,9 % pour l'ensemble de l'année.

L'inflation, calculée sur un indice lié au PNB, s'est élevée à 3,8 % (rythme annuel) au quatrième trimestre contre 2,9 % au troisième et à 4,5 % pour l'ensemble de l'année, contre 4,2 % pour 1988. L'indice des prix de détail (Consumer Price Index) pour décembre publié la semaine passée faisait ressortir un taux d'inflation de 4,6 % pour 1989 contre 4,4 % en 1988 et en 1987. – *(AFP.)*

TRANSPORTS

Le quasi-monopole d'Air France soulève des protestations

L'ensemble des syndicats d'Air Inter (personnels au sol) a appelé les agents de la compagnie aérienne à observer un mouvement de grève le mercredi 31 janvier, de 8 heures à midi. Ils veulent protester contre les conditions du rachat d'UTA par Air France.

Par ailleurs, les associations de défense des utilisateurs des transports aériens des départements d'outre-mer, estimant que la concurrence sera de moins en moins respectée, ont décidé de porter plainte devant la Commission de Bruxelles pour abus de position dominante et constitution de monopole de la part d'Air France.

Toujours sur le même sujet, la CFDT a demandé, le 26 janvier, en référé l'arrêt de la procédure de prise de contrôle d'UTA et d'Air Inter par Air France.

ÉTRANGER

Après deux ans de guerre ouverte

Le gouvernement et les syndicats espagnols concluent un accord

Le dialogue entre le gouvernement espagnol et les syndicats, qui a repris au début de ce mois, a rapidement donné ses premier fruits (*le Monde* du 13 janvier). L'important accord qu'ils ont conclu le jeudi 25 janvier dans la soirée permet en effet de satisfaire quelques-unes des plus vieilles revendications des centrales qui avaient été à la base de la fameuse grève générale du 14 décembre 1988.

MADRID

de notre correspondant

Les syndicats obtiennent en particulier l'acquittement de ce qu'ils appellent la *« dette sociale »* : c'est-à-dire la perte de pouvoir d'achat de plusieurs catégories de travailleurs, due à l'écart systématique ces dernières années entre l'inflation officiellement prévue et celle effectivement atteinte.

En 1989, par exemple, la hausse des prix fut finalement de 6,9 %, plus du double des 3 % initialement annoncés par le gouvernement. Si dans le secteur privé des clauses de révision permettent généralement de combler *a posteriori* ce décalage pour les salariés, il n'en va pas de même pour les fonctionnaires et les pensionnés, dont les rémunérations dépendent exclusivement des prévisions du ministère de l'économie.

L'accord du 25 janvier permet de réparer ce préjudice. A titre de compensation, les titulaires d'une pension bénéficieront d'une hausse atteignant 9 % en moyenne. Les pensions minimales seront portées au niveau du SMIC, ce qui répond à une autre demande des syndicats.

Quant aux fonctionnaires, ils bénéficieront d'une augmentation de la masse salariale de 1,2 %, accompagnée d'une compensation de près de 3 000 francs chacun, en sus des hausses à négocier pour 1990. Ils se voient reconnaître en outre le droit à la négociation collective. Enfin, pensionnés et fonctionnaires actifs auront dorénavant droit eux aussi à une clause de révision automatique lorsque l'inflation dépasse les prévisions.

Le coût total de ces mesures n'a pas été précisé, mais quelques évaluations officieuses le situent entre 300 et 400 milliards de pesetas (16 à 22 milliards de francs). Les syndicats ont, certes, quelque peu réduit leurs prétentions initiales, mais le gouvernement a, lui, consenti un effort considérable pour renouer les fils, longtemps rompus, du dialogue social.

Tout n'est pas encore résolu pour autant. Après s'être mis d'accord sur le passé, il s'agit maintenant de débattre du futur, c'est-à-dire de la politique économique du gouvernement durant la législature qui vient de commencer. Ce qui sera sans doute une autre paire de manches ! Mais c'est le premier accord que sont capables de signer les partenaires sociaux après deux ans de guerre ouverte.

THIERRY MALINIAK

SOCIAL

La CFDT pour une représentation du personnel dans les PME

La CFDT, souhaite que *« tout salarié, quelle que soit la taille de l'entreprise »* ait droit à *« une forme de représentation collective »*. Jeudi 25 janvier, lors d'une conférence de presse, M. Jean-René Masson, secrétaire national de la confédération a proposé de *« généraliser la représentation des salariés »*, y compris dans les entreprises de 10 salariés et moins.

Alors que le ministère du travail prépare, pour l'automne prochain, une réforme sur ce point, la CFDT a rappelé que la représentation du personnel dans les entreprises de moins de 11 salariés n'est pas obligatoire et que *« 52 % des établissements de plus de 10 salariés n'ont pas de délégués du personnel »*. M. Masson a critiqué *« la mentalité d'assiégé »* du patronat des petites entreprises et réclamé une *« obligation légale »* permettant de créer une *« représentation inter-entreprises »*, élue par les salariés exerçant un même métier, et travaillant dans une zone géographique déterminée. Ces représentants exerceraient *« à la fois des fonctions de représentation et de négociation »*.

FINANCE

La FNAC lance 300 millions de francs d'obligations

Pour financer le plan de développement qui doit conduire à un doublement du chiffre d'affaires en trois ans, la FNAC a décidé de lancer une émission d'obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) pour un montant de 300 millions de francs.

C'est la Société générale qui dirige l'opération. Les caractéristiques de ces obligations sont les suivantes : prix d'émission :le pair, soit 2 000 francs ; taux nominal 7 % ; durée sept ans ; amortissement : à l'échéance en totalité ; un bon attaché à chaque obligation.

Chaque bon donne le droit de souscrire une action et le prix d'exercice du bon est de 2 000 francs. Sa durée est de quatre ans.

Enfin, la période de souscription des OBSA ouvre une priorité aux actionnaires. Du lundi 29 janvier au lundi 12 février inclus, ils pourront souscrire une obligation pour six actions possédées. Pour le public, l'ouverture est fixée au 13 février.

Les obligations et les bons seront cotés à la Bourse de Paris.

EN BREF

□ **La SBF dégagera un bénéfice d'exploitation en 1990.** – La Société des Bourses françaises (SBF) dégagera un bénéfice d'exploitation en 1990, après avoir atteint l'équilibre en 1989, vient d'indiquer le président de la SBF, M. Régis Rousselle. Il a précisé que les dépenses de fonctionnement de la SBF devraient s'élever à 650 millions de francs en 1990, ce qui marquera une *« stabilisation »*. M. Rousselle a aussi indiqué que l'organisme chargé du fonctionnement du marché allait faire en sorte que le coût de traitement des petits ordres diminue en abaissant certains de ses tarifs.

□ **Assurances : l'achat de Farmers est une priorité pour AXA.** – L'achat de la compagnie d'assurances américaine Farmers, appartenant au groupe britannique BAT, est *« ma première priorité »*, a déclaré, mardi 23 janvier à Chicago, le président de la compagnie française d'assurances AXA-Midi, M. Claude Bébéar, lors d'une audition devant une commission de l'Etat d'Illinois. Farmers et AXA formeront la quinzième compagnie d'assurances mondiale, a indiqué M. Bébéar, soulignant que cette alliance sera profitable aux deux sociétés. – *(AFP.)*

□ **McDonnell Douglas : chute des bénéfices.** – McDonnell Douglas, deuxième constructeur aéronautique américain, a annoncé, le 26 janvier, que son bénéfice net avait chuté de 59 % au quatrième trimestre 1989 et de 37 % pour l'ensemble de l'année. Le bénéfice net est tombé à 60 millions de dollars au dernier trimestre contre 145 millions lors de la même période de 1988. Malgré ces mauvais résultats, McDonnell Douglas a enregistré une forte hausse de son carnet de commandes qui totalisait 50,23 milliards de dollars à la fin de 1989 contre 40,49 milliards un an auparavant. – *(AFP.)*

□ **Victoire de procédure pour l'association TGV-Amiens-Picardie-Normandie.** – L'association TGV-Amiens-Picardie-Normandie, qui se bat depuis plusieurs mois pour obtenir que le TGV-Nord passe par Amiens, a marqué un point contre la SNCF, qui persiste à refuser cette inflexion par rapport au tracé initial. En effet, le tribunal administratif de Paris a décidé, dans un jugement notifié le 23 janvier, que la société nationale devait produire les procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration ayant arrêté le tracé de la ligne du TGV-Nord. L'association poursuit une guérilla judiciaire et attend un arrêt du Conseil d'Etat concernant sa demande de suspension des travaux préalables à la construction du TGV le long de l'autoroute du Nord.

□ **Baisse du nombre des chômeurs indemnisés en décembre.** – A la fin du mois de décembre, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par l'UNEDIC s'élevait à 2 239 800, soit une hausse de 0,5 % en chiffres bruts et une baisse de 1,2 % en données corrigées par rapport au mois précédent. Sur un an, le recul est de 1,8 % en chiffres bruts. Il y avait 338 600 préretraités, soit 13,2 % de moins en un an et 1 850 600 chômeurs indemnisés, soit 0,3 % de plus en un an. Ces derniers se répartissent entre 1 382 100 demandeurs d'emploi indemnisés au titre du régime d'assurance (sans changement), 146 000 bénéficiaires d'une allocation spécifique de solidarité servie aux chômeurs après l'indemnité de fin de droits (+ 4,7 %) et 50 600 stagiaires en formation (+ 9,7 %).

□ **Légalisation des sociétés mixtes en RDA.** – Le conseil des ministres de RDA, seul pays qui jusqu'à présent ne disposait pas de réglementation sur les sociétés mixtes joint-ventures, a adopté, le jeudi 25 janvier, un décret légalisant ces dernières. Dès la publication du texte au *Journal officiel*, dans quelques jours, les entreprises occidentales pourront concrétiser des accords de partenariat avec des firmes de RDA. Le gouvernement a tranché la question de savoir si les capitaux étrangers pourraient être majoritaires dans le capital des sociétés mixtes en indiquant que, en principe, la participation serait limitée à 49 %, mais que des exceptions étaient d'ores et déjà prévues, pour les PME, et lorsque cela servait les intérêts économiques est-allemands.

□ **RECTIFICATIF.** – A la suite d'une erreur de ponctuation, on pouvait croire, dans l'article *« Du marxisme au marché »*, (*le Monde* du 24 janvier), que Sir Allen Walters, le conseiller économique de Mme Thatcher, avait fait une tournée triomphale en Europe de l'Est avec l'ancien conseiller de M. Reagan, M. Paul Craig Roberts. Il n'en est rien. M. Walters fait seulement partie d'un groupe d'experts auquel appartient également le prix Nobel d'économie, le Français Maurice Allais, groupe qui prépare un programme économique pour le nouveau gouvernement hongrois.

□ **Précision.** – Dans notre article *« Le rapprochement Rhône-Poulenc-Rorer »* (*le Monde* du 23 janvier), il convenait de lire : *« Installée à Fort-Washington, à proximité de Philadelphie (Pennsylvanie), la société Rorer a vu le jour en 1910, à l'initiative d'un pharmacien, William II Rorer. En 1949, son laboratoire a mis au point le Maalox, un remède miracle contre les maux d'estomac. »*

REPÈRES

INFLATION

Hausse des prix de 2,3 % au Japon en 1989

Les prix de détail au Japon ont augmenté de 0,1 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988), la hausse est de 2,6 %. Calculée en moyenne annuelle (ensemble de l'année 1989 comparé à l'ensemble de l'année 1988), l'augmentation des prix aura été de 2,3 %. L'accélération des hausses de prix a plusieurs causes : introduction en avril 1989 d'une taxe à la consommation de 3 %, dépréciation du yen, hausse des prix du pétrole.

BALANCE DES PAIEMENTS

Réduction du déficit courant britannique en décembre

Le déficit de la balance des paiements courants britannique a reculé en décembre à 1,12 milliard de livres (environ 11,2 milliards de francs) en chiffres corrigés des variations saisonnières, a annoncé vendredi 26 janvier l'Office central de statistique. Le déficit de novembre avait atteint 1,40 milliard de livres.

Les marchés ont salué ce résultat meilleur que prévu en achetant de la livre. Entre 11 h 30 et 11 h 45 locales, le sterling est ainsi passé de 1,66 à 1,665 dollar, et de 2,8035 à 2,8121 deutschemarks.

Sur l'ensemble de l'année, le déficit de la balance des paiements courants britanniques se monte à 19,55 milliards de livres, contre 14,7 milliards en 1988).

PÉTROLE

Livraison de brut mexicain au Japon

Le Mexique et le Japon vont signer un accord qui prévoit, pour les cinq prochaines années, la livraison de 150 000 barils/jour de brut mexicain au Japon, pour un prix total de 4 milliards de dollars (environ 23 milliards de francs), a annoncé, le 26 janvier, un porte-parole de la compagnie pétrolière nationale Pemex à Mexico. Cet accord remplacera le précédent, au terme duquel le Mexique a livré au Japon, au cours des cinq années passées, 180 000 barils/jour. – *(AFP.)*

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 janvier

Giboulées

AVEC deux mois d'avance, les giboulées de mars ont crépité, ces derniers jours, sur les verrières du palais Brongniart. Avec quelle force ! Les grêlons sont tombés sur la cote et y ont causé de sérieux dommages, qu'une reprise passagère n'a pas réussi à réparer.

Déjà très rafraîchie à la fin de la semaine précédente, la Bourse allait se remettre à grelotter dès lundi. L'ouverture avait pourtant été prometteuse (+ 0,10 %). *L'arrivée fut le témoin du nouveau malaise (– 0,53 %).* Mardi, jour de liquidation générale, la première de l'année, l'état du marché s'aggravait d'entrée de jeu (– 1,61 %). Sans l'intervention des gendarmes (Caisse des dépôts et autres), qui permit de réduire sensiblement l'écart (– 2 % seulement), la journée eût été détestable.

Elle fut noire le lendemain avec un nouveau dérapage initial (– 1,19 %), suivi d'une vraie bûche (– 3 % vers 15 heures). Pour le premier jour de la liquidation à fin février, quelle volée de bois vert ! Mais le pire fut néanmoins évité et, en fin d'après-midi, l'écart était ramené à 1,6 %. Ce qui portait quand même à 3,6 % la glissade ininterrompue des cours depuis le 18 janvier. Jeudi, un timide rayon de soleil traversa la verrière (+ 0,61 %).

Simple embellie, hélas ! Vendredi, la tendance s'alourdissait derechef (– 0,93 %), avant de devenir plus résistante. Le résultat final fut néanmoins négatif (– 0,34 %), si bien que, d'un vendredi à l'autre, l'indice CAC-40 a, pour la quatrième fois consécutive de l'année, reculé de 2,2 %. Quant au mois de janvier, décidément mauvais, il s'est finalement soldé par une baisse de 6 %.

Ce n'est rien de dire qu'une forte odeur de crise s'est répandue *sous les lambris. Une fois encore*, les éléments se sont curieusement mis de la partie. Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1987, juste avant le grand krach, une tornade avait dévasté le sud de l'Angleterre et couché la forêt bretonne. Dans la nuit du 17 au 18 octobre dernier, un déchaînement des éléments accompagnait les secousses boursières mondiales, qualifiées de mini-krach. Cette fois, un ouragan d'une rare violence a traversé l'ouest de l'Europe et fait de nombreuses victimes. Existerait-il une corrélation entre les désordres boursiers et le déchaînement des forces naturelles ?

En tout cas, le phénomène de contagion, lui, n'est pas niable. Les malaises de Wall Street entretenus par les désarrois du *Kabuto-cho, et vice* versa, *ont* eu des répercussions sur *toutes* les grandes places financières européennes. Londres, Francfort, Madrid, Amsterdam, Bruxelles, Stockholm, Helsinki, Zurich et Milan ont toutes pris une bonne claque le fameux mercredi 24 janvier. Paris ne pouvait pas se désolidariser.

D'autant que les motifs d'inquiétude sont réellement fondés. Au Japon, l'enchérissement du loyer de l'argent perturbe les esprits, peu habitués à ce genre de tensions, et des rumeurs, timidement démenties, d'un nouveau *relèvement du taux de l'escompte ont circulé. Les* incertitudes électorales grandissent à mesure que l'échéance des législatives (18 février) approche. Surtout, la démission de la Chambre basse a fait passer le frisson d'élections anticipées, capables, dit-on, de modifier des rapports politiques immuables depuis quarante-cinq ans.

Douche africaine

Aux Etats-Unis, les milieux financiers ont été véritablement *douchés par l'accueil glacé réservé à* l'émission de la Resolution Trust Corporation, organisme créé pour renflouer les caisses d'épargne. Cette opération avait valeur de test pour apprécier le niveau d'intérêt des capitaux nippons.

Beaucoup craignent maintenant que les investisseurs japonais ne lâchent les Etats-Unis lors de la prochaine grande opération de refinancement du Trésor américain entre les 6 et 8 février. Le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, a fini d'ajouter au désarroi général en laissant imprudemment tomber en réponse à une question que le rétablissement de la retenue à la source sur les revenus des investissements étrangers était une idée intéressante, qui méritait d'être étudiée.

Dans ce contexte de méfiance, le président George Bush a eu beau réaffirmer que *« les Etats-Unis restent le pays le plus sûr pour les investissements »* et que la réduction du déficit budgétaire allait permettre une poursuite de la croissance, il n'a guère été entendu.

Autre facteur très déprimant : la détérioration de la situation dans le Caucase avec l'affrontement des Azéris et des Arméniens, et l'intervention, soutenue par Washington, de l'armée rouge.

A tort ou à raison, beaucoup ont cru voir dans ces événements les signes annonciateurs de la fin de Mikhaïl Gorbatchev, de *sa politique de perestroïka* et des espoirs de voir s'ouvrir les fabuleux marchés de l'URSS. Bref, l'actualité a été suffisamment riche en mauvaises nouvelles *pour alimenter* le pessimisme sur toutes les places financières. A Paris, elle a ramenté rue Vivienne pas mal de boursiers qui avaient déserté les lieux depuis la grande réforme.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a tenté sans grand succès de calmer un peu les esprits. *« Un des principaux facteurs d'incertitude sur les marchés financiers*, a-t-il déclaré, *réside dans le déficit budgétaire américain. La situation en Europe de l'Est en est un autre. Mais il faut se garder de tout excès de pessimisme et ne pas réagir au jour le jour. »* A-t-il été entendu ? Pas beaucoup plus que le président Bush ou le chef de ses conseillers économiques, M. Michael Boskin, qui, à la veille du week-end, déclarait que *« l'économie américaine se reprendra à la mi-90 ».*

Quels pronostics ? L'on peut à coup sûr parier, avec peu de chances de se tromper, que Paris, comme toutes les autres places financières, va traverser de nouvelles zones de turbulences, au moins tant que l'hypothèque sur la désertion japonaise lors de la prochaine adjudication américaine ne sera pas levée.

L'année sera très agitée. Nul n'est en mesure de prévoir si le maître du Kremlin sortira affaibli ou renforcé de la crise en Azerbaïdjan, si le ralentissement de l'expansion sera plus prononcé que prévu, si les taux baisseront ou non.

Un nouveau krach ? M. Alain Boscher, *président de* la société de Bourse du même nom, ne *« l'imagine pas dans les jours à venir ».* Pour lui, l'atmosphère est plus à la baisse qu'à la panique. Tous les financiers recommandent la plus extrême prudence. Le chef du département de stratégie économique à la société de Bourse londonienne Barclays de Zoete Wedd Securities semble, lui, bien appréhender la situation : *« Nous avons grandi dans un monde où le riche possédait un compte en Suisse, où l'investisseur finand faisait dans les valeurs japonaises et où l'opérateur trompait sa nervosité en se réfugiant dans l'or en période d'instabilité politique »,* a-t-il déclaré à l'agence Reuter. Et de conclure : *« Tout cela est en train de changer... mais les marchés n'ont pas encore découvert la nouvelle échelle des valeurs. »* Est-ce un signe ? L'or est remonté en fin de semaine à ses plus hauts niveaux depuis plus d'un an.

ANDRÉ DESSOT

Pétroles

	26-1-90	Diff.
BP - France	170	+ 1,50
Elf-Aquitaine	532	– 4
Esso	697	+ 4
Exxon	265	– 8
Petrofina	1 905	– 53
Primagaz	*865*	*– 15*
Raffinage	187	+ 9
Royal Dutch	415,50	– 7
Sogerap	460	– 4
Total	520	– 27

Produits chimiques

	26-1-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 450	– 350
Labo. Bell.	2 420	– 45
Roussel Uc	2 211	– 19
BASF	994	+ 6
Bayer	1 021	– 2
Hoechst	965	+ 9
Imp. Chemic.	104	– 2,80
Norsk Hydro	144,30	– 5,80

Bâtiment, travaux publics

	26-1-90	Diff.
Auxil. d'entr.	970	– 67
Bouygues	586	– 25
Ciments Français	1 440	– 85
Dumez	820	– 43
GTM	1 260	– 94
J. Lefebvre	1 085	– 117
Lafarge	347,10	– 37,80
Maisons Phénix	73,10	– 5,30
Poliet et Chausson	559	+ 4
SCREG	1 101	– 49
SGE-SB	260	– 2,10

Banques, assurances sociétés d'investissement

	26-1-90	Diff.
Bail Équipement	335,10	– 7,90
Bancaire (Cie)	584	– 26
Cetelem	557	– 18
CCF	212,60	+ 0,80
CFF	1 299	– 36
CFI	532	– 3
CPR	483	– 17
Chargeurs SA	1 365	+ 20
Eurafrance	2 350	– 152
Hénin (La)	614	– 19
Locafrance	491	– 19
Locindus	850	+ 15
Midi	1 335	– 27
Midland Bank	174	– 2
OFP	1 590	– 40
Paribas	665	– 10
Prétabail	1 163	– 27
Schneider	880	– 10
Société générale	511	+ 5
Suez (Cie Fin.)	452	– 4
UCB	225	+ 1,90

Mines d'or, diamants

	26-1-90	Diff.
Anglo-American	233	+ 11,70
Amgold	680	+ 64
Buf. Gold M.	115,80	+ 9,30
De Beers	103,50	– 0,10
Drief. Cons.	100	+ 6,50
Gencor	21,50	+ 1
Harmony	79,95	+ 19,25
Randfontein	600	+ 30
Sainte-Helena	83,80	+ 9,30
Western Deep	325	+ 15

Métallurgie construction mécanique

	26-1-90	Diff.
Alspi	571	– 19
Avions Dassault-B.	630	– 14
De Dietrich	2 000	– 150
FACOM	1 800	– 80
Fives-Lille	445	– 8,50
Marine Wendel	440	– 18,50
Penhoët	557	– 19
Peugeot SA	734	– 5
Sagem	1 465	– 45
Strafor	1 177	– 13
Valeo	735	– 49
Vallourec	427	– 18

Alimentation

	26-1-90	Diff.
Béghin-Say	740	– 14
Bongrain	3 000	– 128
BSN	716	– 18
Carrefour	3 370	– 135
Casino	191	– 5,20
Euromarché	4 660	– 140
Guyenne et Gasc.	1 162	– 45
Moët-Hennessy	4 871	– 179
Nestlé	33 580	– 960
Occid. (Gle)	772	– 26
Olipar	397,50	– 17,50
Pernod-Ricard	1 389	– 61
Promodès	4 400	inch.
St-Louis-Bouchon	1 562	– 38
Source Perrier	1 725	– 49

Filatures, textiles magasins

	26-1-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 593	– 33
BHV	762	– 28
CFAO	686	– 20
Damart	3 890	– 190
DMC	589	– 42
Galeries Lafayette	1 810	– 92
La Redoute	3 510	+ 30
Nouvelles Galeries	740	– 12
Printemps	669	– 59
SCOA	43,40	– 0,05

Valeurs à revenu fixe

	26-1-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,60	+ 0,19
8,80 % 1977	120,02	inch.
10 % 1978	99,39	– 0,05
9,80 % 1978	98,95	– 0,10
9 % 1979	97,40	inch.
10,80 % 1979	100,80	– 0,17
16 % 1982	101,80	– 0,06
CNE 3 %	3 820	+ 15
CNB bq. 5 000 F.	98,90	– 0,40
CNB Paribas 5 000 F	99,85	inch.
CNB Suez 5 000 F	99,39	– 0,10
CNI 5 000 F	98,90	+ 0,43

Mines, caoutchouc outre-mer

	26-1-90	Diff.
Géophysique	1 085	– 5
Imétal	292,20	– 11,80
Michelin	163,50	– 5,10
Métaleurop	212,50	– 15,50
RTZ	50	– 1,20
ZCI	2,51	inch.

Valeurs diverses

	26-1-90	Diff.
Accor	860	– 20
Air liquide	639	– 20
Arjomari	2 718	– 52
Bic	742	+ 4
Bis	566	– 31
CGIP	1 425	– 37
Club Méditerranée	725	– 36
Essilor	2 725	– 10
Euro-Disney.	90,90	– 1,25
Europe 1	1 192	+ 9
Eurotunnel	59,90	+ 1,55
Groupe Cité	700	– 20
Hachette	371,20	– 17,80
HAVAS	1 408	– 21
L'Oréal	4 668	– 32
Navigation Mixte	1 918	– 27
Nord-Est	180	– 7
Saint-Gobain	578	– 47
Sanofi	1 035	– 25
Sanines Chatillon	330	– 12
Skis Rossignol	1 023	+ 18

Matériel électrique services publics

	26-1-90	Diff.
CGE	522	+ 1
CSEE (ex-Signaux)	334	– 17,50
Générale des Eaux	2 095	– 95
IBM	551	– 27
Intertechnique	1 685	– 83
ITT	309	– 11
Legrand	3 450	– 20
Leroy-Somer	*2 060*	*– 50*
Lyonnaise des Eaux	533	– 11
Matra	375	+ 0,70
Merlin-Gérin	4 945	+ 90
Moulinex	129,50	– 6,70
PM Labinal	1 251	– 34
Radiotechnique	590	+ 12
Schlumberger	258,10	– 18,40
SEB	1 012	– 48
Sextant-Avionique	585	– 19
Siemens	2 476	+ 66
Thomson-CSF	136	– 8,70

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19-1-90	Cours 26-1-90
Or fin (kilo en barre)	76 900	77 800
– (kilo en lingot)	77 100	78 000
Pièce française (20 fr.)	453	449
● Pièce française (10 fr.)	390	392
Pièce suisse (20 fr.)	514	502
Pièce latine (20 fr.)	442	446
● Pièce tunisienne (20 fr.)	445	440
Souverain	565	565
● Souverain Elizabeth II	582	559
● Demi-souverain	405	416
Pièce de 20 dollars	2 675	2 655
– 10 dollars	1 420	1 430
● – 5 dollars	925	925
– 50 pesos	2 925	2 945
● – 20 marks	551	554
– 10 florins	465	465
● – 5 roubles	303	306

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Fichet Bauche	+ 5,9	Rochette (la)	– 17,2
Min. Pro. Sals.	+ 4,5	J. Lefebvre	– 11
Metrol. Inter	+ 3,7	Nordon et Cie	– 10
Raffinage Dist.	+ 3,2	Groupe Vict.	– 9,5
Saupiquet	+ 3,2	Lafarge Coppée	– 9,4
Sodecco	+ 2,7	UFB Locabail	– 8,3
U.I.S.	+ 2,5	D.M.C.	– 7,8
Fives Lille	+ 2,3	S.F.I.M.	– 7,4
Lachaire S.A.	+ 2,2	Metaleurop	– 7,2
Sade	+ 2,2	Gal. Lafayette	– 7,1
Skis Rossignol	+ 1,8	Printemps (Au)	– 7,1
Locindus	+ 1,7	Saint-Gobain	– 7,1
Zodiac	+ 1,7	De Dietrich Cie	– 7
Chargeurs S.A.	+ 1,6	GTM Entrepose	– 6,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint-Gobain	989 555	600 840 179
Peugeot SA	780 250	572 903 903
Michelin B	3 192 641	530 582 346
CGE	995 104	519 089 586
CERUS	917 656	420 619 949
Suez financière	879 332	397 749 615
Chargeurs SA	279 487	378 633 623
Paribas	512 395	349 175 832
Elf-Aquitaine	625 862	333 450 442
Pechelbronn	195 808	323 329 369
Eaux (Gén.)	147 670	320 065 033
Havas	203 657	274 000 519
Crédit national	176 842	235 869 566
Thomson-CSF	1 694 031	234 194 328

(*) Du vendredi 19 au jeudi 25 janvier inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 janvier 1990

Nombre de contrats : *59 377.*

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier		–	–	–
+ haut	102,26	102,74	103,02	–
+ bas	101,92	102,46	103,02	–
Dernier	101,96	102,46	103,02	–
Compensation	101,96	102,46	102,76	103

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 janv.	23 janv.	24 janv.	25 janv.	26 janv.
RM	2 857 849	3 550 006	2 945 752	1 899 477	–
Comptant R. et obl.	11 411 806	8 583 555	7 813 238	8 866 239	–
Actions	154 562	4 615 473	1 163 955	281 670	–
Total	14 424 217	16 749 034	11 922 945	11 047 386	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises.	96,4	96	94,4	95,1	–
Étrangères.	*100*	*99,8*	*98,4*	*99,4*	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	*534,3*	*524,6*	*522,9*	*522,9*	*518,8*
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 915,82	1 912,36	1 881,73	1 893,23	1 886,75

M. Blumenthal quitte Unisys

M. Michael Blumenthal, président du numéro trois mondial de l'informatique, Unisys, abandonne ses fonctions opérationnelles dans ce groupe dont il est le fondateur, puisqu'il fut l'artisan de la fusion (entre Burroughs et Sperry) qui lui donna le jour, en 1986.

A soixante-quatre ans, il ne conservera plus que ses fonctions de président (chairman), cédant les rênes à son bras droit, M. James A. Unruh (quarante-huit ans). L'ancien secrétaire au Trésor du président Carter entre chez Lazard Frères pour participer aux activités internationales.

Il quitte une entreprise dans une passe difficile : certes, au *dernier trimestre, elle a dégagé* un bénéfice, mais il est modeste (34 millions de dollars, moins de 200 millions de francs) pour une fin d'année (la meilleure période pour l'informatique) et incomparable à l'excédent précédent (218 millions de dollars) antérieur. Et ce bénéfice ne suffit pas à effacer les contre-performances du reste de l'exercice.

Pour l'ensemble de 1989, Unisys replonge dans le rouge, avec 639,3 millions de dollars (plus de 3,5 milliards de francs) de pertes *pour un* chiffre d'affaires dépassant péniblement les 10 milliards de dollars *(+ 1,6 %)... On est* loin de l'objectif que M. Blumenthal se plaisait à répéter l'année dernière encore : peser 20 milliards de dollars *« dans les premières années de la décennie 90 » (le Monde* du 8 mars 1989).

Pourtant, plusieurs succès *doivent être inscrits à l'actif de* M. Blumenthal : patron de Burroughs, alors numéro trois mondial, il joue la carte de la taille et se lance dans une OPA éclair sur Sperry, en 1986. Les premières années de la fusion se passèrent bien et Unisys dégagea dès 1987 un bénéfice... Mais, dès le début de la *nouvelle crise informatique* américaine, le groupe patina. En 1988, le chiffre d'affaires ne progressa que de 2 %, plusieurs facteurs se combinant pour le ralentir : le métier d'origine (les gros systèmes) de l'entreprise est structurellement en perte de vitesse ; sa politique en faveur des standards *accroît la concurrence et* fait chuter les prix ; le marché américain (plus de la moitié de *ses ventes) est le plus frappé* par la crise ; enfin, Unisys – qui réalise un quart de son chiffre d'affaires dans la défense – prend de plein fouet l'effet de la détente.

Alors que les mois *à venir* s'annoncent sous le signe des « fusions et acquisitions » dans l'informatique, la situation d'Unisys est telle que beaucoup le mettent dans les premiers groupes susceptibles d'être racheté... De croqueur, sera-t-il croqué ?

FRANÇOISE VAYSSE

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Moins 4,4 %

La semaine écoulée a été la plus mauvaise que Wall Street ait connue depuis le mini-krach. La Bourse new-yorkaise a lourdement rechuté (– 4,4 %) pour retomber à son niveau le plus bas depuis le 19 juillet 1989.

Les raisons de ce plongeon ont été multiples. Mais la première d'entre-elles a été le quasi-échec de l'émission lancée par la Resolution Trust Corp. pour remplacer les caisses. Immédiatement la crainte d'une désertion japonaise à la prochaine *opération de refinancement* du Trésor américain début février s'est propagée dans les milieux financiers. La hausse des taux d'intérêt, les résultats toujours décevants des entreprises pour le quatrième trimestre ont également pesé sur les cours.

Selon de nombreux analystes, la phase descendante qui vient de s'amorcer pourrait ramener le Dow Jones à 2 300. Les plus pessimistes évoquent le spectre d'une nouvelle tourmente.

Indice Dow Jones du 26 janvier : 2 559,23 (contre 2 677,90).

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Alcoa	65 3/4	62 1/2
ATT	42 1/8	39
Boeing	60 7/8	57 7/8
Chase Man. Bank	31 7/8	29 3/4
Du Pont de Nemours (*)	124	37 3/8
Eastman Kodak	40 1/4	37 7/8
Exxon	48 3/4	46 3/4
Ford	44 3/4	42 3/8
General Electric	64 7/8	62 1/2
General Motors	42 3/8	41 3/4
Goodyear	39 3/8	35
IBM	98 5/8	96 7/8
ITT	55 1/2	53 7/8
Mobil Oil	59 1/4	58 1/8
Pfizer	70 1/2	67 3/4
Schlumberger	48 3/8	45 1/2
Texaco	56 1/4	56 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	165	148 1/2
Union Carbide	22 1/2	21 3/8
USX	35	32 2/8
Westinghouse	73 3/8	71 3/8
Xerox Corp	56 1/4	53 1/2

(*) *Divisé par trois.*

LONDRES

Plus résistant

Pour la quatrième semaine consécutive, le London Stock Exchange a baissé. Mais, cette fois, il est apparu plus résistant, regagnant à l'approche du week-end une bonne partie de ses pertes initiales. Selon *les* professionnels, les investisseurs institutionnels se sont remis à ratisser la cote. Les spéculations sur des OPA et le résultat meilleur que prévu de la balance commerciale ont favorisé des initiatives. Hausse des mines d'or.

Indices FT du 26 janvier : 100 valeurs, 2 314,5 (contre 2 335) ; 30 valeurs 1 851,5 (contre 1 868) ; *fonds d'Etat, 81,64 (contre 81,58) et* mines d'or, 379,9 (contre 329,4).

	Cours 19 jan.	Cours 26 jan.
Bowater	469	449
BP	329	333
Charter	*453*	*452*
Courtaulds	372	380
De Beers (*)	17,75	18,25
Glaxo	7,39	13,50
GUS	14,50	14,38
ICI	11,29	10,88
Reuters	10,43	10,20
Shell	458	459
Unilever	675	665
Vickers	222	210

(*) En dollars.

FRANCFORT

En dents de scie

La place allemande n'a pas été épargnée par la tourmente, mais, bien que très ballottée, elle a réussi à se maintenir, et même à se hisser légèrement au-dessus de ses niveaux de la semaine *précédente. Fermeté des chimiques.*

Indices du 26 janvier : Fermeté des Commerzbank 2 209,20 (contre 2 188,60) ; DAX : 1 794,14 (contre 1 753,56).

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
AEG	311	312,50
BASF	290,30	294,40
Bayer	300,50	302,50
Commerzbank	297,50	294
Deutschebank	807	814
Hoechst	282	288,90
Karstadt	666	662
Mannesman	336	355
Siemens	709,50	726,50
Volkswagen	525,50	534,50

TOKYO

Irrégulier

La Bourse de Tokyo a été le siège cette semaine de nouvelles et fortes secousses. *Malgré tout,* elle est parvenue à maintenir la tête hors de l'eau. La hausse des taux d'intérêt, les craintes d'un changement politique aux prochaines législatives et les plongeons de Wall Street ont tour à tour pesé sur les cours.

Indices du 26 janvier : Nikkei, 36 874,07 (contre 36 836,54) ; Topix, 2 711,15 (contre 2 701,31).

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Akai	*910*	*975*
Bridgestone	1 640	1 600
Canon	1 810	1 850
Fuji Bank	3 250	3 390
Honda Motors	1 820	1 810
Matsushita Electric	2 300	2 320
Mitsubishi Heavy	1 080	991
Sony Corp.	8 650	8 520
Toyota Motors	2 460	2 490

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Moins 4,4 %

La semaine écoulée a été la plus mauvaise que Wall Street ait connue depuis le mini-krach. La Bourse new-yorkaise a lourdement rechuté (– 4,4 %) pour retomber à son niveau le plus bas depuis le 19 juillet 1989.

Les raisons de ce plongeon ont été multiples. Mais la première d'entre elles a été le quasi-échec de l'émission lancée par la Resolution Trust Corp. pour remplacer les caisses. Immédiatement la crainte d'une désertion japonaise à la prochaine opération de refinancement du Trésor américain début février s'est propagée dans les milieux financiers. La hausse des taux d'intérêt, les résultats toujours décevants des entreprises pour le quatrième trimestre ont également pesé sur les cours.

Selon de nombreux analystes, la phase descendante qui vient de s'amorcer pourrait ramener le Dow Jones à 2 300. Les plus pessimistes évoquent le spectre d'une nouvelle tourmente.

Indice Dow Jones du 26 janvier : 2 559,23 (contre 2 677,90).

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Alcoa	65 3/4	62 1/2
ATT	42 1/8	39
Boeing	60 7/8	57 7/8
Chase Man. Bank	31 7/8	29 3/4
Du Pont de Nemours (*)	124	37 3/8
Eastman Kodak	40 1/4	37 7/8
Exxon	48 3/4	46 3/4
Ford	44 3/4	42 3/8
General Electric	64 7/8	62 1/2
General Motors	42 3/8	41 3/4
Goodyear	39 3/8	35
IBM	98 5/8	96 7/8
ITT	55 1/2	53 7/8
Mobil Oil	59 1/4	58 1/8
Pfizer	70 1/2	67 3/4
Schlumberger	48 3/8	48 1/2
Texaco	56 1/4	56 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	165	148 1/2
Union Carbide	22 1/2	21 3/8
USX	35	32 2/8
Westinghouse	73 3/8	71 3/8
Xerox Corp	56 1/4	53 1/2

(*) Divisé par trois.

LONDRES

Plus résistant

Pour la quatrième semaine consécutive, le London Stock Exchange a baissé. Mais, cette fois, il est apparu plus résistant, regagnant à l'approche du week-end une bonne partie de ses pertes initiales. [illegible]

FRANCFORT

En dents de scie

[illegible]

TOKYO

Irrégulier

[illegible]

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le temps des warrants

La situation très difficile dans laquelle se trouve présentement le marché euro-obligataire aura eu au moins un mérite : celui de favoriser *l'émission de warrants sur toutes* les grandes places financières de notre continent. Les warrants sont des bons permettant de spéculer à la hausse ou à la baisse sur toute sorte d'instruments ou d'indices, valeurs mobilières, devises, matières premières ou tout simplement sur l'évolution des taux de rendement, tout en limitant au maximum les risques courus. Ils apparaissent d'autant plus intéressants que la situation est incertaine et que le loyer de l'argent est élevé, car ils ne mobilisent qu'une faible mise de fonds pour un gain potentiel très important.

C'est en Allemagne, en Autriche et surtout en Suisse que les établissements financiers ont réussi le mieux à imposer ce type de produit. La raison en est l'attitude très libérale des autorités de ces pays. Pour y émettre des bons qui débouchent sur des actions ou des obligations en circulation, il n'est pas nécessaire de disposer de l'accord de la société qui se trouve ainsi mise en cause de façon indirecte. Les autorités françaises se montrent nettement plus restrictives. Elles tiennent à ce que tout établissement financier désireux de lancer des warrants se rapportant à des valeurs mobilières françaises, obtienne au préalable le feu fert de la société impliquée. Cette prescription est très sévère. Elle s'ajoute à d'autres impératifs, plus faciles à satisfaire mais qui peuvent retarder le montage d'une opération, comme ceux d'une cotation officielle des warrants en Bourse ou des exigences quantitatives qui tiennent au volume global des opérations sous-jacentes ou aux quotités minimales pour l'exercice des warrants ou leur négoce.

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant qu'il ait fallu attendre de longs mois avant que la première émission internationale de warrants liés à des fonds d'Etat français voie le jour. Mardi dernier, 23 janvier, la Société générale émettait sur l'Euromarché une double série de bons se référant aux obligations du Trésor 8,125 % de 1999. La première série se monte à deux millions de warrants qui, émis au prix de 121,80 F, pourront être exercés durant deux ans, permettant de bénéficier de toute hausse des cours des fonds d'Etat en question (et donc, logiquement, d'une baisse des taux de rendement sur le marché obligatoire). La seconde série est construite de façon symétrique ; elle porte sur un million de warrants qui, émis à 80,20 F, devraient à l'inverse, faire profiter leurs détenteurs d'une hausse des taux de rendement. Dans les deux cas la comparaison se fera entre le cours des obligations au jour de l'exercice des bons et celui de mercredi dernier qui était de 90,91 % le porteur devant encaisser la différence si sa spéculation se révélait juste. A l'émission, les primes étaient *d'environ 6 % et 4 % respectivement*. L'opération de la Société générale a été bien accueillie à l'étranger comme en France et l'attention s'est surtout portée sur les warrants permettant de profiter d'une baisse des niveaux de rendements. Les investisseurs sont exclusivement institutionnels, car tout a été mis en œuvre pour dissuader les particuliers de souscrire. Ainsi les bons ne pourront-ils être exercés qu'à raison d'au moins mille à la fois, et les établissements financiers chargés de l'exercice se réservent de prélever une commission spéciale si le nombre de warrants qui leur est présenté est inférieur à 5 000. On doit s'attendre à ce que de telles euro-émissions de warrants en francs se multiplient prochainement. Ces opérations ne devraient pas se limiter aux fonds d'Etat et d'aucuns prévoient déjà d'en émettre sur des obligations de grandes entreprises du secteur public. Mais on ne saurait le faire avec succès que sur de vastes gisements obligataires, suffisamment importants pour constituer un gage *de négociabilité des titres*. On s'accorde à Paris à considérer que leur encours devrait être d'au moins une dizaine de milliards de francs. Le Crédit foncier, le Crédit local ou Electricité de France disposent de lignes de cette taille. L'émission d'euro-warrants sur leurs obligations en francs conférerait à leurs titres une publicité internationale,ce qui ne serait pas pour leur déplaire. Ces débiteurs cherchent à élargir le cercle de leurs investisseurs hors de France.

Des tours de passe-passe ?

Sur le marché euro-obligataire, l'activité primaire est demeurée faible ces derniers jours, à l'exception majeure des emprunts libellés en ECU. Ces titres font l'objet d'une demande soutenue de la part de la clientèle privée au Benelux et surtout en Suisse, non seulement parce que leurs rendements de 10 % et plus sont objectivement élevés, mais encore parce que l'écart entre l'intérêt qu'ils procurent et celui que rapportent des placements comparables en marks ou en francs français s'est sensiblement creusé. Trois emprunteurs français s'y sont présentés : le Crédit foncier, le Crédit local et Electricité de France dont les émissions étaient dirigées respectivement par J.-P. Morgan Securites, le Crédit lyonnais et UBS Phillips & Drews. Deux d'entre elles sont « swappées ». L'émission du Crédit local dispose finalement de fonds en francs français à taux variable (à 20 centimes au-dessous de la référence du TAM). Celle d'EDF, à partir de son émission de 150 millions d'écus à un an (au prix de 101,45 % pour taux facial de 11,50 %) se procure des ressources en deutschemarks à taux fixe à un coût très intéressant.

Les swaps ou contrats d'échange ont pris ces dernières années une telle importance que nul ne s'étonne plus d'apprendre qu'un débiteur en vienne à solliciter un marché des capitaux alors qu'il n'a pas besoin du produit de l'emprunt tel qu'il apparaît aux yeux du public. Mais, comme il s'agit d'un domaine très technique, nombreux sont ceux qui demeurent comme mystifiés lorsqu'ils apprennent qu'à la suite d'un montage plus ou moins compliqué l'emprunteur a fini par obtenir des fonds dans une autre monnaie, à des conditions qui défient toute concurrence. Ils ne peuvent s'empêcher d'y voir une sorte de tour de « passe-passe ». C'est bien en fait l'expression qu'emploient deux spécialistes du Crédit lyonnais, Michel Anastassiades et Philippe Parant, dans un ouvrage très précieux qu'ils consacrent aux swaps et dont on ne peut que recommander la lecture. Le mérite des auteurs est grand d'avoir su présenter le sujet en français de façon aussi claire tout en permettant au non-initié de se familiariser avec le langage des gens de métier. (*Les Swaps*, Ed. ESKA, 30, rue Domrémy, Paris, 257 p.).

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café déprimé

Depuis l'éclatement de l'accord international sur le café, le 4 juillet 1989, et la suppression consécutive du système des quotas d'exportation, les cours mondiaux du « petit noir », arabica et robusta confondus, ont reculé de 50 %. En ce début d'année, les prix d'une tonne de café se stabilisent à la baisse autour de 570 livres sur le *marché de Londres, leur niveau le* plus bas depuis quatorze ans (comme, parallèlement, les cours de cacao). D'importantes ventes du Cameroun dans les premières semaines de janvier ont aggravé la tendance baissière. Les points de friction restent les mêmes : les producteurs entre eux ne parviennent pas à s'entendre sur la distribution de nouveaux quotas entre membres de l'Organisation internationale du café (OIC). Les Etats d'Amérique centrale, qui souhaiteraient obtenir un meilleur sort pour leur variété propre d'arabica (dit *« autre doux »*), s'affrontent avec les géants latino-américains que sont le Brésil et la Colombe. Les Etats-Unis, qui admettent la supériorité de la qualité du café d'Amérique centrale, prennent parti en faveur du Costa-Rica et du Guatemala notamment. L'autre difficulté restée en suspens concerne le problème du double marché. Lorsque le système des quotas fonctionnait, les pays non membres de l'accord international, principalement les pays de l'Est et du Moyen-Orient, payaient leur café jusqu'à 50 % moins cher que les cours officiels. Après une réunion pour rien de l'OIC à la mi-janvier, la CEE a affirmé sa volonté de reprendre les *négociations pour* la conclusion d'un nouvel accord. Elle s'est engagée à œuvrer pour obtenir l'adhésion des pays membres, qui représentent 15 % de la consommation mondiale. Dans l'optique de la Communauté, l'accord remplaçant celui de 1983 fixerait des quotas pour toutes les destinations, y compris vers les non membres, et non plus seulement vers les Etats signataires, afin d'éviter la reconstitution d'un double marché. Bruxelles a enfin proposé que le passage du marché libre actuel au nouveau système soit accompagné par une période transitoire.

Si le Brésil, premier producteur mondial de café, a exprimé des inquiétudes quant à cette période transitoire, la proposition européenne a en général été bien accueillie par les pays exportateurs *de café. En attendant*, les Etats d'Amérique centrale n'ont pas abandonné leur projet de stocker 15 % de leur récolte pendant les neuf premiers mois de 1990, dans l'espoir de provoquer un raffermissement des cours. Le pari est audacieux dans la mesure où ces pays comptent pour seulement 10 % de la récolte mondiale, laquelle devrait une nouvelle fois excéder la demande en 1989-1990. Les dernièrs prévisions du département américain de l'agriculture tablent sur une production de 94 millions de sacs de 60 kilos. La consommation s'élèverait pour sa part à 90 millions de sacs environ. Les exportations atteindraient quant à elles 78 millions de sacs, et les réserves de fin d'année chez les producteurs représenteraient 39 millions de sacs.

Les pays d'Amérique centrale cherchent d'autres alliés pour accroître leurs chances de peser sur les cours. Ils s'appuient sur un récent rapport de la Banque mondiale selon lequel une rétention de 10 % de l'offre mondiale pourrait déclencher une hausse des prix de 40 %. Cette initiative reste cependant précaire. Le Mexique a refusé d'y participer, estimant que les gelées avaient déjà détruit 20 % de sa récolte. Le Brésil, qui ne s'est pas montré hostile au principe de rétention, n'en poursuit pas moins sa politique commerciale agressive en vue de conserver une part de marché subtantielle. Quant à la Colombie, le deuxième producteur mondial de café, elle reste *« très sceptique »* quant aux chances de succès d'une telle opération, jugeant préférable de reprendre les négociations pour renouveler l'accord international.

Pour certains pays, la situation est préoccupante. C'est le cas du Venezuela, dont les exportations de café ont diminué en valeur de 15,5 millions de dollars en 1989 (– 40 %), en raison de l'éclatement de l'accord. La Colombie, qui se débat avec les trafiquants de drogue, espère plus que jamais que le café retrouvera bientôt ses attraits de culture de substitution. Il n'en prend pas vraiment le chemin...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 26-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 373 (– 29) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 471 (– 40) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 275 (– 225) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	2 445 (+ 40) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	578 (+ 4) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	992 (+ 60) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	3851/4 (– 6,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	238,25 (– 2,65) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	168,90 (– 2,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

Une corrélation presque parfaite

Jamais parités monétaires et taux d'intérêt n'auront *été* aussi liés, les variations du loyer de l'argent dans un pays déterminant fidèlement celles du cours sur les marchés des changes. Cette semaine, la poursuite de la montée des taux au Japon non seulement a donné un coup d'arrêt à la baisse du yen mais encore a permis à la devise nipponne d'amorcer une *timide remontée et, à Paris, de se* retrouver légèrement au-dessous de la barre des 4 centimes. La lente hausse des taux allemands a consolidé la position du mark. Quant au dollar, le très relatif apaisement constaté à l'Est, lui a ôté un peu de son caractère de valeur-refuge et la baisse de Wall Street l'a déprimé, sans excès.

Par ailleurs, les milieux financiers internationaux s'efforcent de décrypter les déclarations successives des responsables de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Ainsi, le vice-président de son conseil d'administration, M. Manuel Johnson, après avoir affirmé, la semaine dernière, dans un article du *Wall Street Journal* que dans les conditions actuelles (une forte hausse des prix de gros américains en décembre), il ne serait pas favorable à un nouvel abaissement des taux (de nature à affaiblir le dollar) est revenu sur ce propos : pour lui, une poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire de la FED *« reste une possibilité et n'est pas exclue »*. M. Johnson a ajouté que la pression inflationniste actuelle justifiait *« une pause »* dans l'assouplissement en question.

Vendredi, la publication du dernier indicateur économique aux Etats-Unis plaidait plutôt pour une baisse du taux. Certes, les com*mandes de biens durables ont* progressé de 2,5% alors que l'on s'attendait à une baisse de 2,5% mais, hors secteur des transports, les chiffres n'ont pas varié par rapport à novembre. Quant au PNB, sa progression au quatrième trimestre 1989 a été ramené à + 0,59% en rythme annuel, chiffre plutôt faible, les augures officiels ne pronostiquant une *hypothétique* reprise de l'économie qu'au second semestre 1990 (si elle se produit). D'une semaine sur l'autre, donc, le dollar a fléchi, même s'il a effacé une partie des pertes qu'il avait subies (il était tombé jusqu'à 1,67 DM) *à la suite* de déclarations sybillines de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, sur l'opportunité de taxer les investissements étrangers, propos démentis par la suite mais peu goûtés par Wall Street.

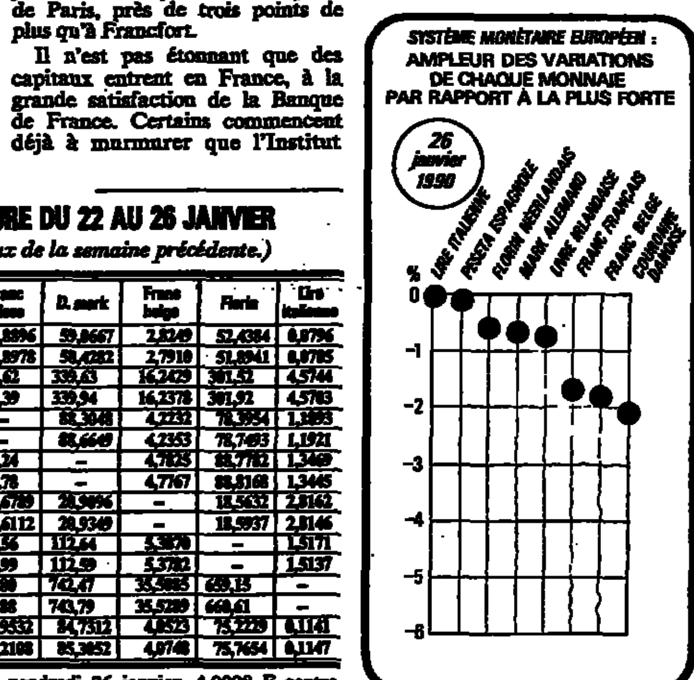
En Europe, la livre italienne caracole en tête du SME, comme il est normal après un réajustement monétaire, et la Banque d'Italie a même dû acheter des marks pour empêcher sa devise de trop s'apprécier. La peseta espagnole, dopée par des taux d'intérêt élevés et, toujours, un afflux de capitaux, se place juste derrière la lire, tandis que la couronne danoise, « oubliée » par le dernier réajustement, se trouve en queue du SME.

Quant au franc français, il tient la grande forme, même lorsque le dollar fléchit un peu. A Paris, le cours du mark est revenu de 3,3995 F à 3,3960 F loin des 3,4180 F qu'il cotait avant l'annonce du mini-réajustement du SME, cantonné à une dévaluation de la lire. Tout espoir d'un nouveau réajustement, englobant cette fois le franc, s'éloignant sensiblement, *la spéculation*, très *réduite il* est vrai, en a pris son parti. Seul, désormais, est pris en compte l'avantage de rémunération dont jouissent les capitaux sur la place de Paris, près de trois points de plus qu'à Francfort.

Il n'est pas étonnant que des capitaux entrent en France, à la grande satisfaction de la Banque de France. Certains commencent déjà à murmurer que l'Institut d'émission pourrait, un jour ou l'autre, abaisser un peu son taux directeur : le franc se défend tout seul et un écart de 3 points entre la *France et l'Allemagne, c'est* beaucoup.

La Norvège souhaite « associer » sa couronne au Système monétaire européen. Ce pays et l'Autriche, deux membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) auraient, peu avant Noël, demandé à quelles conditions ils pourraient bénéficier du statut de membre associé du SME, prévu dans les textes lors de la création de ce système. N'ayant pas reçu de réponse de la Commission, M. Jan Syse, le premier ministre norvégien, s'en est inquiété. Aucun pays ne bénéficie, jusqu'à présent, du statut de membre associé, qui reste à définir. Cela signifierait qu'un pays européen avec lequel la CEE entretient des relations économiques et financières importantes, peut participer aux mécanismes de change et d'intervention du SME sans appartenir à l'Europe des Douze. M. Syse a évoqué cette question avec le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, et le commissaire aux relations extérieures, M. Frans Andriessen, mais *« aucun calendrier précis n'a été évoqué »*, a-t-il précisé. Dans les années 1970, la Suède et la Norvège ont été membres associés du « serpent » monétaire de l'époque, qui a précédé le SME. Les deux pays s'en sont *retirés volontairement en 1977 et* en 1978, avant la création du SME, fin mars 1979.

FRANCOIS RENARD



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 26 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6615	–	17,3913	66,8896	59,0667	2,8249	52,4384	0,0796
	1,6415	–	17,1880	65,8978	58,4282	2,7910	51,8941	0,0785
Paris	9,5536	5,7500	–	384,62	339,63	16,2429	301,52	4,5744
	9,5502	5,8180	–	383,39	339,94	16,2378	301,92	4,5703
Zurich	2,4839	1,4950	26	–	88,3048	4,2232	78,3954	1,1893
	2,4910	1,5175	26,0831	–	88,6649	4,2353	78,7493	1,1921
Francfort	2,8129	1,6930	29,4435	113,24	–	4,7825	88,7782	1,3469
	2,8094	1,7115	29,4170	112,78	–	4,7767	88,8168	1,3445
Bruxelles	58,8171	35,40	6,1565	23,6789	20,9096	–	18,5632	2,8162
	58,8149	35,83	6,1585	23,6112	20,9349	–	18,5937	2,8146
Amsterdam	3,1685	1,9070	331,65	127,56	112,64	5,3870	–	1,5171
	3,1631	1,9270	331,21	126,99	112,59	5,3782	–	1,5137
Milan	2088,51	1257	218,61	840,80	742,47	35,5085	659,15	–
	2088,63	1273	218,80	838,88	743,79	35,5289	660,61	–
Tokyo	238,34	143,45	24,9478	95,9532	84,7312	4,0523	75,2229	0,1141
	239,66	146	25,0947	96,2108	85,3052	4,0748	75,7654	0,1147

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 janvier, 4,0028 F contre *3,9849 F le vendredi 19 janvier.*

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une hausse significative des taux longs

L'inversion est un phénomène par lequel les taux à court terme deviennent supérieurs aux taux à long terme alors que, théoriquement, traditionnellement et logiquement, ce devrait être le contraire, la rémunération exigée par le prêteur pour se séparer de ses capitaux étant, en principe, propor*tionnelle à la durée de la sépara*tion. Un tel phénomène, toujours en théorie, ne peut être que temporaire, lorsque les milieux financiers attribuent cette inversion à l'action restrictive des banques centrales désireuses de calmer la surchauffe des économies en faisant monter les taux à court terme, les seuls sur lesquels elles peuvent agir efficacement. Il suffit donc d'attendre que la surchauffe diminue pour voir également diminuer les taux courts et disparaître l'inversion.

Mais, selon un vieux dicton d'opérateur, on peut sortir de l'inversion soit par le bas, soit par le haut.

Eh bien ! à l'heure actuelle, après des *mois d'inversion*, plus d'une année, il semble qu'on veuille en sortir par le haut. Le phénomène vient de se produire au Japon, où la Banque centrale vient de donner un coup de frein supplémentaire en appuyant la reprise des taux longs sur les obligations et les crédits, qui, à près de 7 % pour les emprunts d'Etat à dix ans, viennent de repasser au-dessus du loyer de l'argent au jour le jour (6,50 %).

Conséquence logique, les puissants *investisseurs japonais, compa*gnies d'assurances et caisses de retraite, qui ont plus de 90 milliards à placer sur douze mois et qui, il y a un an, pouvaient obtenir 4 points de mieux à New-York sur les emprunts d'Etat à trente ans ou à dix ans, n'obtiennent plus que 1,5 point d'écart au maximum, ces mêmes emprunts d'Etat n'offrant que 8 % à 8,5 % de rendement. Jugeant cet écart trop faible et la prime de risque insuffisante en fonction d'un dollar faiblissant, ils ont tendance à se retirer, ce qui revient à exiger une augmentation de la prime de risque donc une hausse des taux américains à long terme.

L'échec, cette semaine, de l'adjudication de 5 milliards de dollars d'obligations à quarante ans pour le renflouement des caisses *d'épargne américaines a été très* éloquent : en raison de la quasi-absence des Japonais, l'émetteur a dû payer plus de 8,60 %. A New-York, on commence à trembler en pensant à la prochaine adjudication trimestrielle du Trésor le 19 février : et si les Japonais n'étaient plus là ? Horreur ! En attendant, et préventivement, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans continue de monter : 8,12 % il y a quinze jours, 8,34 % la semaine dernière *et* 8,52 % à la veille du week-end en route vers les 9 %.

En Europe, la montée du taux long se poursuit en Allemagne, l'emprunt de la Fédération (Bund) à dix ans s'élève inexorablement à près de 7,80 % jusqu'au niveau du taux au jour le jour (7,90 %). Quant au MATIF, c'est bien simple, il se règle sur le cours du Bund à dix ans, coté à Londres au marché à terme du LIFFE. Comme ce *cours baisse, le MATIF* baisse aussi, retombant au-dessous de 102, et le rendement de l'OAT, 8,8 % 1999 s'élève à 9,62 % – 9,65 %, au même niveau que celui du MATIF. Dire que les opérateurs sont pessimistes à Paris est un euphémisme : ils sont absolument « noirs » !

L'extrême morosité des opérateurs, d'une manière surprenante, ne s'est pas étendue au marché primaire où les emprunts de la semaine se sont placés tous honorablement et pratiquement sans aucune difficulté, avec même un certain appétit. Cela a été le cas pour l'émission du CEPME, 1,9 milliard de francs en trois tranches, dont la principale, 1,4 milliards de francs à huit ans, donnait un rendement réel de 9,76 %, et même 9,95 %, compte tenu des ristournes sur commissions de placement, pour un taux nominal de 9,70 %, le tout sous la conduite de la BNP.

Le CEPME, il faut le dire, est l'un des rares émetteurs qui bénéficie encore de la garantie de l'Etat.

Cette faveur permet à leurs emprunts de figurer pratiquement hors quotas dans les portefeuilles des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), disposition de nature à attirer les souscriptions des gérants de ces organismes.

Pour expliquer cet accueil convenable, on met en avant le vif succès du plan d'épargne populaire (PEP) qui oblige les banques à, aussitôt, « adosser » ces PEP à des placements d'au moins la même durée (huit ans), avec des rendements dépassant les 8 % ou 9 % promis. On a donc vu toutes les grandes banques, et même les autres, ramasser du papier pour solidement « border » ce genre de produit. Les particuliers, semble-t-il, se sont également portés acquéreurs d'actions directement au guichet à l'occasion de la souscription des titres.

F. R.

Le Monde

Le voyage du pape au Sahel

Jean-Paul II met en garde contre « le mythe du progrès économique »

Avant de quitter l'archipel pour se rendre en Guinée-Bissau, samedi 27 janvier, Jean-Paul II a lancé vendredi un appel contre toute forme d'esclavage et de discrimination, au cours d'une messe célébrée à Praia, l'ancien port des esclaves au Cap-Vert.

Le pape a été longuement applaudi par vingt mille fidèles rassemblés sur la grande esplanade de *« Quebra Canela »*, au bord de l'océan, sous un ciel exceptionnellement gris. Les dix-huit îles et îlots de l'archipel, desséchés tout le long de l'année par un soleil de plomb, sont considérés comme l'antichambre du Sahel.

Jean-Paul II a évoqué le drame de la sécheresse, qui a contraint à l'émigration six cent mille habitants, plus de 60 % de la population, mais aussi les *« cicatrices »* que l'héritage de *« l'ignoble commerce des esclaves »* a pu laisser dans la culture et dans la mémoire collective du peuple du Cap-Vert.

A cinq mille jeunes rencontrés en fin d'après-midi au palais du sport de Praia, le pape a rappelé que *« il y a des chaînes invisibles qui serrent l'esprit, tout comme les chaînes matérielles lient le corps »*. Auparavant, évoquant les questions de développement dans l'archipel, il s'était félicité de certains résultats tout en recommandant aussi à son auditoire de *« ne pas se laisser emprisonner par le mythe du progrès.*

Vendredi matin, le pape a célébré une messe au stade Fontinha, à Mindelo, capitale culturelle du Cap-Vert. Vingt mille fidèles, venus aussi des îlots voisins à bord de minuscules bateaux de pêche, avec leurs nombreux enfants endimanchés, ont accueilli chaleureusement le visiteur.

Jean-Paul II doit passer la journée de dimanche en Guinée-Bissau dont la population, évaluée à un million d'habitants, se divise entre 55 % d'animistes, 35 % de musulmans et seulement 6,5 % de catholiques, bien qu'il s'agisse d'une ancienne colonie portugaise.

HAITI : alors que la France suspend son aide

Le général Avril confirme la prochaine levée de l'état de siège

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le général Prosper Avril a annoncé, vendredi 26 janvier, que l'état de siège imposé samedi dernier serait levé mardi prochain 30 janvier. S'exprimant sur les ondes de la radiotélévision nationale, la seule station transmettant des informations depuis le rétablissement de la censure, le chef du gouvernement militaire haïtien a déclaré que *« le mal nécessaire que constitue cette parenthèse d'un état d'exception »* pourra disparaître au vu *« des résultats positifs déjà obtenus contre les assauts du terrorisme »*.

Il a ajouté que le processus démocratique ne serait pas remis en cause. *« Dans un climat plus serein*, a-t-il dit, *la machine électorale avancera plus sûrement »*.

Le général Avril n'a cependant pas précisé si les personnalités exilées – sept depuis une semaine – seraient autorisées à rentrer en Haïti, si les détenus seraient libérés et si la liberté de la presse serait rétablie. Le ton de son discours (il a qualifié ses opposants d' *« ennemis du peuple »*, et d' *« anarchistes s'en prenant à l'autorité de l'Etat »*) laisse cependant planer de sérieux doutes quant à sa volonté de créer un climat propice à l'organisation d'élections démocratiques.

Dispersés dans la clandestinité, l'exil ou la prison, les responsables de l'opposition envisageaient vendredi de riposter par un mot d'ordre de grève générale à la violente répression qui s'est abattue sur le pays depuis une semaine.

Dans ce contexte, le gouvernement français a fait savoir vendredi qu'il suspendrait son aide budgétaire et tout nouveau programme de coopération avec Haïti *« devant l'ampleur des atteintes aux droits de l'homme et l'interruption des libertés publiques »*.

L'an dernier, la France, l'un des principaux bailleurs de fonds d'Haïti, avait engagé sous forme de dons, de prêts et de crédits de coopération divers, un total de 232 millions de francs en faveur de la république caraïbe.

La décision, annoncée par un communiqué du ministère des affaires étrangères, ne devrait pas affecter des projets en cours, tels que le repeuplement porcin, la lutte contre le sida ou l'adduction d'eau à Port-au-Prince.

La CEE, dont l'aide à Haïti doit considérablement augmenter à la suite de l'adhésion de ce pays à la convention de Lomé, en décembre dernier, a aussi condamné avec fermeté les mesures d'exception adoptées par le gouvernement militaire.

JEAN-MICHEL CAROIT

Le sort de la minorité grecque en Albanie

Refroidissement persistant entre Athènes et Tirana

ATHÈNES

de notre correspondant

Plusieurs dizaines de manifestants, criant « assassin », ont lancé des œufs sur la voiture du secrétaire d'Etat albanais aux affaires étrangères, M. Sokrat Plaka, qui achevait, vendredi 26 janvier, une visite de quarante-huit heures en Grèce, les entretiens ont porté sur le développement des relations gréco-albanaises dans les domaines économique et commercial, mais aussi sur le sort de la minorité grecque en Albanie (400 000 membres selon les Grecs, 60 000 selon M. Plaka) à laquelle appartenait la plupart des manifestants vendredi. Cette question est à l'origine d'un net refroidissement dans les relations entre Athènes et Tirana.

« La clef de l'amélioration des relations entre l'Albanie et la Grèce se trouve à Tirana et non à Athènes », a souligné le ministre grec des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, après un entretien avec M. Plaka.

Le chef de la diplomatie hellénique a une fois de plus demandé la liberté de culte en Albanie. L'archevêque d'Athènes et primat de l'église orthodoxe grecque, Mgr Serapheim, avait, peu avant, affirmé que quatre frères albanais d'origine grecque, avaient été torturés et tués après avoir tenté de se réfugier en Grèce. Les autorités albanaises ont diffusé une cassette vidéo présentant les frères Prassos sains et saufs, mais ont refusé jusqu'à présent au chargé d'affaires grec à Tirana de leur rendre visite.

Cette affaire a été la cause de diverses manifestations à Athènes en faveur des épirotes du nord (le nom donné à la minorité grecque) et de la liberté en Albanie.

« Il y a maintenant une crise politique en Grèce et certains milieux chauvinistes et cléricaux tentent d'utiliser la question de la minorité grecque comme manœuvre électorale », a déclaré lors de son arrivée en Grèce le ministre albanais.

Tout au long de son séjour, M. Plaka n'a pas manqué de *démentir les rumeurs de troubles* dans son pays qui sont, a-t-il dit, des *« calomnies de Yougoslaves »*.

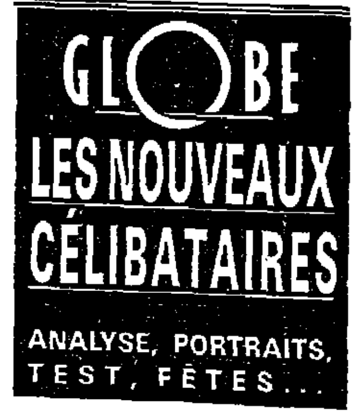
DIDIER KUNZ

□ **HONGRIE : visite de M. Vaclav Havel.** – Au cours d'une conférence de presse, vendredi 26 janvier à Budapest, où il faisait une courte visite officielle, le nouveau président de la Tchécoslovaquie a invité ses homologues polonais et hongrois à se réunir le 1er avril à Bratislava *« pour coordonner leur retour vers l'Europe »*. Selon M. Havel, les chefs d'Etat autrichien, italien et yougoslave pourraient également participer à ce sommet. – (AFP.)

□ **BULGARIE : dépolitisation de l'armée et de la milice.** – Le Conseil d'Etat bulgare a ordonné vendredi 26 janvier la dissolution des organisations du Parti communiste dans l'armée et la police, dont le personnel devra désormais se tenir à l'écart de toute activité politique. L'opposition qualifie ce décret de *« très important »* avant l'ouverture, mardi 30 janvier, du congrès du PCB, dont les travaux doivent notamment porter sur le pluralisme politique en Bulgarie. – (AFP.)

□ **IRAN : quatre pirates de l'air tués.** – Quatre pirates de l'air ont été tués dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 janvier par des agents de sécurité, lors d'une tentative de détournement d'un avion des lignes intérieures d'Iran Air, rapporte l'agence officielle IRNA.

Selon Radio-Téhéran, les quatre *« terroristes »* étaient des *« agents à la solde des Etats-Unis »* qui ont agi *« à la veille de la célébration »* du 11e anniversaire de la révolution islamique. – *(AFP.)*



Elections professionnelles

Recul de la CGT aux Chantiers de l'Atlantique

Prévues en décembre dernier, et reportées en raison du conflit social qui agitait alors l'entreprise, les élections professionnelles ont eu lieu le 24 janvier aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire qui emploient 4 500 salariés. Les résultats, qui ont été connus le 26 janvier, marquent un recul de la CGT. Elle perd le contrôle du comité d'entreprise au profit de la CFDT. La CGC, qui se présentait pour la première fois, entre en force dans le deuxième collège (techniciens, agents de maîtrise).

Aux élections des délégués du personnel, la CFDT obtient dans le premier collège (ouvriers) 41,5 % des voix et huit sièges contre 37,56 % et sept sièges en 1988, alors que la CGT obtient 42,41 % des voix et huit sièges contre 46,92 % et neuf sièges en 1988. FO obtient 16,54 % et trois sièges (15,52 % et 3 sièges). Dans le deuxième collège, la CFDT rassemble 39,40 % des suffrages (54,94 % en 1988), devant la CGC, avec 27,78 %, la CGT avec 22,53 % (30,16 % en 1988), et FO, avec 10,29 % (15,89 %). Dans le troisième collège, la CGC, seule présente, totalise 100 % des suffrages exprimés.

Aux élections des représentants au comité d'entreprise, les résultats sont les suivants. Dans le premier collège : CFDT, 41,39 % (24,62 % en 1987) ; CGT, 40,97 % (39,58 %) ; FO, 17,64 % (12,35 %). Dans le deuxième collège : CFDT, 41,80 % (32,52 %) ; CGT, 22,63 % (22,37 %) ; CGC, 25,39 % ; FO, 10,18 % (14,97 %). Dans le troisième collège, seule la CGC présentait un candidat qui a été élu.

Poursuite de la grève à la BNP

Les syndicats des banques envisagent une nouvelle journée d'action

La CGT, qui organisera vendredi 2 février une *« journée guichets fermés »* à la BNP, a proposé pour le 30 janvier une initiative concernant l'ensemble de la profession bancaire. Lundi, une rencontre aura lieu entre les fédérations CGT, CFDT, CFTC, FO, SNB-CGC de la banque pour évoquer l'éventualité de mettre sur pied une nouvelle journée d'action, après celle du 24 janvier.

Par ailleurs, des grévistes parisiens de la BNP, appartenant à la CGT et au comité de grève, ont bloqué vendredi 26 janvier les accès du siège social de la BNP. Après discussion avec la direction, qui a reçu une délégation, les piquets de grève ont été levés.

Enfin, les manifestants de la BNP ont, sans le savoir, fait échouer un braquage que s'apprêtaient à commettre, vendredi après-midi à Marseille, trois individus armés qui, selon la police, se préparaient à attaquer un bar. Entendant un sirène deux tons, les malfaiteurs ont cru à l'arrivée d'une patrouille de police, et ont pris la fuite, abandonnant une arme sur le trottoir. Il s'agissait en fait d'une sirène déclenchée par les grévistes...

A New-York

La chute du Boeing colombien a fait 72 victimes

Le dernier bilan officiel de la catastrophe du Boeing-707 de la compagnie colombienne Avianca qui s'est écrasé le 25 janvier dans la banlieue new-yorkaise *(nos dernières éditions)*, fait état de 72 morts, sur un total de 158 personnes, dont 9 membres d'équipage.

On dénombre également 25 blessés dans un état sérieux ou critique. Parmi ces derniers figurent plusieurs enfants qui devaient être adoptés par des familles américaines, et un homme dans les intestins de qui les chirurgiens ont découvert quatre préservatifs remplis de cocaïne. Deux des passagers décédés auraient également transporté de la drogue, selon un porte-parole de l'Agence fédérale de lutte contre le trafic de drogue.

L'appareil, en provenance de Bogota (Colombie), avait tenté une première fois d'atterrir à l'aéroport Kennedy, mais avais dû interrompre son approche en raison de mauvaises conditions météorologiques. Les contrôleurs avaient suggéré à l'équipage d'aller se poser sur l'aéroport international Logan à Boston (Massachusetts), mais le pilote avait répondu qu'il n'avait plus assez de carburant et qu'il allait tenter une seconde fois de se poser. Peu après, l'appareil s'écrasait sur la petite ville de Cove-Neck, banlieue résidentielle et peu peuplée.

L'adoption du budget de la région Rhône-Alpes

M. Charles Millon utilise la « praxis révolutionnaire »

LYON

de notre bureau régional

« Rhône-Alpes a décidé d'être une région audacieuse, qui utilise la praxis révolutionnaire », a déclaré, très sérieusement, le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, vendredi 26 janvier, peu après avoir acquis la certitude que son projet de budget pour 1990 serait finalement adopté (*le Monde* du 24 janvier).

Après trois jours de débats et d'âpres négociations avec le principal groupe de son opposition, c'est en effet grâce à de sensibles augmentations de crédits en faveur de l'enseignement supérieur et du logement social que le président du conseil régional Rhône-Alpes est parvenu, comme l'an dernier, à amener le groupe socialiste à s'abstenir lors du vote du budget. Les groupes du Front national et du Parti communiste, en revanche, ont voté contre.

Privé de majorité absolue depuis le ralliement à la majorité présidentielle de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et conseiller régional de la Loire, M. Millon n'avait pas d'autre possibilité pour faire passer son budget que de s'attirer les bonnes grâces soit du Front national, soit du Parti socialiste.

Dès le début de la session budgétaire, il a choisi ostensiblement le second, décidé comme lui à accroître de façon significative les moyens d'action de la seconde région française, dont le budget, en augmentation de 24 % par rapport à 1989, atteint cette année 3,5 milliards de francs. Sous la pression du groupe socialiste, la majorité régionale UDF-RPR a ainsi consenti à doubler les crédits en faveur de l'enseignement supérieur. Surtout, elle a accepté de s'engager dans une voie nouvelle : l'aide au logement social.

Accusé par le Front national d'avoir capitulé, M. Charles Millon a d'ailleurs demandé que la politique du logement entre à l'avenir dans le cadre des compétences régionales. *« La région doit capter de nouvelles compétences »*, a-t-il indiqué. Puis, en réponse à une série d'amendements déposés par les amis de M. Le Pen, qui visaient à introduire le critère dit de la *« préférence nationale »* dans l'aide aux plus défavorisés, le président du conseil régional a fermement répliqué, sous les applaudissements des élus socialistes : *« Je suis favorable à une intégration de tous les exclus, qu'ils soient Français d'origine, Français d'origine immigrée, ou immigrés. Je ne me détermine pas en fonction des élections, mais de mes convictions. »*

JEAN-LOUIS SAUX

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » **daté 27 janvier** *a été tiré à* **536 941** *exemplaires*

Mort de Lewis Mumford

Un philosophe de l'urbanisme

Le sociologue américain Lewis Mumford est mort, vendredi 26 janvier, à son domicile d'Amenia, dans l'Etat de New-York. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages sur les rapports de l'homme et du monde moderne, Mumford était considéré comme l'un des meilleurs analystes des phénomènes liés à l'extension rapide de la civilisation urbaine. *Dans ses livres, notamment Technique et civilisation* (Seuil, 1950), *la Cité à travers l'histoire* (Seuil, 1964), *le Déclin des villes* (France-Empire, 1970), *le Mythe de la machine* (Fayard, 1973), ainsi que dans l'autobiographie qu'il avait publiée à quatre-vingt-huit ans, *Sketches from life*, qui n'a pas encore été traduite en France, Mumford, esprit encyclopédique, déplore *« le déracinement et la solitude spirituelle de la cité envahissante »*. Mais cette dénonciation de l'optimisme technocratique et de la déshumanisation de nos sociétés ne s'accompagne pas chez lui d'un retour sur les valeurs traditionnelles.

Maniant avec dextérité les disciplines les plus diverses, rapprochant biologie et architecture, *théorie de l'art et histoire, physique* relativiste et réflexion politique, cet autodidacte a influencé par son *enseignement, ses livres,* les multiples conférences qu'il donnait dans les principaux instituts mondiaux *d'architecture* et de *planification* urbaine la réflexion de plusieurs générations de bâtisseurs de villes.

Le fils de George Bush compromis dans une faillite bancaire

L'Office américain de surveillance de l'épargne (OTS) a annoncé, le 26 janvier, qu'il envisageait de prendre des sanctions administratives contre l'un des quatre fils du président George Bush, Neil, pour son rôle dans la faillite, en 1988, d'un organisme financier dont il était le directeur. Neil Bush, trente-cinq ans, a démenti être à l'origine de toute malversation lorsqu'il était à la tête de l'institution de crédit Silverado de Denver (Colorado). Mais les enquêteurs de l'OTS ont établi que les directeurs de la Silverado accordaient des prêts sans garantie de solvabilité. Ils reprochent, en outre, à l'établissement de crédit d'avoir eu comme partenaires financiers un nombre important de ses propres actionnaires et cadres. – *(Reuter.)*

□ **Préavis de grève maintenu à FR3, Radio-France et RFO.** – Les syndicats de journalistes CFDT, CGC, CFTC, FO, SNJ et CGT ont décidé de maintenir leur préavis de grève pour le mardi 30 janvier dans les sociétés FR3, Radio-France et RFO. Après une journée de négociations avec l'Association des employeurs du service public de l'audiovisuel, ces syndicats estiment en effet que les augmentations proposées (560 francs par mois, en deux étapes) sont insuffisantes pour résorber les disparités salariales avec les journalistes d'Antenne 2, qu'ils évaluent à 3 000 francs en moyenne, à ancienneté égale. De son côté, l'Association des employeurs regrette le maintien de la grève, *« malgré l'augmentation significative proposée en faveur des deux tiers (près de neuf cents) des journalistes de FR3, Radio-France, RFO et RFI »*.